

Bonnes pratiques

Septembre 2022

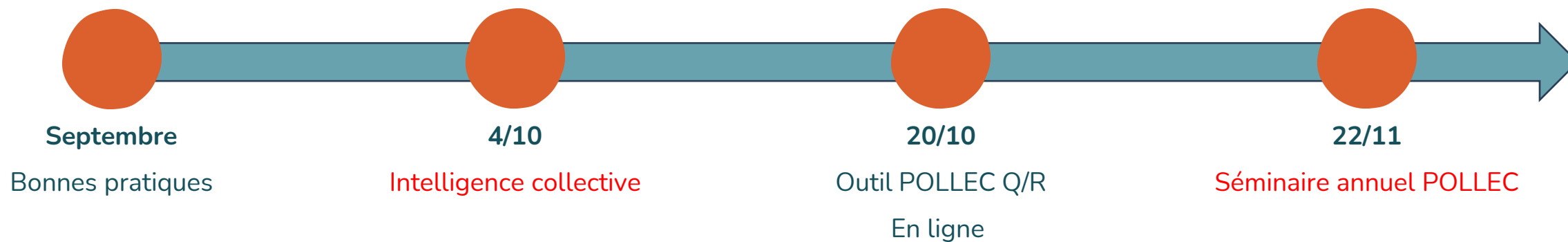
Agenda

- 9h30-10h00 : rencontre
- 10h-12h30 : BP reprises sur le site de la Convention des Maires
 - Urbanisation durable – 30 min
 - Adaptation - Plan Canopée de la Ville de Liège - 30 min
 - Les accords-cadres de communication et d'énergie de la ville de Welkenraedt – 30 min
 - Eolien/coopératives - 30 min
 - Mobilité - 30 min
 - Tour d'horizons des contrats-cadres/cahier des charges - (30 min)
- 12h30-13h30 : pause
- 13h30-16h00 : présentation par les coordinateurs

Rencontre

- Trouvez ce que vous êtes
- Une question par personne, oui/non
- Une fois que vous avez trouvé, trouvé votre pair
- Discutez avec votre pair
 - Un souvenir de l'été
 - Quelque chose de positif à propos de la rentrée dans votre commune
 - Une inquiétude

Cycle de formation POLLEC2020



Présentation de bonnes pratiques



Présentation de la bonne pratique

Pendant la présentation, les participants notent leurs impressions, leurs questions et les éléments qui pourraient leur être utiles dans leur commune

Durée : 15 min



Tour de table

Les participants partagent leurs impressions, leurs questions et les éléments qui pourraient leur être utiles dans leur commune

Durée : 15 min

Urbanisation durable

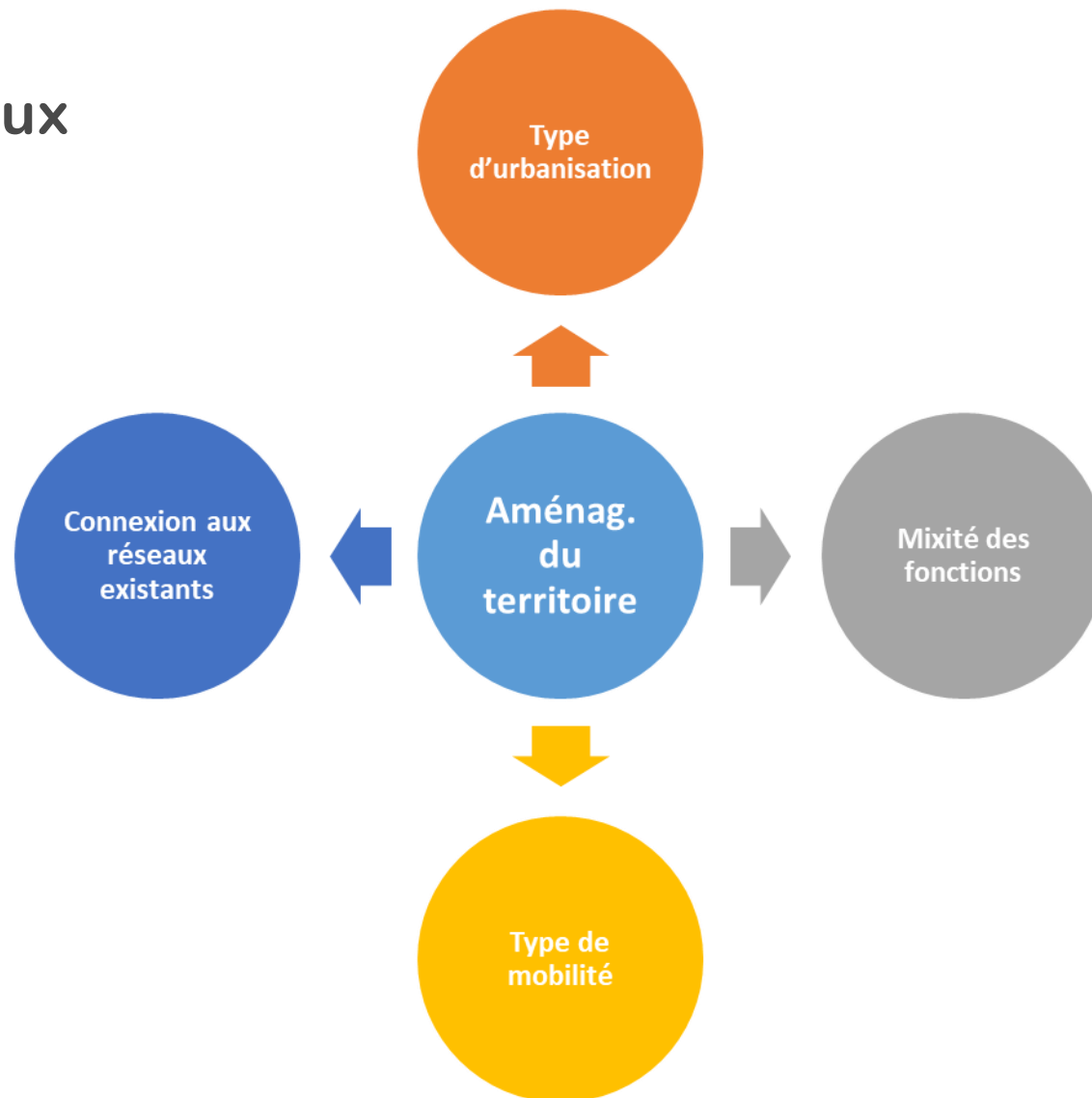
Urbanisation durable : quel rôle peut jouer la commune ?

Fiche d'orientation



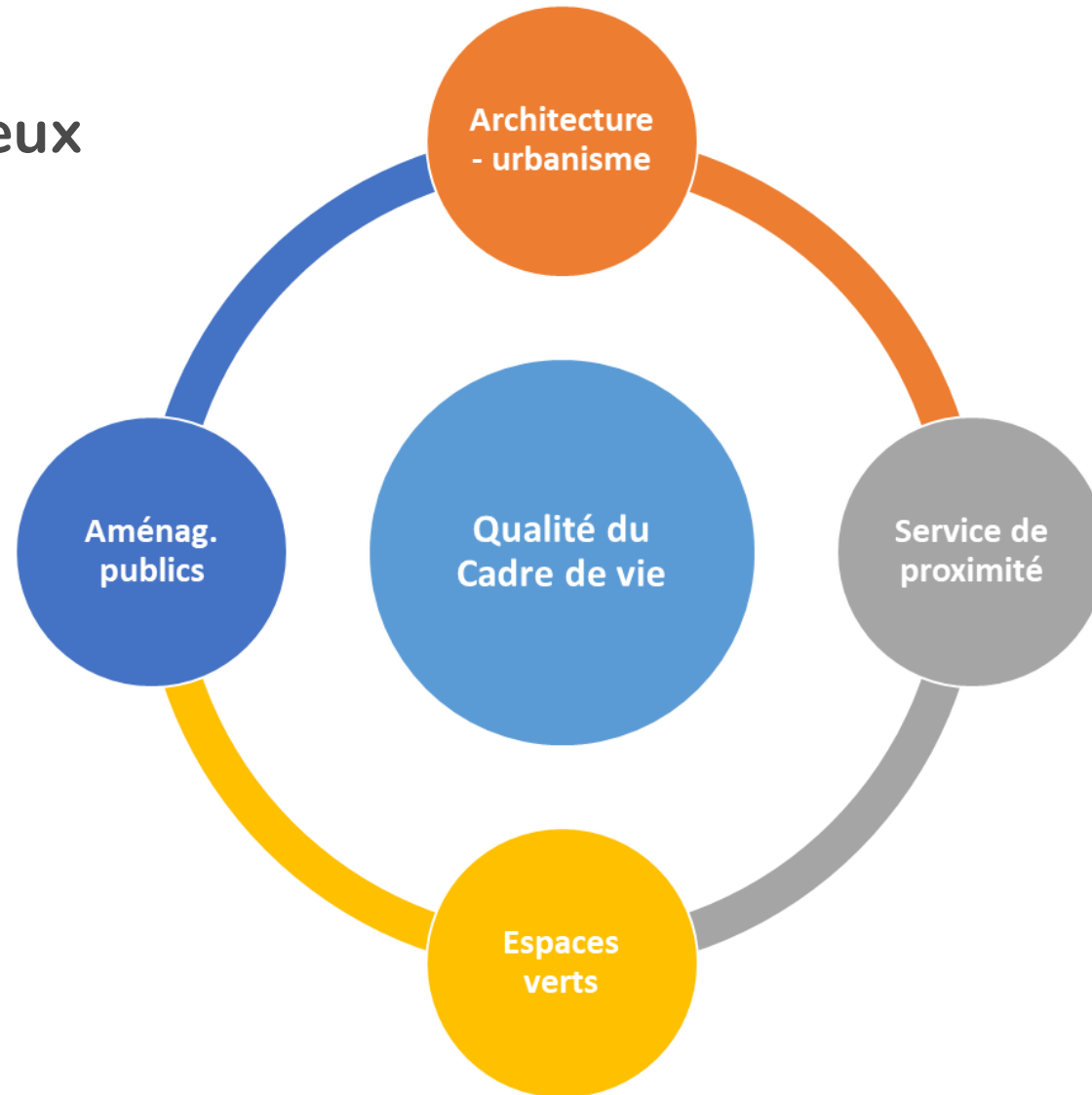
Urbanisation durable

Contextes et enjeux



Urbanisation durable

Contextes et enjeux



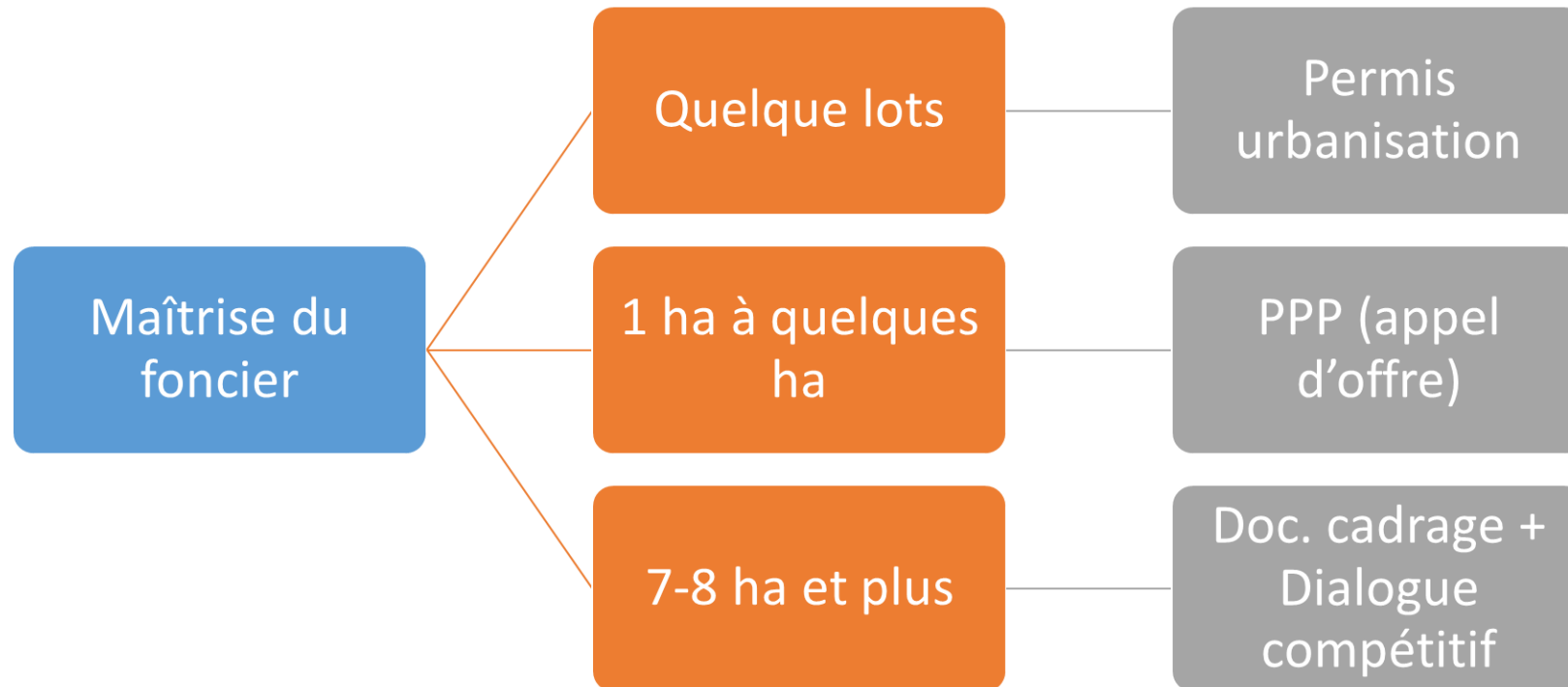
Urbanisation durable

Moyens d'action de la commune

- Définir une stratégie via le SDC
- Initier la rénovation ou la revitalisation urbaine
- Mettre en œuvre les ZACC avec stratégie
- Définir des exigences sur la forme d'urbanisation

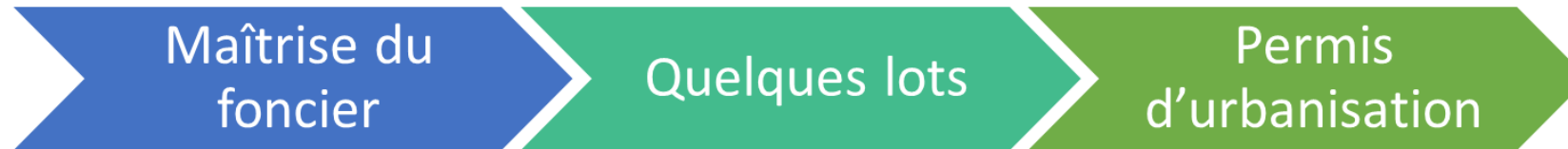
Urbanisation durable

Les leviers



Urbanisation durable

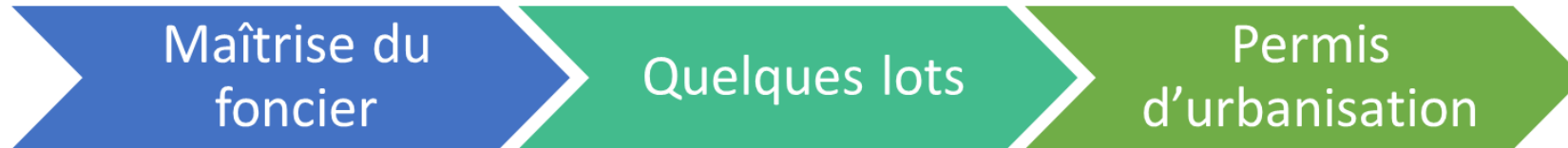
Les leviers



- Terrain de superficie limitée
 - Destination principale des lots : construction d'habitations
- ⇒ Commune = maître d'ouvrage du permis d'urbanisation
- ⇒ Elle inscrit des prescriptions favorisant une urbanisation durable

Urbanisation durable

Les leviers



- Exemple de prescriptions : <http://www.uvcw.be/amenagement-territoire/articles/art-1355>



LE GUIDE COMMUNAL D'URBANISME

Un outil pour favoriser la maîtrise énergétique et plus globalement le développement durable

La commune est l'autorité politique la plus proche des citoyens et de leurs préoccupations. Elle peut donc jouer un rôle déterminant pour sensibiliser le public et pour catalyser les actions citoyennes sur son territoire. Le Guide Communal d'Urbanisme (GCU) est un des outils d'orientation en matière d'urbanisme à l'échelle communale au travers d'une ou plusieurs thématiques. Nous allons exposer, de manière non exhaustive, les incitants qu'une commune pourrait développer dans son GCU, en vue de favoriser la maîtrise énergétique et le développement durable sur son territoire. L'objectif est :

- de tendre vers une réduction/rationalisation des consommations d'énergie au sein des bâtiments, en terme de mobilité... ;
- de promouvoir des actions en faveur de l'efficacité énergétique ;
- d'inciter ses concitoyens à recourir aux sources d'énergie renouvelables ;
- ...

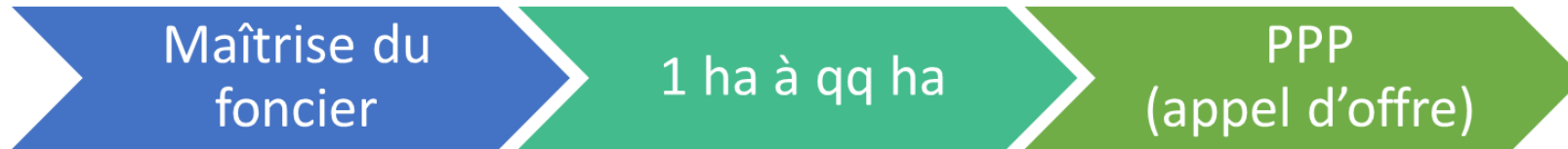


GÉRALDINE DUPONT
Conseiller

Les anciens règlements communaux d'urbanisme (RCU et RCB) ont tous été intégrés dans un document unique : le Guide Communal d'Urbanisme. Ce Guide a désormais valeur

Urbanisation durable

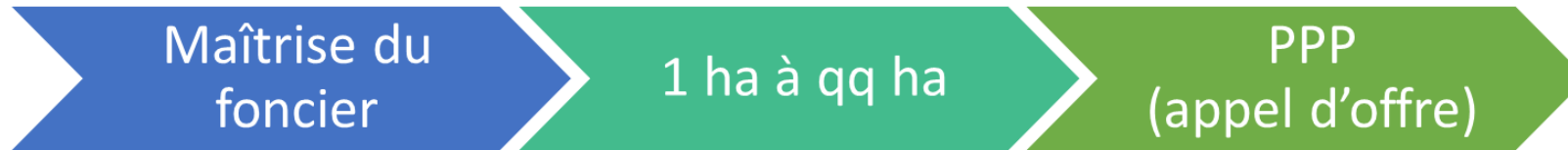
Les leviers



- Terrain de superficie plus importante mais « gérable »
 - Destination mixte, par ex. : logements, parc, commerces, crèche, bibliothèque, parking, ...
- ⇒ Possibilité de lancer un marché de conception et exécution de travaux immobiliers par appel d'offre
- ⇒ La commune inclut des critères de « durabilité » dans le CSC, par ex. :
- Qualité environnementale (plusieurs cibles)
 - Qualité technique des bâtiments (zéro énergie...)
 - Potentiel écologique de la parcelle

Urbanisation durable

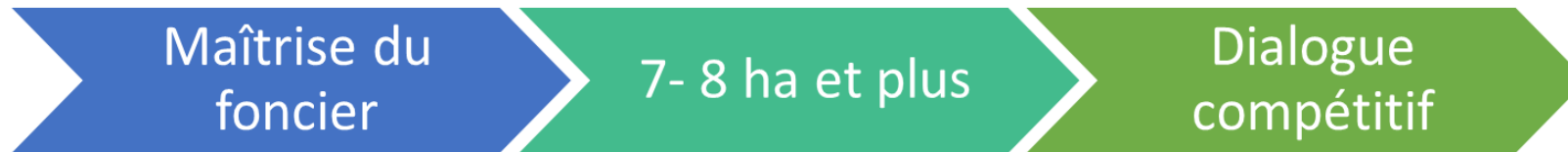
Les leviers



- Ex. de projets de cette ampleur menés en PPP
 - Revitalisation du centre-ville d'Andenne par la création d'un écoquartier « La promenade des Tilleuls » : <http://tilleuls-andenne.be/site/presentation-du-projet/>
 - Le projet « Cœur de Ville » par la création d'un nouvel îlot à taille de quartier sur le site des Casernes à Namur : <https://www.pavillon-namur.be/les-projets/un-nouveau-quartier-auxcasernes>
 - L'écoquartier de la Fontaine Saint-Jean à Engis par la mise en œuvre d'une ZACC : https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/fiche_engis_web.pdf

Urbanisation durable

Les leviers



- Site très étendu => la commune n'a pas les moyens de l'équiper
- Destination mixte : projet complexe (nouveau quartier)

⇒ La commune élabore d'abord des documents de cadrage

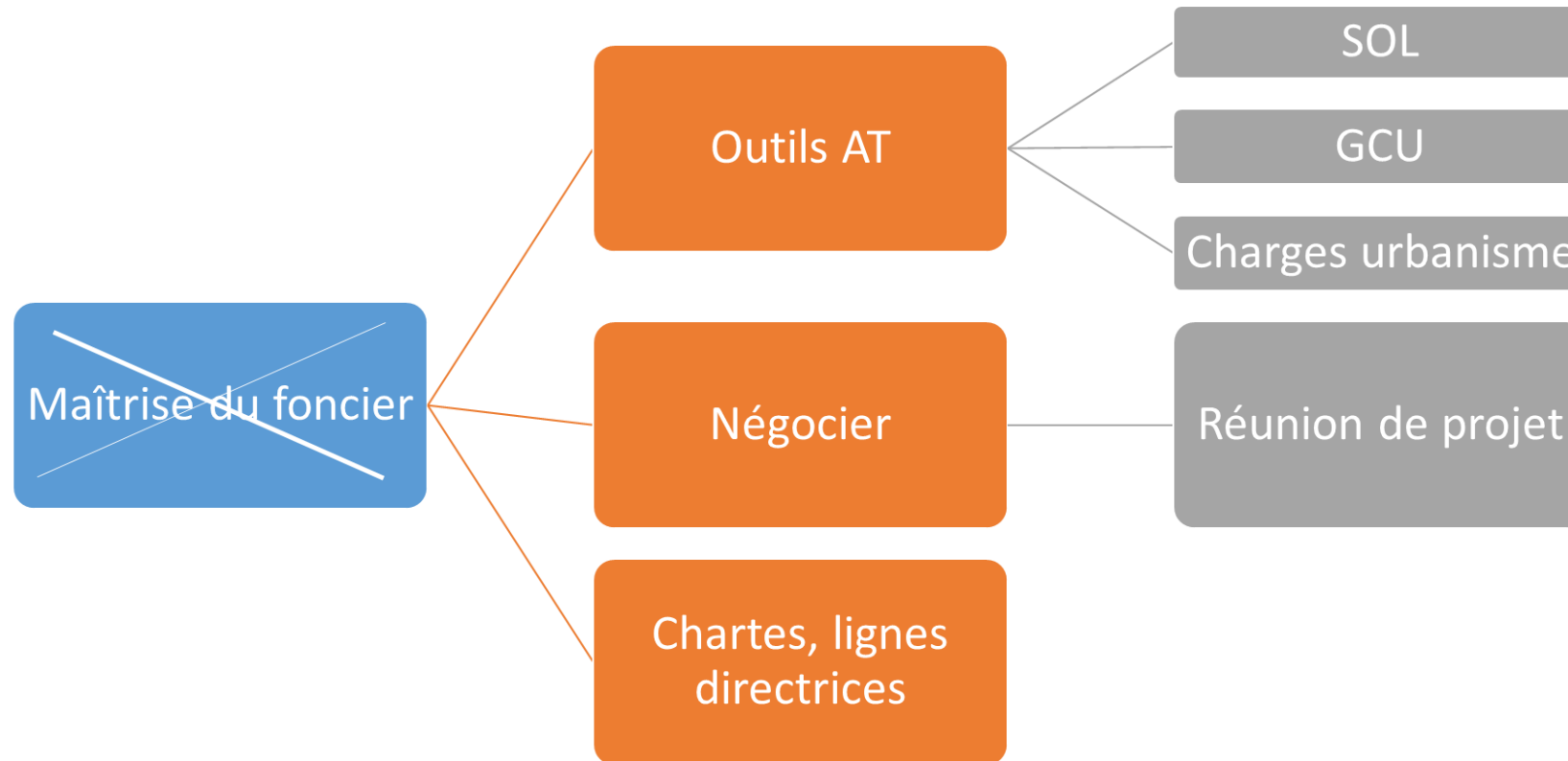
⇒ La commune n'est pas en mesure de définir précisément le projet

⇒ Elle fait appel à la procédure de dialogue compétitif

« procédure de passation à laquelle tout entrepreneur, fournisseur ou prestataire de services intéressé peut demander à participer et dans laquelle le pouvoir adjudicateur conduit un dialogue avec les candidats sélectionnés à cette procédure, en vue de développer une ou plusieurs solutions aptes à répondre à ses besoins et sur la base de laquelle ou desquelles les candidats retenus seront invités à remettre une offre »

Urbanisation durable

Les leviers



Urbanisation durable

Les leviers

- **Documents de cadrage pour une ZACC ou un réaménagement de site :**
 - Étude prospective relative au besoin de logement, aux commodités offertes par le site ;
 - Schéma directeur décrivant la réflexion urbanistique pour la zone ;
 - Schéma d'orientation local (SOL) déterminant pour la zone les objectifs d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **L'opération de revitalisation urbaine** : action visant, à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de convention associant la commune et le secteur privé.
» (CoDT, art. D.V.13).
 - ⇒ Périmètre opérationnel arrêté par le GW sur proposition du CC
 - ⇒ Possibilité de subvention régionale de 100 % pour l'aménagement du domaine public
 - ⇒ Principe : 1 € public pour 2 € privé dont au moins 1 € dans le logement

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **La zone d'enjeu communal** : destinée à accueillir de manière indifférenciée la résidence, les activités d'artisanat, de service, de distribution, de recherche ou de petite industrie, les établissements socioculturels, les constructions et aménagements de services publics et d'équipements communautaires ainsi que les équipements touristiques ou récréatifs. Cette zone doit aussi accueillir des espaces verts publics et un réseau de mobilité douce. » (CoDT, art. D.II.35)
 - ⇒ Objectif : renforcer et dynamiser les centres, éviter la dispersion de l'habitat
 - ⇒ Possibilité de révision accélérée du plan de secteur

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **Le site à réaménager (SAR)** : bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement de lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé (...) » (art. D.V.1 du CoDT)
 - ⇒ Objectif : assainir et réhabiliter des sites très bien situés à l'abandon
 - ⇒ Périmètre fixé par le GW d'initiative ou sur proposition
 - ⇒ Possibilité pour la commune d'exproprier
 - ⇒ Accès à une subvention régionale pour études et certains travaux

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **Le périmètre de remembrement urbain (PRU)** : vise tout projet d'urbanisme de requalification et de développement de fonctions urbaines qui nécessite la création, la modification l'élargissement, la suppression ou le surplomb de la voirie par terre et d'espaces publics. » (art. D.4.19 du CoDT).
 - ⇒ Objectif : redynamisation des villes
 - ⇒ Simplification pour modifier les limites des domaines public-privé
 - ⇒ Simplification pour s'écarter de prescriptions non adaptées
 - ⇒ Sur base d'un projet d'urbanisme concret élaboré
 - ⇒ Le Conseil communal peut proposer un PRU au GW

Urbanisation durable

Les leviers

- **Outils d'aménagement opérationnel**
 - **L'opération de rénovation urbaine** : action d'aménagement globale et concertée, d'initiative communale, qui vise à restructurer, assainir ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à y favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique ou culturelle dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres » (art. D.V.14 du CoDT).
 - ⇒ Objectif : améliorer l'habitat de manière globale
 - ⇒ Phases de concertation (vision) et mise en œuvre (fiches projets)
 - ⇒ Subvention RW pour aménagement et acquisition

Urbanisation durable

Les leviers

- **Site étendu et outils d'aménagement opérationnel - Exemples**
 - L'écoquartier « Rives ardentes » sur le site de Coronmeuse à Liège (ZEC) : <https://www.liege.be/fr/vie-communale/projet-de-ville/grands-projets/a-venir/le-developpement-de-coronmeuse>
 - Le PRU du quartier de la gare à Gembloux: <https://www.gembloux.be/ma-commune/services-communaux/amenagement-du-territoire/nouveautes/images/pru-quartier-de-la-gare-enquete-publique.pdf>
 - L'écoquartier des Sucreries à Genappe : https://jacquesteller.files.wordpress.com/2017/10/rapport_et_genappe.pdf

Urbanisation durable

Les leviers

- **Leviers financiers**
 - **Fonds européen de développement régional (FEDER)**
 - **Appels à projet de la Wallonie :**
 - SAR (ex. Plan Marshall 2.vert)
 - Développement de petits projets communaux

Urbanisation durable

Les leviers

- **Pour aller plus loin**
 - Référentiel quartiers durables
 - Des projets d'urbanisme pour renforcer le territoire – Référentiel
 - Le Guide communal d'urbanisme – Un outil pour favoriser la maîtrise énergétique et plus globalement le développement durable
- ⇒ <http://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/assets/documents/content/bonne-pratique/455/urbanisation-durable-quel-role-peut-jouer-la-commune-comment-agir.pdf>

Communication

Et si ... la communication était facilitée ?



Présenter l'utilité d'un **accord-cadre** et de la **méthode agile**

Constats et objectifs

- Communication est essentielle dans la mise en œuvre du PAEDC
 - Thématique complexe
 - Toutes les communes ne disposent pas des ressources humaines suffisantes et suffisamment formées pour mener à bien un plan de communication et de mobilisation professionnel
- Appel à un prestataire externe professionnel
- Pas de devoir refaire un marché à chaque fois
 - Difficile de définir précisément l'entièreté de la mission avant de commencer : PAEDC évolutif et nouvelles opportunités
 - Besoin d'un mode de partenariat flexible, réactif et évolutif
- Accord-cadre relatif au développement, à la mise en œuvre et au suivi d'un plan stratégique de communication pour le Plan Energie Climat avec un bureau de communication

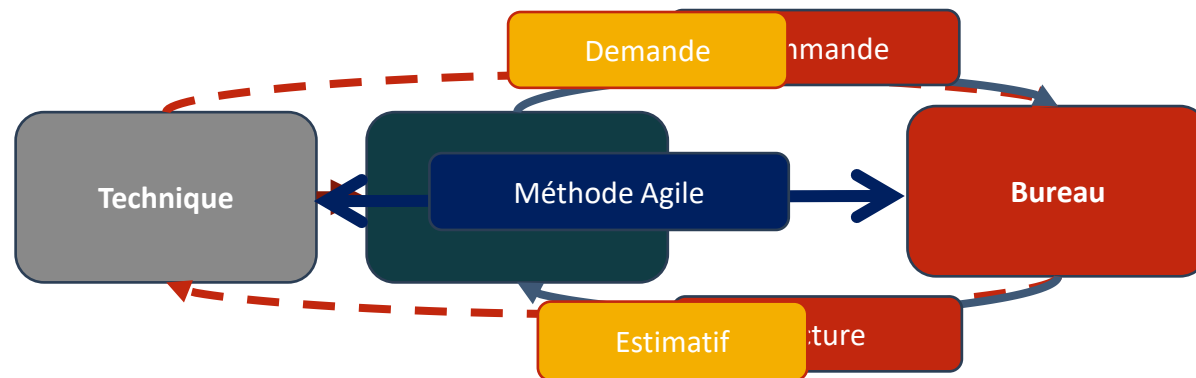
Fonctionnement

- Marché à bordereau de prix
- Le marché peut au total être prolongé 3 fois et prendra maximum 4 ans
- Selon l'accord, le bureau peut répondre à toutes les demandes de communication
- Le prestataire offre des prix unitaires et est payé uniquement pour les quantités effectivement commandées
- La commune présume d'un temps de travail total de l'ordre de 300 heures pour la première année pour faire un budget approximatif
- Modèle de cahier des charges

Moyens : 25.000 euros/an → soit 100.000 euros/4ans

Fonctionnement

- 2 critères importants
 - Collaboration sur le long terme → 4 ans
 - Flexibilité, réactivité et évolutivité

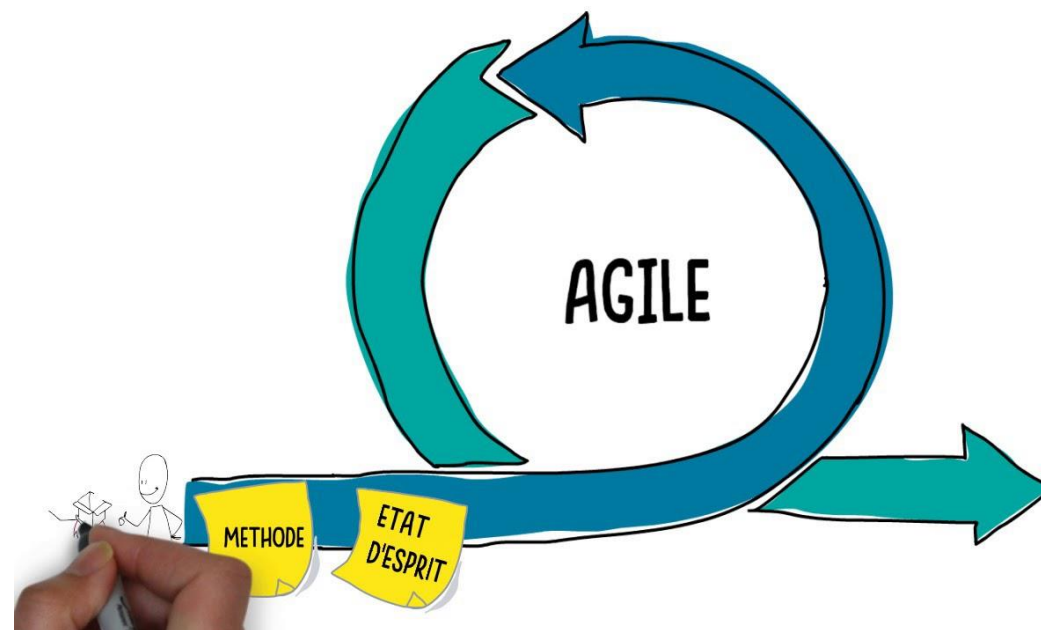


- Objectifs à court terme
- Création de sous-projets
- Avancée et validation progressive

Place au changement et imprévus
Dialogue privilégié
Evolution

Fonctionnement

- Rencontres régulières
- Inspiration
- Validation étape par étape
- Itération
- Dialogue privilégié avec le prestataire de service



Mission du prestataire



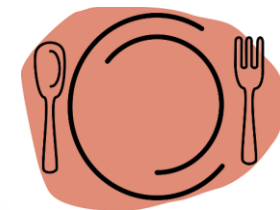
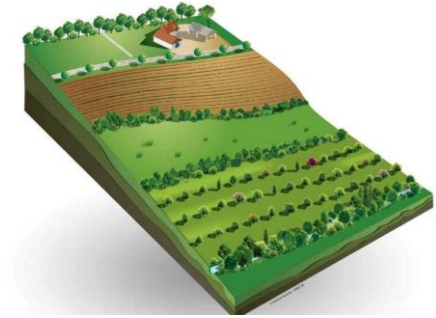
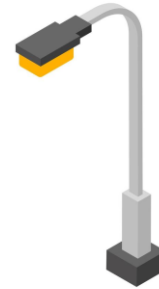
- Elaboration d'un plan de communication stratégique du Plan Energie Climat (en interne et externe)
- Définition des priorités de communication
- Choix des supports les plus appropriés
- Choix du style de messages à diffuser
- Définition d'actions spécifiques et ciblées, telles que des campagnes médias (radio, TV, presse)
- Tâches ponctuelles : stratégie en matière de diffusion de l'information auprès des publics-cibles concernés, aide à la rédaction de textes, animation de pages web, conception de supports divers, écriture de brochures, communiqués et conférences de presse, etc.
- Travaux relatifs à la création graphique et à des prestations graphiques, ainsi qu'à l'impression de supports : papier et web

Exemples de communication

- Authenticité
- Charte graphique
- Agroforesterie
- Eclairage public au LED
- Changement de fournisseur d'électricité
- Travaille avec Courant d'Air sur l'éolien
- Communication externe et interne (mails, newsletters, etc.)
- Modifié les cantines durables à l'école et en interne (800 enfants)
- Gestion différencié
- BD changement de paradigme sur Welkenraedt en 2050
- Eco-team
- Urbanisme durable
- Street marketing

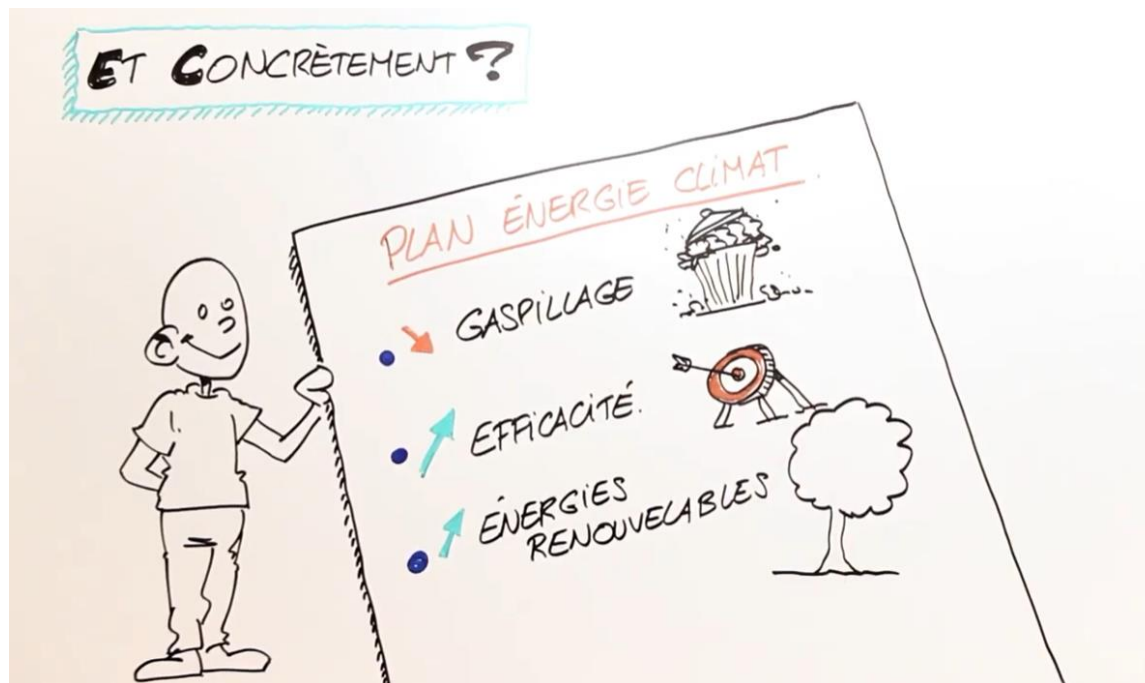


ENGAGÉE POUR
UN LIEU DE VIE
PARTAGÉ



Exemples de communication

- Vidéo présentant la démarche du PAEDC au public : [Vers l'autonomie énergétique citoyenne et communale | Welkenraedt - YouTube](#)



Points d'attention

1. Trouver un bureau d'étude avec qui ça fonctionne. Phase de prospection importante.
2. Nécessite de sensibiliser le Collège à l'intérêt de la démarche et comment ça fonctionne
3. La collaboration demande énormément de temps mais peut être mise en dormance et réactivée

Conclusion

- Projet évolutif
- Flexibilité technique et budgétaire
- Cocréation et atteinte de l'objectif final
- **Clé du succès → confiance**



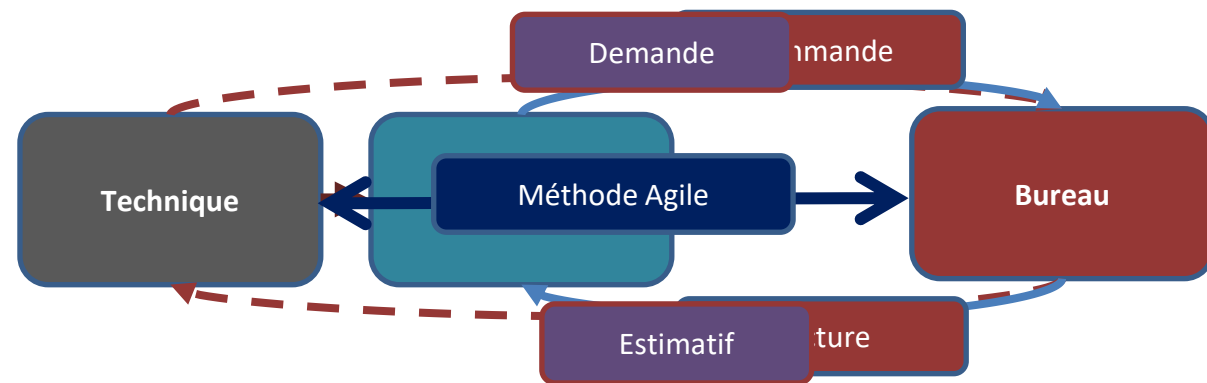
Contrat-cadre avec un bureau d'études énergie

Même principe, différente thématique

Fonctionnement

- Missions principales
 - Vision stratégique de rénovation des bâtiments à 2050
 - Fiches bâtiments
 - Soutien technique de projet
 - Optimisation énergétique et suivi de chantier
 - Autres
- Avantages
 - Gestion budgétaire
 - Transparence
 - Non-exclusivité

Relation humaine
Confiance
Pérennité



Exemples de services

- Stratégie globale du parc immobilier avec cadastre énergétique
- Audits énergétiques
- Quickscan
- Aide avec Renowatt
- Aide à la rédaction plan de relance, Ureba, cahiers des charges
- Fuite de chauffage dans une école, prêt pour la rentrée → réactif, rédaction du cahier des charges, suivi du chantier
- Etude de potentiel éolien
- Peuvent externaliser (architectes, études de stabilité, etc.)
- Animateur sensibilisation



RENOWATT



Adaptation

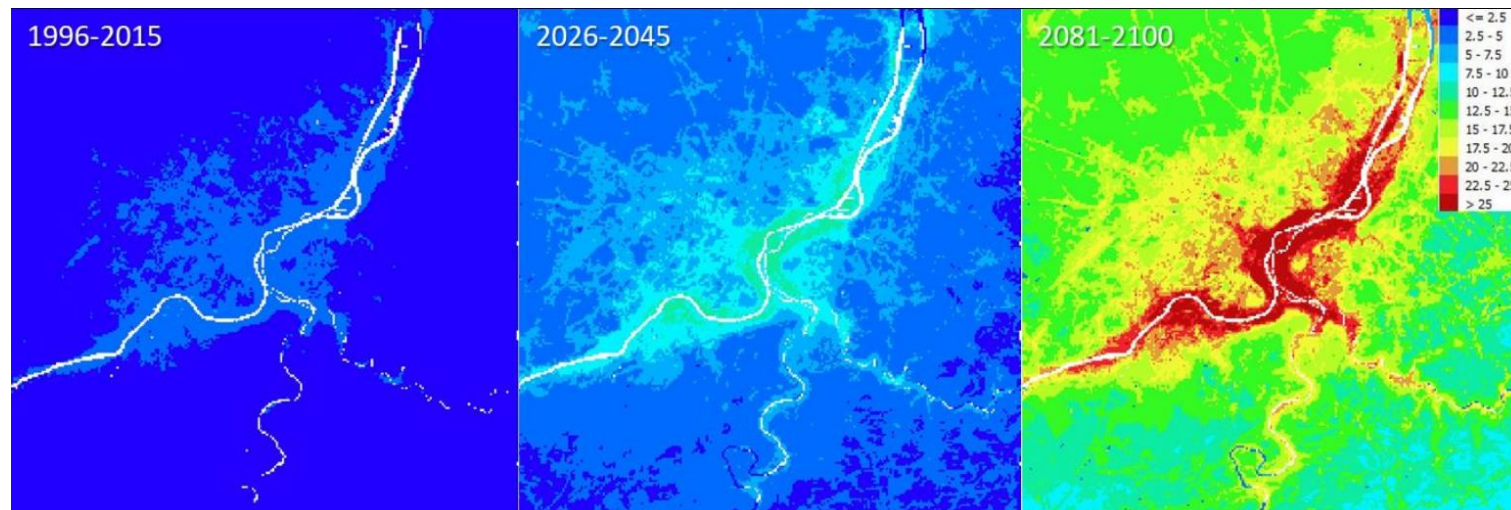
Plan Canopée de la ville de Liège



- PPT basé sur la présentation de Mélanie Haid de la Ville de Liège au Congrès Printemps Résilient, juin 2022
- Pour la présentation originale
 - [PRINTEMPS RESILIENT - M HAID - YouTube](#)
 - [Atelier_Canicules_2_Haid_Melanie_Liège.pptx \(live.com\)](#)

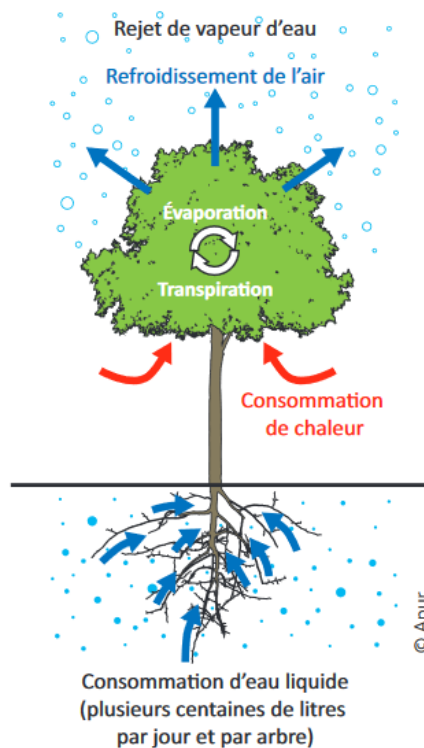
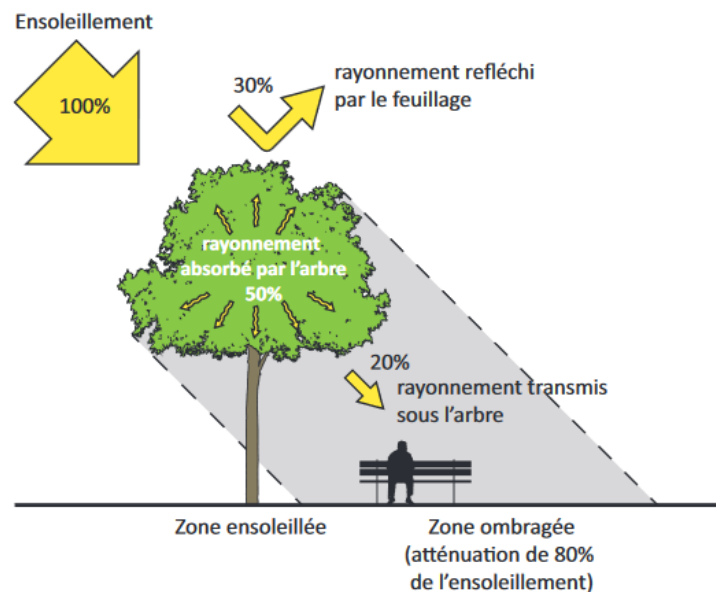
Plan Canopée – Ville de Liège

- Moyen d'adaptation du territoire communal au changement climatique
- Double objectif
 - Diminuer les îlots de chaleur en augmentant le couvert arboré
 - Renforcer le maillage écologique arboré



*Estimation du nombre moyen de **jours de vagues de chaleur** par an pour Liège et sa région pour la période **2081-2100**, selon le scénario RCP8.5 de forçage radiatif établi par le GIEC (Source: SmartPop, 2019)*

L'arbre comme mesure d'adaptation



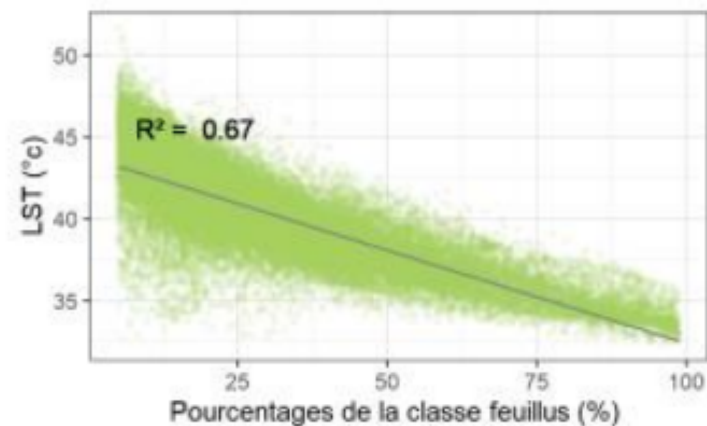
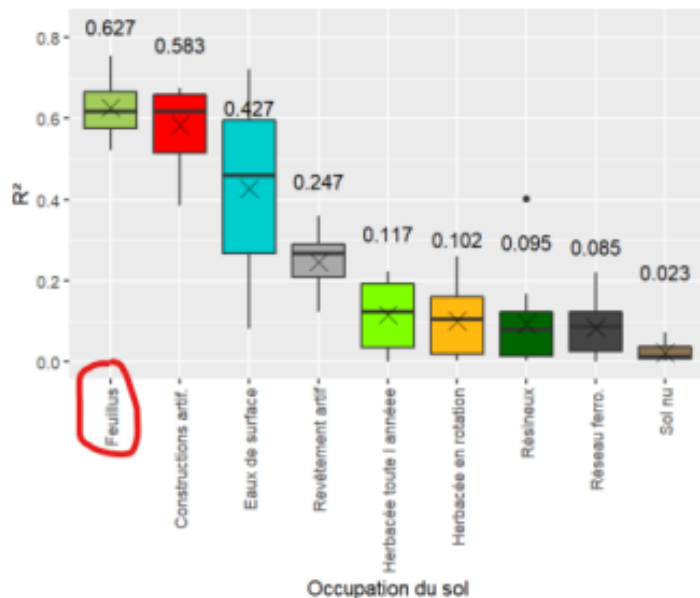
4 mécanismes :

- Réflexion
- Absorption
- Ombrage : évite que les matériaux accumulent la chaleur et la restitue la nuit
- Evapotranspiration : climatiseur naturel

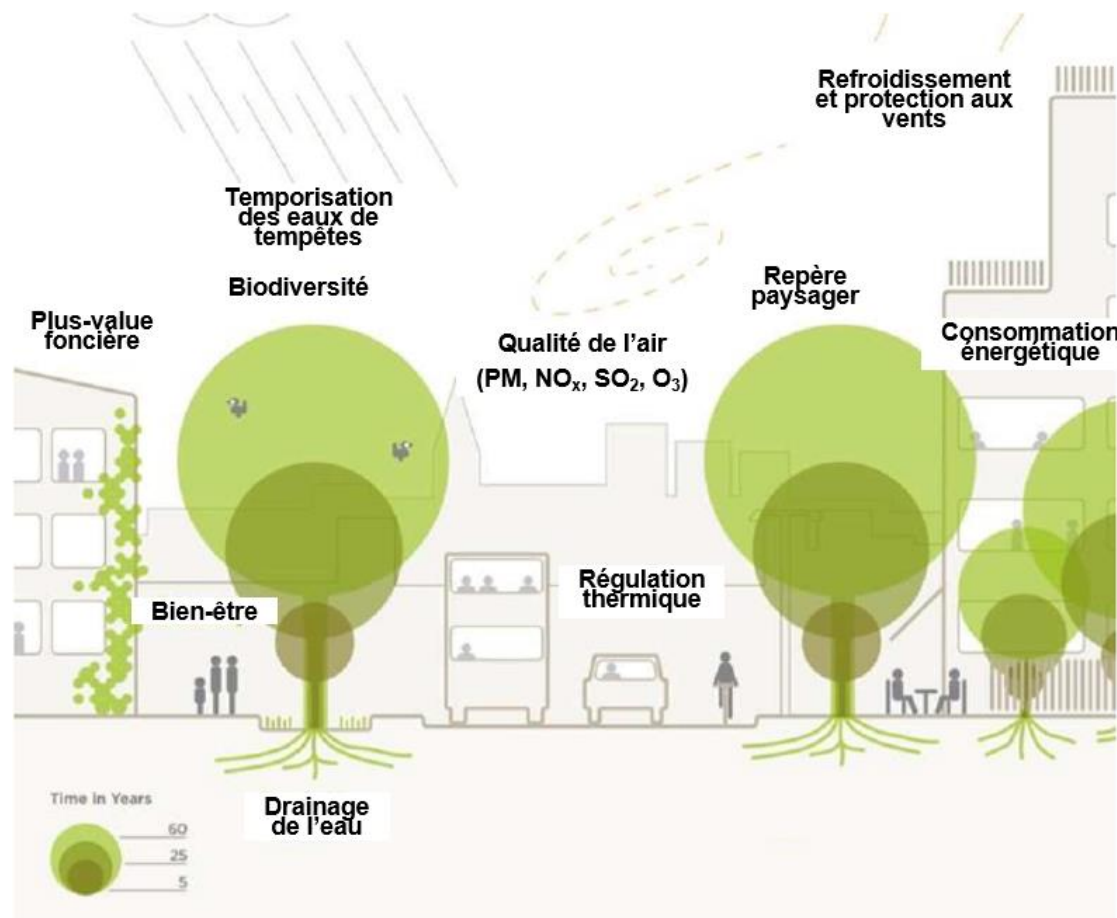
**Régulation thermique urbaine
par les arbres** (Source: Ateliers
parisiens de l'urbanisme)

L'arbre comme mesure d'adaptation

Arbres : 1^{er} facteur qui diminue la température



L'arbre comme mesure d'adaptation

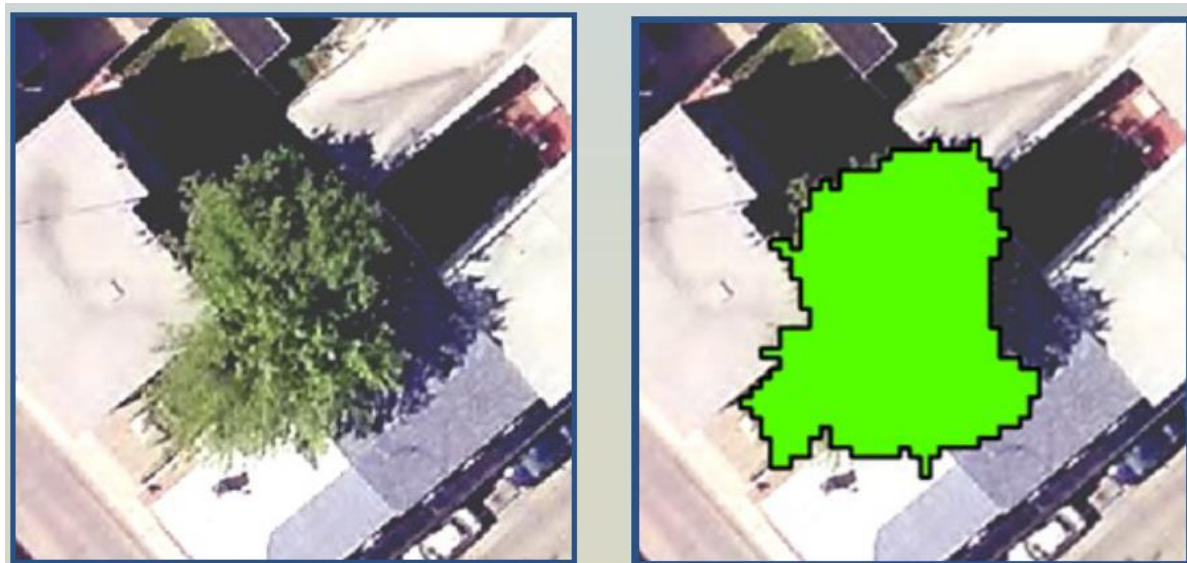


Services rendus par les arbres urbains
(Source: Trees & Design Action Group)



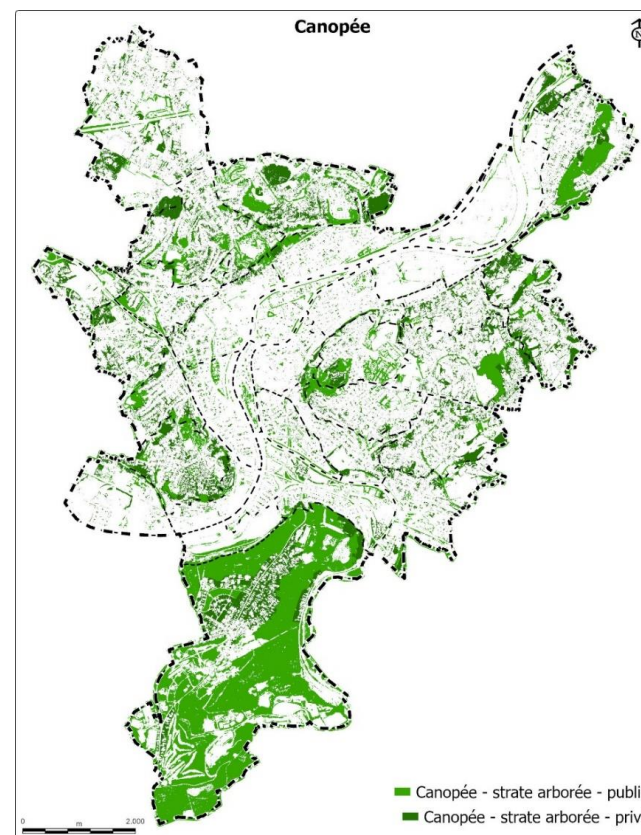
L'arbre comme mesure d'adaptation

- Arbre de 3m et d'une surface de 4m² qui peut procurer de l'ombrage = arbre urbain à haute-tige
- Surface de canopée = surface de la projection au sol de la couronne de l'arbre



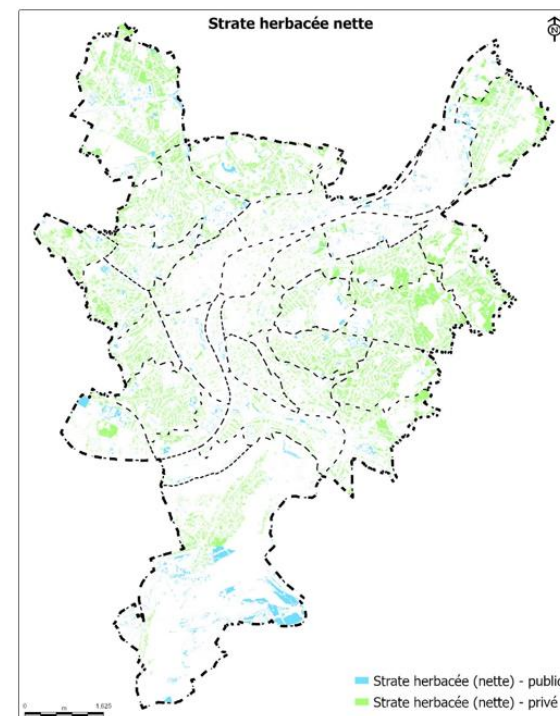
Etat des lieux

- Cartographie de la canopée
- 31,4% de canopée sur le territoire liégeois
 - 36,8% secteur public : réparti inégalement (bois du Sart-Tilman, terrils, etc.)
 - 25% secteur privé
 - Des quartiers de plaine alluviale peu arborés



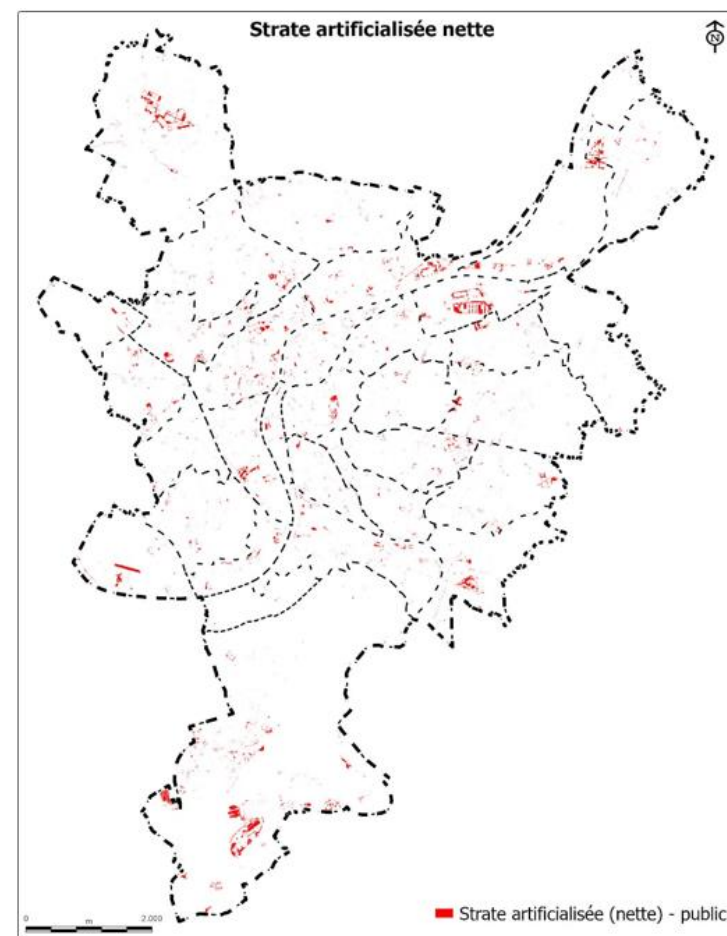
Sites potentiels de plantation

- Zones herbacées publique et privée : exclusion des zones à valeur biologique, les terrains agricoles, les terrains de foot, etc.
 - Brut : 25%
 - **Nette : 15% (1057 ha)**
 - Public : 17% (170 ha)
 - Privé : 887 ha (83%) → importance des jardins et des citoyens dans la réussite du plan



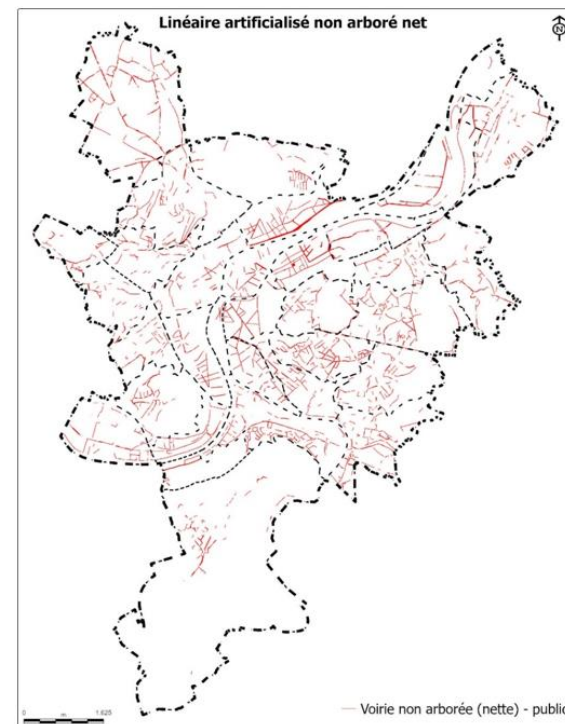
Sites potentiels de plantation

- Zones artificialisées et voiries sans arbres
 - Trottoirs, stationnements, ilots directionnels, places de parking
 - 3% nette de place disponible (115 ha)

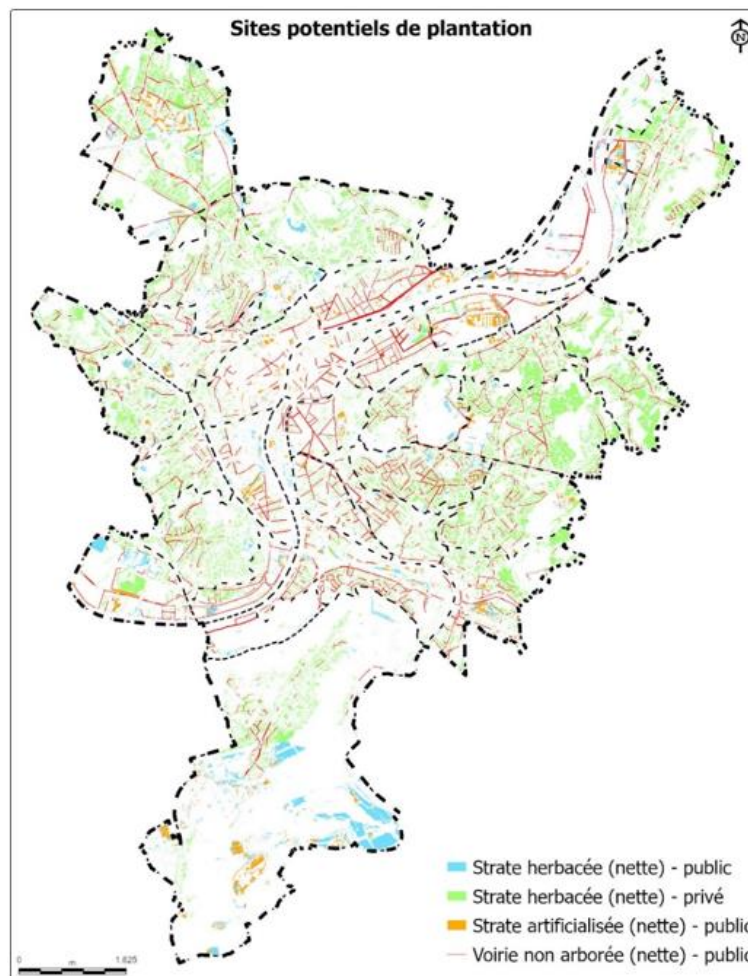


Sites potentiels de plantation

- Zones artificialisées et voiries sans arbres
 - Inventaire des voiries qui correspondent à certains critères de largeur (10m) pour alignement simple ou double
 - **240km potentiellement disponibles**
 - Très cher de débétonner et de planter
 - Privilégier les espaces verts
 - Privilégier les quartiers centraux : moins de canopée et moins d'espace disponible
- Besoin de désartificialiser et donc plus de budget

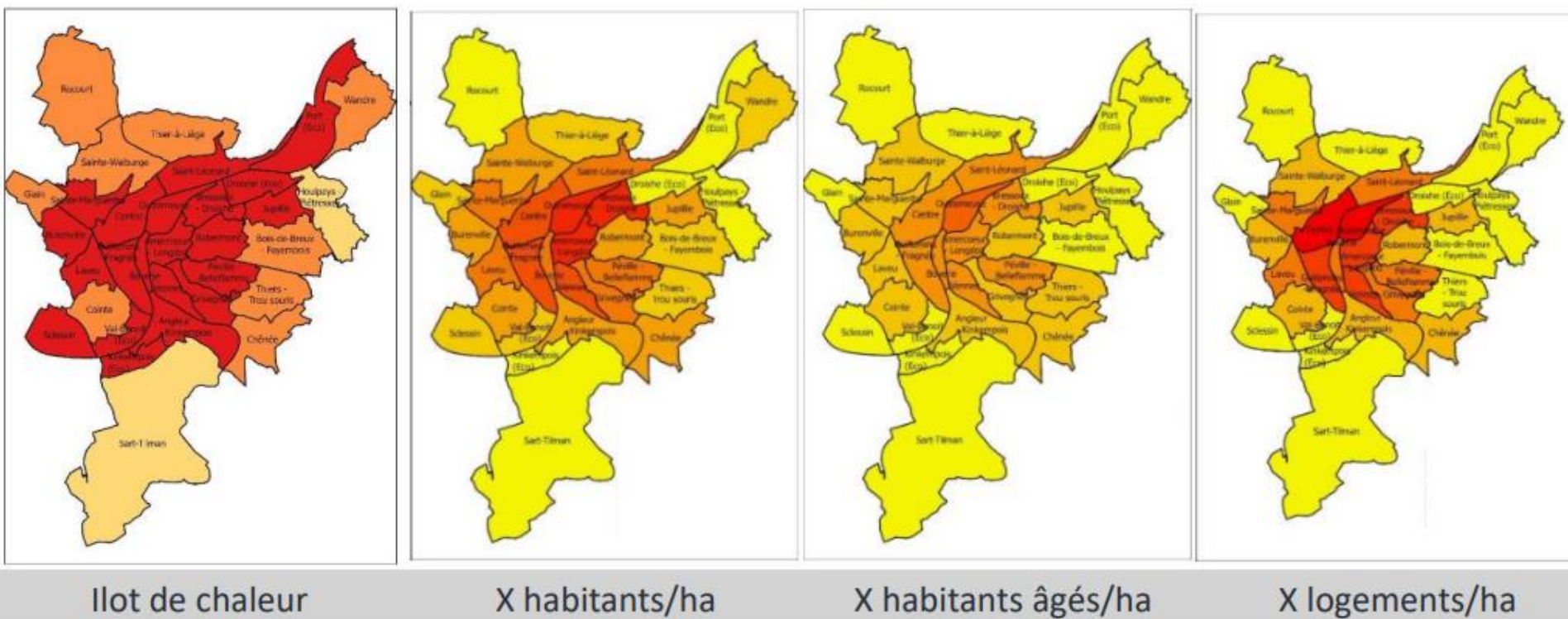


Sites potentiels de plantation

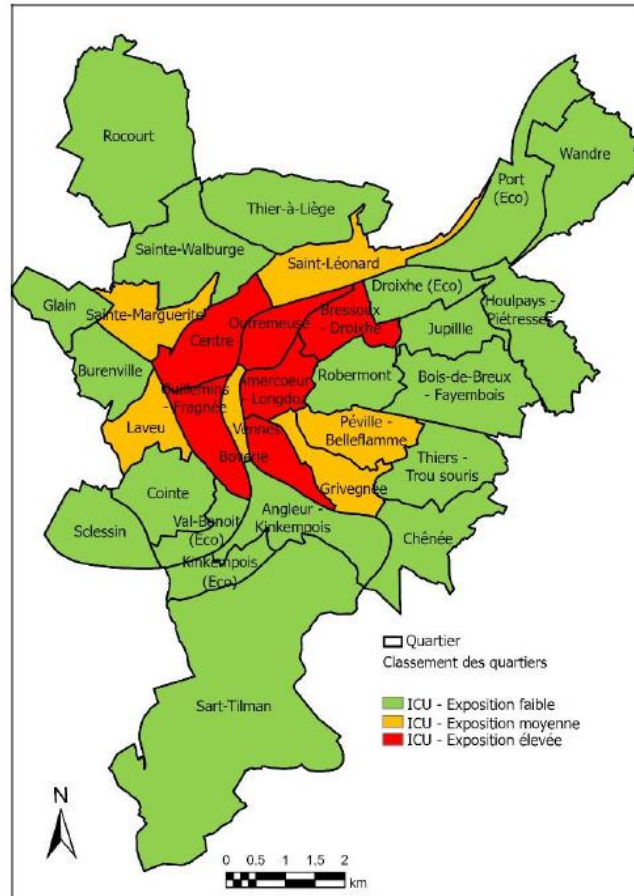


Priorisation des zones d'actions

- Croisement des îlots de chaleur urbains avec la densité de population sensible (+ 65 ans) et la densité de logement
- Carte des quartiers les plus sensibles aux îlots de chaleur urbains basée sur un indicateur combiné de 4 paramètres



Priorisation des zones d'actions



Sensibilité élevée aux ICU

Amercoeur – Longdoz	Bressoux – Droixhe
Centre	Guillemins – Fragnée
Outremeuse	Vennes

Sensibilité moyenne aux ICU

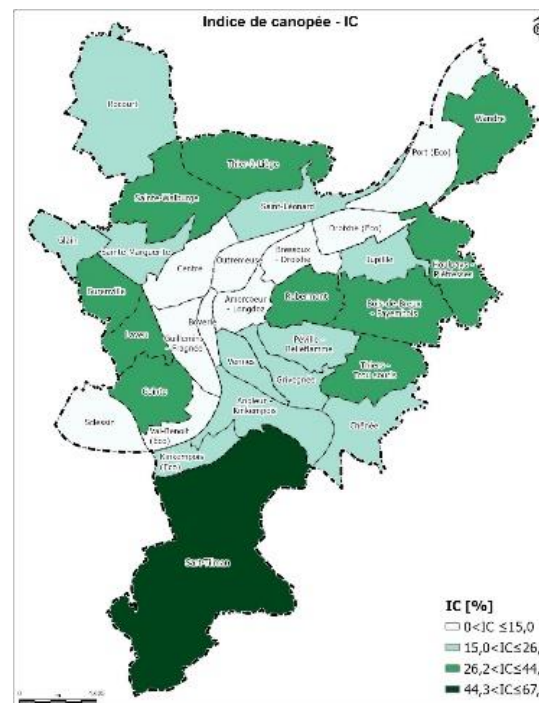
Boverie	Grivegnée
Laveu	Péville – Belleflamme
Saint-Léonard	Sainte-Marguerite

Sensibilité faible aux ICU

Angleur – Kinkempois	Bois-de-Breux – Fayembois
Burenville	Chênée
Cointe	Droixhe (Eco)
Glain	Houlpays – Piétresses
Jupille	Kinkempois (Eco)
Port (Eco)	Robermont
Rocourt	Sainte-Walburge
Sart Tilman	Sclessin
Thier-à-Liège	Thier – Trou souris
Val Benoît (Eco)	Wandre

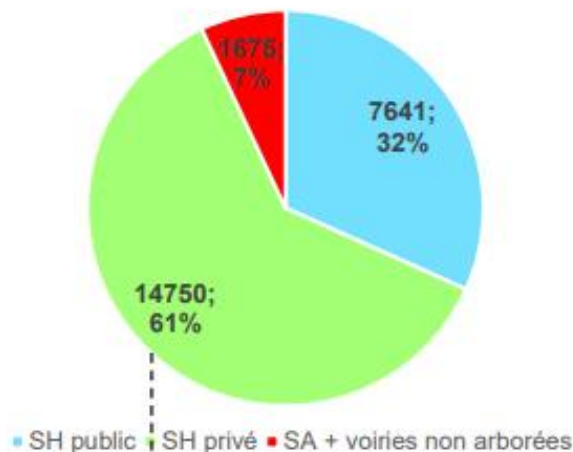
Détermination d'objectifs de canopée objectifs

- Objectif : 3% du territoire supplémentaire recouvert de canopée (+1%, +3%, +5% en fonction des quartiers)
 - 2020 : 31,4%
 - 2050 : 34,4%
- Un arbre a une canopée de 80m² en 20-30 ans → **24 000 arbres** à planter sur le territoire communal
- 5x plus de place dans le domaine privé que public
- Collège : 1/3 d'arbres plantés par le public, 2/3 par le privé
- Public : ville, SPW, province, université, etc.
- Quartiers blancs vont changer de couleur sauf deux



Détermination d'objectifs de canopée

Répartition des plantations d'arbres par site



Implication citoyenne forte
Semaine de l'Arbre
Passeurs d'Arbres

Augmentation de l'Indice de Canopée : 3%

2021 : IC = 31,4%

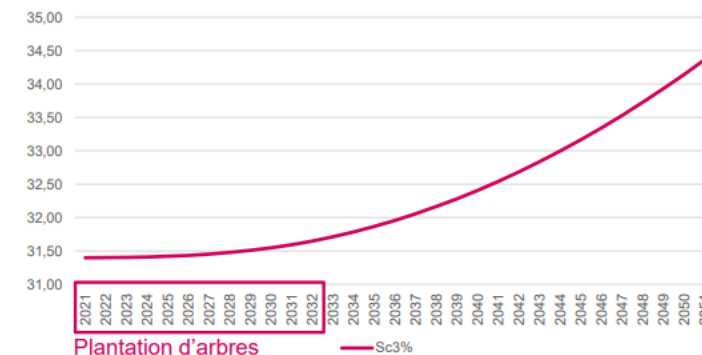
2 156 ha

2050 : IC = 34,4%

2 362 ha

Canopée : + 206ha

#arbres : + 24.000

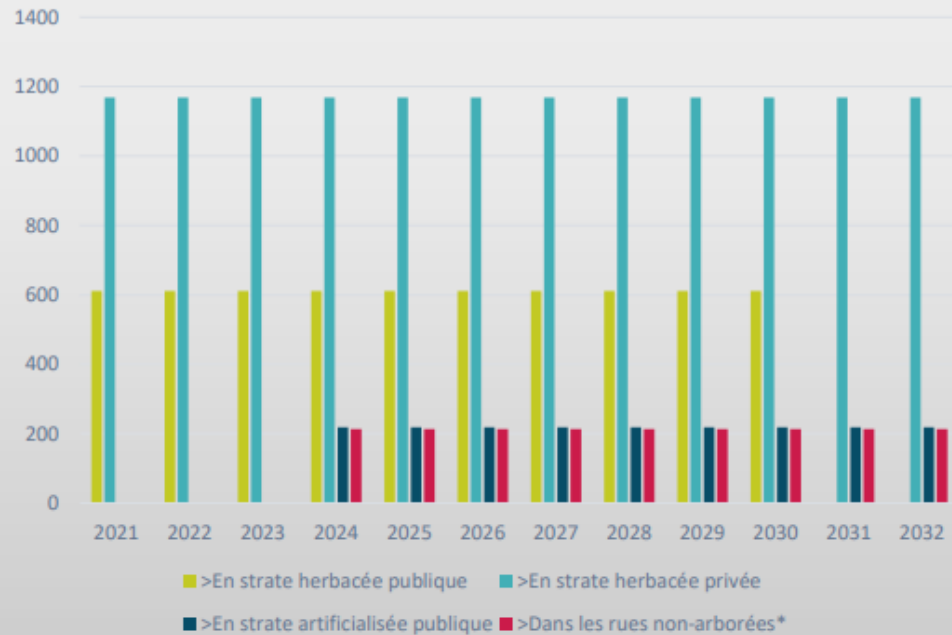


Durée de plantation proposée : 12 ans

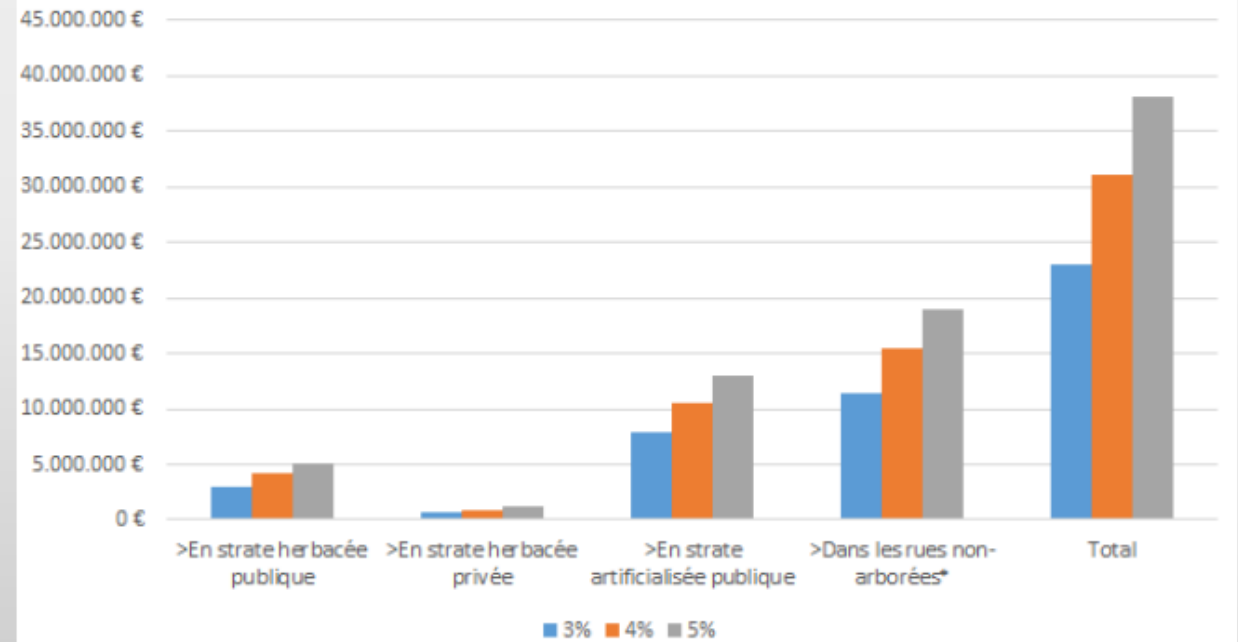
Période proposée : 2021 - 2032 = URGENCE

Planification et budget

Plan Canopée 2021-2032 : Ventilation des plantations
d'arbres

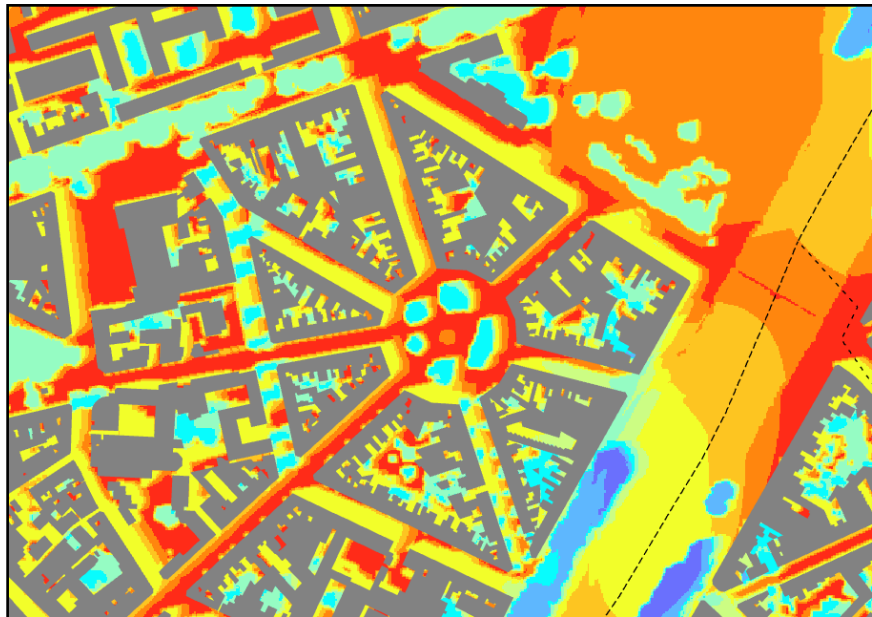


Devis estimatif



Îlots de chaleur urbain à haute résolution

- Priorisation des actions au sein des quartiers = « **masterplan Canopée** » par quartier
- Cartographie des températures ressenties lors de la canicule du 25 juillet 2019 à très haute résolution spatiale



Indicateur de stress thermique
urbain : valeurs maximales

[%]

≤ 10

≤ 20

≤ 30

≤ 40

≤ 50

≤ 60

≤ 70

≤ 80

≤ 90

≤ 100

□ Quartier

Sources :

Limites des quartiers - Ville de Liège, 2019

Simulations climatiques - Plan canopée, VITO et ISSeP, 2021

Planter le bon arbre au bon endroit dans de bonnes conditions

- Sélection de 188 espèces avec un bon potentiel d'avenir dans un contexte de changement climatique (sol sec, sécheresse)
- Maladies émergentes
- Diversité spécifique et diversité fonctionnelle (platanes)
- Critères de croissance : volume aérien disponible, volume souterrain nécessaire
- Critères liés aux services écosystémiques

Impact sur les îlots de chaleur urbains et les services écosystémiques de régulation rendus par les arbres

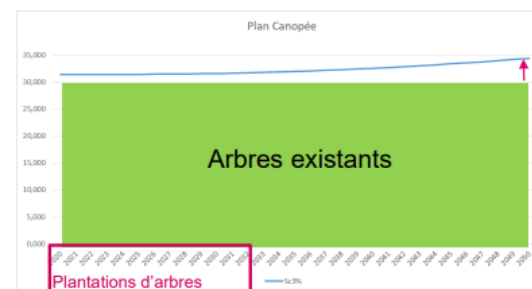
- Dernière étude en cours
 - Stockage du carbone
 - Capacité de dépollution atmosphérique
 - Interception des eaux pluviales
 - Connectivité écologique
- Cartographier et donner des arguments pour convaincre

Stratégie et leviers d'actions

1 : Conserver
les arbres
existants

2 : Compenser
les arbres
abattus

3 : Augmenter
le couvert arboré



Augmenter le couvert arboré

Renforcer



Densifier



Optimiser



Un arsenal d'outils

Un arsenal de 6 outils pour conserver - compenser - augmenter le couvert arboré					
					
Objectifs du Plan Canopée	Données du Plan Canopée	Règlement sur la conservation des arbres	Guide de l'Arbre Urbain	Semaine de l'Arbre	CoDT
Lignes directrices OG +3% OS +1% OS +3% OS +4%	Canopée SP s. herbacée SP s. artificialisée ICU STU		Politique Arboricole Communale Bonnes pratiques	Journée > Semaine Jardins privés +1200 hautes-tiges	Analyse des PU
Voté le	En ligne	Voté le 28/09/2021	Publication 2022	En cours	A l'étude
<i>Augmenter</i>	<i>Augmenter</i>	<i>Conserver Compenser</i>	<i>Conserver</i>	<i>Augmenter</i>	<i>Conserver Compenser Augmenter</i>

Les actions citoyennes

Consultation

- Avis et suggestion citoyenne sur les projets de plantation en espace public

Participation

- Permettre aux citoyens d'agir concrètement et facilement
- Plantations symboliques par les comités de quartier qui ramènent des citoyens
- Sponsoring pour les groupes qui n'ont pas de terrain mais de l'argent (arbres dans les écoles)

Implication

- S'impliquer dans les projets de végétalisation de la ville
- Appel à passeurs d'arbre
- Réseau de citoyens relais dans chaque quartier qui recevra une formation sur les arbres
- Atelier de démonstration de plantation, de taille, quelle arbre planter dans son jardin
- Visites des arbres par les passeurs d'arbres
- Site canopée : conseil des experts dont une app qui aide à choisir son arbre en rentrant les dimensions du jardin et l'ensoleillement (accent sur la résilience et la diversité)
- Brochure : cartes avec la canopée, sites potentielles de plantation
- Téléphone vert

Les actions citoyennes



PLAN
CANOPÉE

Conseils des experts ▾

S'impliquer

Semaine de l'arbre

Actualités

Choisir le bon arbre

Sélection des essences pour
Liège

Planter

Entretenir et soigner

Choisir un arbre avec notre outil

Croissance Port Tolérance ombrage Tolérance sol sec Nature sol Support biodiversité Mellifère Fruit comestible ... ▾

- lente
 normale
 rapide

FILTRES

RESET

CACHER LES FILTRES

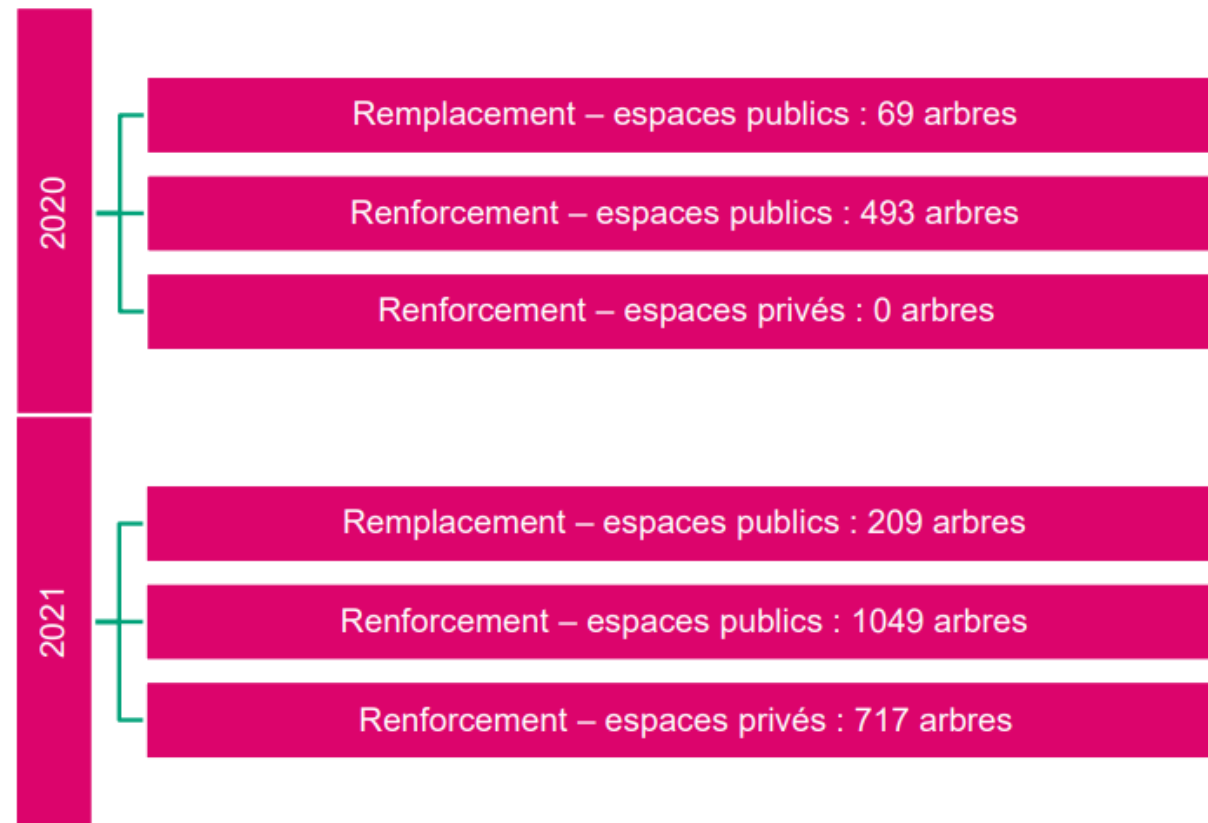
! Sélectionner des essences pour pouvoir télécharger la liste.

Ma sélection 0

<input type="checkbox"/>	Nom	Nom latin	Hauteur	Largeur	Port	
<input type="checkbox"/>	Orme Rebona	Ulmus Resista © 'Rebona'	11m à 15m	10m	● élancé	FICHE
<input type="checkbox"/>	Févier d'Amérique doré sans épines	Gleditsia triacanthos 'Sunburst'	11m à 15m	10m	▲ conique	FICHE
<input type="checkbox"/>	Erable de Freeman Jeffersred	Acer x fremanii 'Jeffersred'	11m à 15m	10m	● élancé	FICHE
<input type="checkbox"/>	Erable champêtre	Acer campestre	11m à 15m	10m	● ovoïde	FICHE
<input type="checkbox"/>	Aulne blanc	Alnus incana	11m à 15m	10m	● ovoïde	FICHE
<input type="checkbox"/>	Bouleau de l'Himalaya	Betula utilis var. jacquemontii	11m à 15m	10m	● ovoïde	FICHE
<input type="checkbox"/>	Cormier	Sorbus domestica	11m à 15m	10m	● ovoïde	FICHE
<input type="checkbox"/>	Aulne d'Italie	Alnus cordata	11m à 15m	10m	▲ conique	FICHE
<input type="checkbox"/>	Magnolia à grandes fleurs	Magnolia grandiflora	11m à 15m	10m	▲ conique	FICHE
<input type="checkbox"/>	Alisier blanc	Sorbus aria	11m à 15m	10m	● ovoïde	FICHE

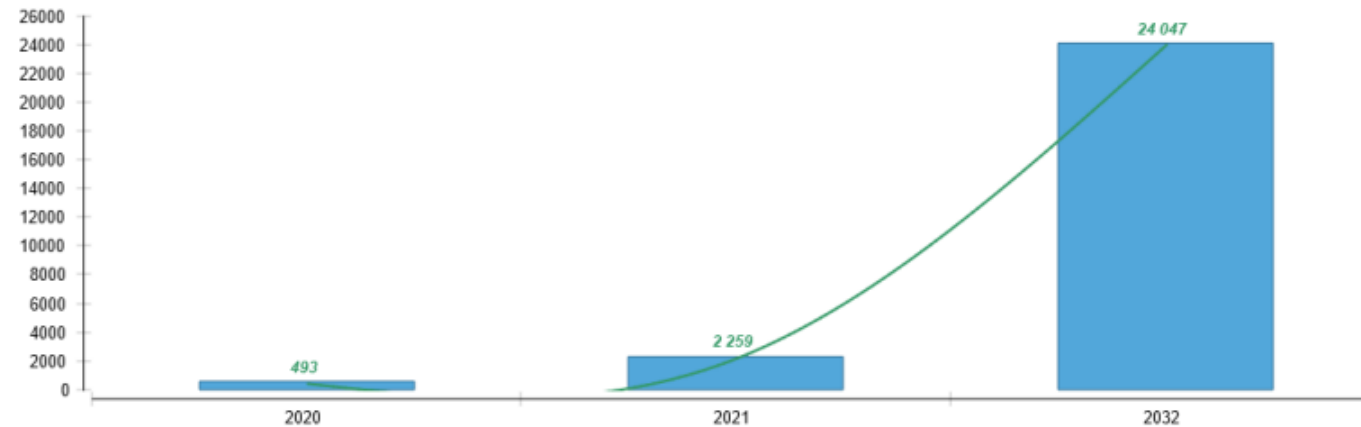
Premiers résultats

A l'échelle du territoire communal : espaces publics et espaces privés



Premiers résultats

A l'échelle du territoire communal : espaces publics et espaces privés



2 259 arbres plantés sur un objectif de 24 047

Soit un taux d'achèvement de 9,4 %

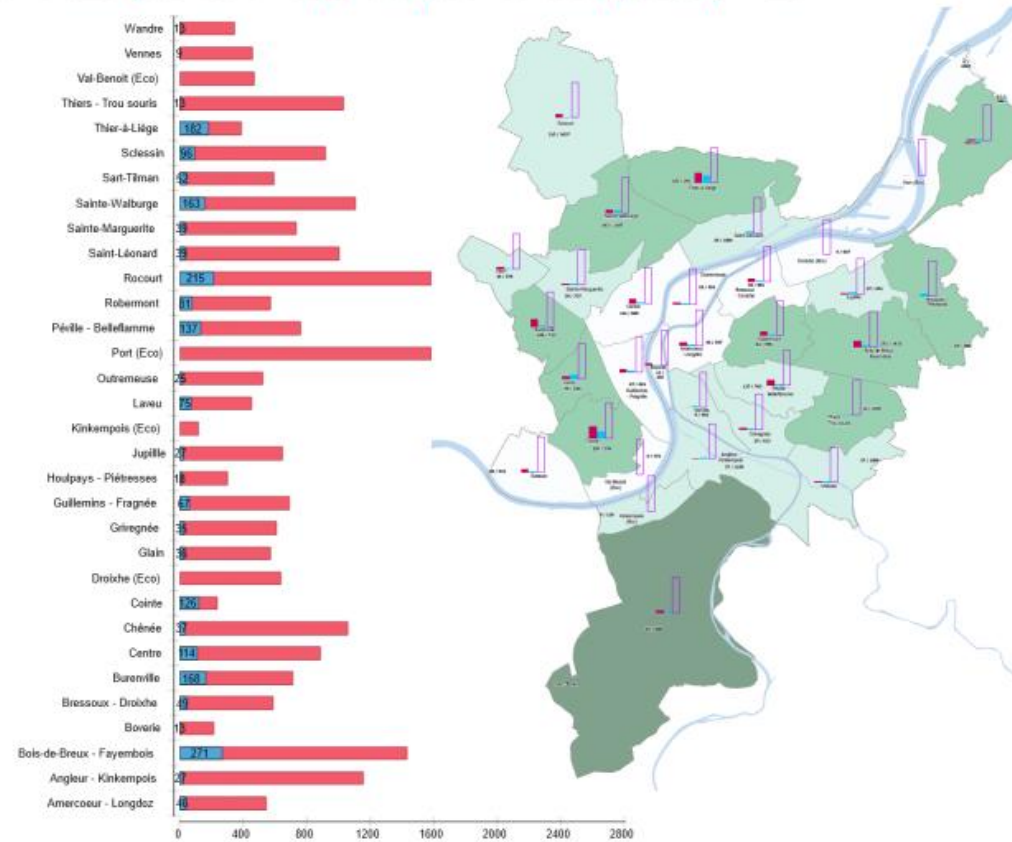
Remarque : sécheresse historique 2022

80 arbres à remplacer en espaces publics sur un total de 1 820 arrosés

Taux de reprise de 95,6 %

Premiers résultats

A l'échelle des quartiers : espaces publics et espaces privés



Premiers résultats

Données bientôt disponibles sur l'Open Data : <https://opendata.liege.be>



Le futur

Espaces d'intérêt public : les partenaires actuels (et futurs)
600 à 800 arbres à planter par an



Le futur

Espaces privés : les citoyens-partenaires
1200 arbres à planter par an

DANS LE CADRE DU PLAN CANOPÉE,
L'ASBL LIÈGE PROPRIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT ORGANISE LA



**SEMAINE DE
L'ARBRE**

Du 19 au 26 novembre 2022

Distribution gratuite
de milliers d'arbres et arbustes aux Liégeois



Pour plus d'informations

04 238 33 88
canopee@liege.be



PASSEURS D'ARBRES

Appel à candidatures
« Liège, Ville verte et durable »



Leviers & freins

- Leviers
 - Soutien du politique
 - Budget
 - Popularité de l'arbre
 - Les études pour légitimer le plan et convaincre
- Freins
 - Budget
 - Configuration des jardins citadins
 - NIMBY et crainte des nuisances (réseau passeurs d'arbre pour informer et démystifier)
 - Savoir et savoir-faire en régression

Conseils au niveau communal



1. Connaitre son patrimoine arboré et faire cartographier sa couverture
2. Connaitre les sites potentiels de plantation
3. Renforcer la sensibilisation et la capacitation des citoyens par rapport à l'arbre (bonnes pratiques, distribution, etc.)

Yes ! We Plant !



YES WE PLANT



- Votre commune a-t-elle un projet de plantation ?
- Subvention à la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger hautes-tiges et d'un alignement d'arbres
- Aide, facilitation et conseil pour les villes et communes

SUBVENTION À LA PLANTATION

Verger hautes-tiges

- 25 € / arbre d'une variété reconnue et certifiée

Alignement d'arbres et arbres têtards

- 6 € / arbre acheté en pépinière
- 2 € / bouture de saule

Haie vive

- 5 € / m (mono rang)
- 7 € / m (double rang)
- 9 € / m (triple rang et plus)

Taillis linéaire

- 1,50 € / m (mono rang)
- 3 € / m (double rang)
- 4 € / m (triple rang et plus)

SUBVENTION À L'ENTRETIEN

Arbre têtard

- 20 € / arbre

* Les montants sont multipliés par 1,5 lorsque les travaux sont réalisés par une entreprise spécialisée sans dépasser 80% du montant total de la facture.

Régime défini dans l'Arrêté du Gouvernement wallon et l'Arrêté Ministériel du 05/09/16 modifié par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 15/10/20.

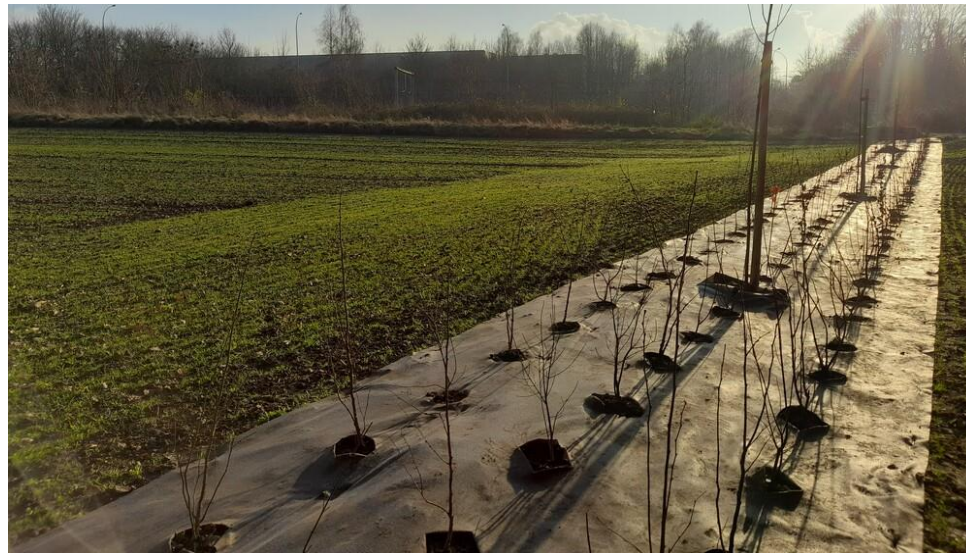
QUEL SOUTIEN FINANCIER ?



Yes ! We Plant !



1. **Mutualisation** de l'entretien des haies
2. Distribution gratuite de plants de haies pour les **projets d'envergure** (minimum 500 plants par lots) : 200 000 plants gratuits entre novembre 2022 et février 2023
3. **Cinq Conseil'haies** pour accompagner les projets de plantation : conseils techniques et pratiques
4. Lancement de l'action **Inventori'haies** : identification de semenciers potentiels



Yes ! We Plant !



YES WE PLANT



Haies multifonctionnelles : créer votre haie pour votre région et vos objectifs



Yes ! We Plant !



Haies multifonctionnelles : créer votre haie pour votre région et vos objectifs

1 Sélectionnez votre région sur la carte de la Wallonie

SAMBRE-ET-MEUSE ET CONDROZ

2 Sélectionnez votre objectif principal

The infographic shows a landscape with a river, a path, and a house. It features several icons representing different objectives of a multifunctional hedge:

- BIODIVERSITÉ**: Represented by a bee icon (Mellifères) and a bird icon (Frugivores).
- LIMITATION DE L'ÉROSION**: Represented by a water drop icon.
- CLÔTURE EFFICACE**: Represented by a fence icon.
- BRISE-VENT**: Represented by a wind icon.
- COMPLÉMENT FOURRAGER**: Represented by a cow icon.
- INSECTES AUXILIAIRES**: Represented by a ladybug icon.
- PRODUCTION DE BIOMASSE**: Represented by a pile of wood icon.
- PRODUCTION DE FRUITS**: Represented by an apple icon.

Yes ! We Plant !



Haies multifonctionnelles : créer votre haie pour votre région et vos objectifs

Proposition de composition

Emprise par rang
2-3 mètres
(En fonction de la taille latérale pratiquée)

BIODIVERSITÉ : FRUGIVORES

S-et-M / CONDROZ

Espèces	Période de fructification												Exigence stricte ¹	Abri ²	
	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sep	Oct	Nov	Déc			
Merisier*						•	•								
Cerisier à grappes						•	•	•							
Groseille à maquereaux*						•	•	•							
Framboisier*						•	•	•	•	•					
Cornouiller mâle*						•	•	•	•	•				Ca	
Sureau noir*						•	•	•	•	•					
Bourdaine*						•	•	•	•	•					
Poirier/pommier sauvage								•	•	•					
Sorbier des oiseleurs*								•	•	•					
Alisier blanc*										•	•			Ca ou Ac, S	
Alisier torminal*										•	•				
Aubépin*										•	•				E
Chêne pédonculé/sessile										•	•				M
Eglantier*	•									•	•	•	•		E
Troène commun*	•									•	•	•	•	Ca, S	SP
Néflier*										•	•	•	•	Ac	
Prunelier*										•	•	•	•		E
Houx*	•	•								•	•	•	•		P
Viorne obier*	•	•								•	•	•	•		E
Ronces*										•	•	•	•		E
Lierre grimpant*	•	•	•	•	•										P

Plantation

Entretien

Subsides

INTÉRÊTS

+
 ++
 ++

++
 +
 +

+
 +++
 +

Objectifs

* En gras, les espèces fournissant une excellente nourriture pour les frugivores.
 * Vigilance avec le cerisier à grappes qui est également l'hôte du puceron des céréales.

1. **Ca**: besoin d'un sol calcaire; **Ac**: sol acide; **Hu**: sol humide; **Sec**: sol sec.
 2. **E**= épineux; **P**= persistant (feuillage vert toute l'année); **SP**= semi-persistant (les feuilles tombent en partie); **M**= marcescent (les feuilles flétrissent mais ne tombent pas).

VARIANTES

- Double rang, triple rang...
- Lierre grimpant et ronces au pied des aubépines
- En prairie pâturée : remplacer les groseilliers et framboisiers par d'autres arbustes pour renforcer l'effet clôture

ESPÈCES POUR UNE HAIE BASSE (MAXIMUM 4M DE HAUTEUR)
 Bourdaine, cornouiller mâle, églantier, framboisier, groseillier à maquereaux, prunelier, troène commun, viorne obier

Subvention BiodiverCité



BIODIVERCITÉ



Union des Villes
et Communes
de Wallonie. asbl



Renouvelable, juste & solidaire

❑ Subvention BiodiverCité

- Une demande de subside par an et par commune
- Jusqu'à 12 000 euros par bénéficiaire et par an (10 000 pour les fiches-actions + 2000 euros dédiés à la distribution dans le cadre de la Semaine de l'arbre)
- Cette subvention rassemble en un seul outil les demandes Plan Maya, PCDN et la Semaine de l'Arbre depuis 2021
- Biodiversité 2022 : candidature entre 8 mars 2022 et 8 juin 2022

Energies renouvelables

Eolien/coopératives

- Les projets éoliens. Différents formes d'implication communale
- Création d'une Coopérative communale et opération de crowdlending
- COOPEM



Implication communale dans l'éolien



**FICHE BONNE PRATIQUE
POLLEC**
Les projets éoliens
Différentes formes d'implication communale

Dans cette fiche vous trouverez :

- ✓ Des exemples de montage juridique
- ✓ Les moyens techniques et financiers à prévoir
- ✓ Les partenaires potentiels à mobiliser
- ✓ Des recommandations juridiques, techniques
- ✓ Les noms des communes qui ont bénéficié de l'expérience

Wallonie énergie SPW | Wallonie environnement Awac | Union des Villes et Communes de Wallonia | Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie

Implication dans les projets éoliens enjeux

- Appropriation locale des projets
- Acceptabilité
- Sensibilisation, mobilisation à la transition énergétique
- Qualité des projets grâce à la connaissance du territoire
- Retour financier



Implication dans les projets éoliens plusieurs modèles



- Selon les ressources financières et humaines disponibles et selon la volonté d'implication
- Implication **financière** : création ou participation à une société d'exploitation
- Implication **non financière** : taxe communale / mise à disposition de terrains



Implication financière dans les projets éoliens

- Création ou participation à une société d'exploitation
 - Possibilité de prendre des participations **directes** ou **indirectes** dans des sociétés publiques ou privées de production d'électricité (loi du 21/12/94 portant des mesures sociales)



Via une société privée ou une intercommunale

Une société privée peut avoir un actionariat mixte (communes, privés, institutionnels, citoyens)
– forme de SA, SRL, SC

/!\ si l'objet de la participation dans la société est la réalisation de travaux, l'opération sera qualifiée de marché public

Exemple d'implication financière via société privée: Fernelmont

- Une éolienne des 5 est citoyenne et communale
- Gestion par 3 coopératives citoyennes (Champs d'Énergie, Nosse Moulin et HesbÉnergie) et la commune de Fernelmont regroupées au sein d'une société d'exploitation « Marchôvent SA »
- Permis de Luminus
- Participation communale au capital à hauteur de 16% (96.000 €) + 76.000 € de prêts subordonnés
- Reste du capital (504.000 €) apporté par les coopératives
- Emprunt bancaire de 3.450.000 €
- 1 action = 1 voix et mêmes dividendes (max 6%) - ACI

Exemple d'implication financière via société privée: Modave

- Une éolienne des 5 est exploitée par « Eole Modave SC », coopérative créée à l'initiative de la commune
- Coopérative fondée après l'octroi du permis définitif à Engie
- Levée de fonds auprès des citoyens proches
- Volonté pour la commune de rester majoritaire (350.000 € de fonds propres, pour 349.750 € de fonds citoyens), emprunt de 3.700.000 €
- Plusieurs types de parts avec dividendes différents (> 6%)
- Accès au CA limité: 4 des 8 administrateurs proposés par la commune
- Se distingue du modèle REScoop

Implication financière via une intercommunale

- Création d'une nouvelle intercommunale
- Ou extension de l'objet social d'une intercommunale existante
- /!\ les GRD ne peuvent pas être impliqués dans la production
- Permet d'associer des acteurs locaux mais les citoyens resteront toujours minoritaires
- Ex d'intercommunales d'intérêt économique qui portent des projets éoliens: IDETA, IPALLE, IDEA,...
- Association développeurs-intercommunales: Wind4Wallonia, ActiVent Wallonie
- Retombées économiques au pro rata de participation

Implication non financière: taxe communale

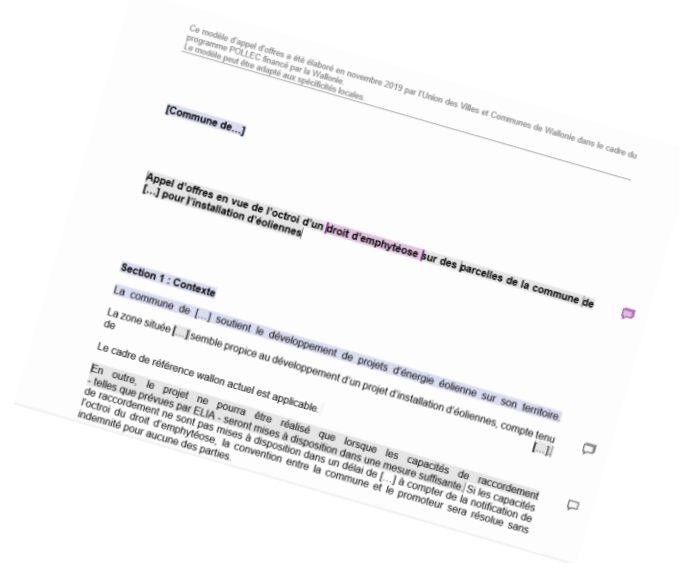
- Taxe sur les installations productrices d'énergie renouvelable
- Circulaire budgétaire 2020 recommande un taux maximum de taxation
 - 0 € par mât d'éolienne d'une puissance nominale inférieure à 1 MW
 - 12.500 € par mât d'éolienne d'une puissance comprise entre 1 et 2,5 MW
 - 15.000 € par mât d'éolienne d'une puissance comprise entre 2,5 et 5 MW
 - 17.500 € par mât d'éolienne d'une puissance nominale supérieure à 5 MW
 - Acte d'autorité, sans négociation

Implication non financière: mise à disposition de terrains

- Location, droit de superficie ou d'emphytéose sur terrains communaux
- Sans charges ni conditions: pas d'appel d'offres
- Si conditions spécifiques: appel d'offres pour octroyer un droit d'emphytéose

- Modèle existe!

https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/assets/documents/content/outils/CSC/200505_CSC%20Emphyt%20%C3%A9olien_v_finale.docx



Exemple de mise à disposition de terrains: Amel-Büllingen



- Appel d'offres pour développer un parc des 6 éoliennes sur terrains communaux
- Critères liés à la participation communale et citoyenne
- Communes impliquées dans le processus de développement, mené par les coopératives Courant d'Air et Ecopower
- Permis au Conseil d'Etat, après un octroi en 12/2018
- Premier parc 100% public citoyen
- Investissement prévu de 24 millions d'€, jusqu'à 60% pour les communes

Synthèse

	Création d'une société d'exploitation	Participation à une société d'exploitation	Taxe communale	Mise à disposition de terrains
Investissement financier	+++	++	0	0
Investissement en ressources humaines	+++	++	0	+
Complexité juridique	+++	+	0	+
Risques	+++	++	0	0
Contrôle communal	+++	++	0	+
Retour financier	+++	++	+	+
Implication et impacts pour la communauté locale	+	+++	0	0

Implication dans les projets éoliens pour aller plus loin



L'IMPLICATION DES COMMUNES DANS LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS EOLIENS : LIMITES ET OPPORTUNITES'

Mathieu Lambert, conseiller expert

Le niveau d'implication des communes dans le développement de projets éoliens peut revêtir diverses formes, allant de l'intervention la plus minime à l'investissement le plus volonté de s'investir ou non dans de tels projets.

Pour ces raisons, une telle implication dans ces projets et le niveau de celle-ci doivent être laissés à leur libre appréciation.

Nous présentons, dans les lignes qui suivent, un panorama non exhaustif des outils juridiques à disposition des communes dans ce cadre.

L'ABSENCE D'IMPLICATION DES COMMUNES DANS LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS EOLIENS

Certaines communes pourraient ne pas vouloir s'investir dans le développement de projets éoliens. Aussi, conformément aux règles prescrites en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'environnement, la commune ne délivrant pas le permis pour des éoliennes raccordées au réseau, son rôle se limiterait à rendre un avis aux fonctionnaires régionaux, avis qui peut même ne pas être rendu si le débat pour ce faire est échu. Il s'agit du niveau d'implication le plus bas.

IL FAIBLE IMPLICATION DES COMMUNES DANS LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS EOLIENS

D'autres communes pourraient ne pas souhaiter s'impliquer fortement dans le développement de projets éoliens, mais toutefois vouloir obtenir un retour financier d'activités hautement lucratives.

A. ETABLISSEMENT D'UNE TAXE

L'autonomie fiscale des communes est garantie par la Constitution (art. 41 et 170, par. 4) elle ne peut être limitée que par une loi, pour autant que la nécessité en soit démontrée.

Les règlements-taxes communaux sont soumis à l'approbation de l'Autorité de tutelle (COLD, art. L3131-1, par. 1^{er}, 3^o). L'approbation peut être refusée pour violation de la loi ou lésion de l'intérêt général et régional (COLD, art. L3131-1, par. 4, al. 1^{er}).

On notera également que selon le Conseil d'Etat, ni la directive 2009/28/CE ni l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 qui la transpose n'intensifient aux communes d'établir

* Mise à jour d'un article de Mathieu Lambert et Laetitia Vander Borgh paru dans le Mouvement communal de février 2012 (pp. 42-46) - merci à Gaëlle De Rudder pour sa relecture.

Rue de l'Étoile, 14 - B-1050 Ixelles
Tel: 02 24 06 13 - Fax: 02 24 06 12
E-mail: admin@uvcw.be

Seva: 809 081 239 461
BE: 5406289
TVA: BE-0454 461 803

www.uvcw.be



CTE 2018
Identification de modèles innovants de participation financière citoyenne et communale dans les projets éoliens
Février 2019



CTE Coll. 180217 - Participation Citoyenne, MétéoService.be

Renouvelle | L'ACTUALITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Actualité > Débats > Quelles formes juridiques pour un service public-citoyen local de l'énergie ?

Quelles formes juridiques pour un service public-citoyen local de l'énergie ?

Frédère PRALLET, 13 Avril 2018



Le mouvement mondial de (re)municipalisation des services énergétiques mobilise tant des communes et leurs citoyens. En Wallonie, ce mouvement pousse à se poser la question des structures juridiques pouvant porter cette dynamique. Interview: Avec communes à travers le monde ont choisi de créer ou recréer des services publics de leur énergie durable, citoyenne et locale. En Wallonie, des communes dans cette dynamique (lire notre article Quand les villes et communes intègrent des services pour une transition énergétique solidaire). Il nous revient actuellement une réflexion sur le type de structure juridique la plus adaptée à partager entre communes, citoyens et acteurs économiques locaux. des intercommunales comme solution ?

NEWSLETTER - JE M'INSCRIS

Articles récents les plus consultés

- La première communauté d'énergie renouvelable de Belgique prend son envol
- Première injection de biogaz dans le réseau wallon
- Renouvelables: 11,5 millions d'emplois dans le monde
- Plan Énergie Climat: La Belgique peut faire mieux

Météo des énergies renouvelables

Productions électriques en GWh

Octobre 2020 26,2%

Evénement renouvelable

5138
6941
217
881
494
4

Microsoft Power BI

Bulles d'énergie

Mobilité

Mobilité

- La mobilité douce, Déploiement de réseaux cyclo-piétons
- La mobilité partagée, l'infrastructure de recharge pour véhicules électriques
- Les rangs scolaires à vélo et les rues scolaires

Mobilité douce: rangs scolaires à vélo et rues scolaires





Mobilité autour des écoles: contexte

- Déplacement autour des écoles, reflet de la place de la voiture dans la société
- Encombrement
- Qualité de l'air (concentration de NO₂)
- Cercle vicieux de sentiment d'insécurité

Rangs scolaires à vélo à Perwez : historique

- En place avec succès depuis 2008
- Souhait du Conseil Communal des enfants
- Soutien du Service Communal d'aide aux jeunes



Rangs scolaires à vélo à Perwez : mise en place



- Enquête auprès des élèves de toutes les écoles de l'entité (chaque année)
- Identification des itinéraires (sentiers, routes à faible fréquentation, chemins de remembrement, RAVeL) et organisation des circuits
- Formation des accompagnateurs (dispensée par Pro Velo)

Rangs scolaires à vélo à Perwez : organisation pratique



- Pendant la bonne saison: des congés de printemps à la fin juin et en septembre
- Selon les années, entre 50 et 75 participants, à partir de la 4^{ème} primaire
- En 2019, 2 itinéraires le mercredi et 3 le jeudi
- 2 accompagnateurs pour chaque rang, dans une équipe de 11 personnes formées
- Gilet fluo et casques requis
- Assurance scolaire (sur le chemin de l'école)
- Signature d'une charte

Rangs scolaires à vélo à Perwez : facteurs de succès



- Pendant la bonne saison: des congés de printemps à la fin juin et en septembre
- Projet par les enfants, pour les enfants
- Soutien du Collège pour l'encadrement durant les heures de travail + assurance

- Suivi par le conseiller en mobilité
- Equipe « référents vélo » pour la commune et bénévoles
- Intégration dans une dynamique vélo plus large
- Appui sur les autres actions du Service Communal aux jeunes
- Coût limité au temps de travail pour la promotion et l'accompagnement des rangs
- Convivialité: les usagers deviennent ambassadeurs

Rangs scolaires à vélo : avantages

- Education à la mobilité douce, avec relais vers les familles
- Besoins d'installation d'abris vélos,... qui rendent visible la présence du vélo au quotidien à l'école
- Exercice physique des enfants
- Apprentissage des règles dans le trafic
- Echanges intergénérationnels et convivialité
- Autonomie



Rangs scolaires à vélo : pour aller plus loin



Rues scolaires: possibilités réglementaires

- Depuis octobre 2018, autorisation pour les communes de créer des rues scolaires
- Circulation réservée aux piétons et aux cyclistes de manière temporaire et à certaines heures
- Accès strictement limité. Exceptions, pour les véhicules prioritaires et pour les riverains, autorisés à emprunter la rue en circulant au pas et en cédant la priorité aux usagers vulnérables



Rues scolaires: mise en place

- Étude des possibilités
- Intérêt et motivation? => réunir les responsables communaux, parents, enseignants et riverains
- Identification des zones de délestage
- Infrastructures adéquates pour ranger vélos, trottinettes,...
- Aspects pratiques (barrières, heures de fermeture,...)
- Phase de test avec barrière nadar (de plus d'une semaine)
- Evaluation
- En fonction de l'évaluation, aménagement définitif

Rues scolaires: pérennisation



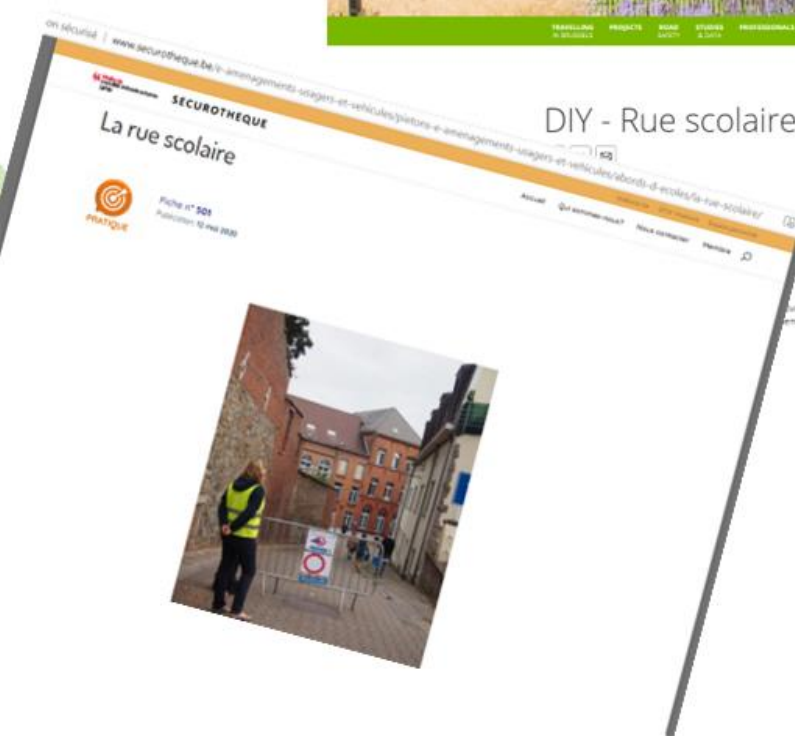
- Gestion au quotidien de la barrière reste conséquente
- Souvent portée par les écoles => le soutien de la commune est souhaitable
- Solutions structurelles (poteaux rétractables ou barrières automatiques) intéressantes pour faciliter la logistique

Rues scolaires: retours d'expériences phases de test semaine de la mobilité 2019

- Gestion au quotidien de la barrière reste conséquente
- Etudes de la mobilité scolaire dans le cadre large du plan communal de mobilité
- Implication des acteurs
- Communication, avec des infos concrètes
- Solutions de parking, dépose-minute,...
- Contact avec les communes voisines si transit
- Déterminer les horaires avec une phase de test
- Mise en place de rangs à envisager
- Evaluation à prévoir
- Tests de qualité de l'air



Rues scolaires: pour aller plus loin



Cahier des charges et autres documents

Contrats-cadres/cahiers des charges



- Mise en œuvre du PAEDC (wallonie.be)



Pause

Présentation d'actions



Un coordinateur décrit le projet qu'il mène au sein de sa commune avec le plus de détails possibles.

Il souligne les points de blocages et ses besoins pour avancer.

Durée : 10 min



A la fin de la présentation, les participants posent des questions afin de clarifier leur compréhension.

Par la suite, le groupe identifie ensemble les éléments pour dépasser les points de blocage

Durée : 10 min

Présentations 15 septembre

- **Orp-Jauche** : rénovation de l'éclairage d'une place pour revaloriser le patrimoine architectural et favoriser la biodiversité
- **Fontaine-l'Évêque** : installation d'une borne de rechargement pour vélos électriques
- **Wavre** : sentiers piétons
- **Tubize** : sensibilisation des élèves à la réduction des consommations électriques
- **Grâce-Hollogne** : développer l'accès aux services énergétiques de base pour les ménages en situation de précarité énergétique
- **Wasseiges** : séances d'information sur les économies d'énergie
- **Rixensart** : sensibilisation grand public à la sobriété énergétique et au Plan Climat
- **Walhain** : rénovation exemplaire de 2 logements du CPAS



Walhain

Projet d'invest POLLEC 2020

Réno exemplaire 2 logements du CPAS

Grâce au subside régional, le CPAS fait d'un pierre 4 coups ...



1. Objectif les 4 coups en 4 rénovations

- Embellir à l'intérieur et à l'extérieur (dont l'espace public), ↗ confort
- ↗ performance énergétique
- Atteindre l'exemplarité du label A visée pour l'horizon 2050
- Mettre à disposition d'un public fragilisé les gains énergétiques





Indicateur	E _{spec} (kWh/m ² /an & kWh/an)	Emission (kg CO ₂ /m ² /an & kg CO ₂ /an)
1. Objectif : Label A	85 kWh/m ² /an & 7.905 kWh/an	22,8 kg CO ₂ /m ² /an & 2.120 kg CO ₂ /an
2. Actuel ⁵ : Label F	455 kWh/m ² /an & 42.315 kWh/an	122 kg CO ₂ /m ² /an & 11.353 kg CO ₂ /an
3. Conso. réelle de mazout ⁶	269 kWh/m ² /an & 25.000 kWh/an	72,2 kg CO ₂ /m ² /an & 6.712 kg CO ₂ /an



2. Le projet

- Réfection & isolation toiture :
- Isolation des murs (extérieur et intérieur) + 2 garde-corps
- Remplacement & isolation de sol (rez)
- Menuiserie & châssis (3 nouvelles pièces)
- Techniques
 - Pompe à chaleur avec chauffage sol
 - Photovoltaïque
 - Ventilation double flux



3. Financier

- Initial :
 - POLLEC 2020 : 50.000 €
 - CPAS : 28.000 € (total : 78.000 €)
- Corrigé 1 :
 - POLLEC 2020 : 50.000 €
 - CPAS : 40.000 € (total : 90.000 €)
- Final :
 - POLLEC 2020 : 50.000 €
 - CPAS : 97.000 €
 - TOTAL :139.000 € htva, soit 147.000 € 6% tvac



4. Embûches rencontrées

- Etablissement du formulaire de subvention,
- Non éligibilité du subside pour les CPAS,
- Articulation commune - CPAS et modifications diverses,
- Difficile de trouver un auditeur logement réactif
- Le voisin refuse l'isolation par l'extérieur,
- Les échéances avec les autres tâches,
- Impossibilité de trouver un auteur de projet,
- Difficile de trouver vite 1 ou pls entrepreneurs,
- ...

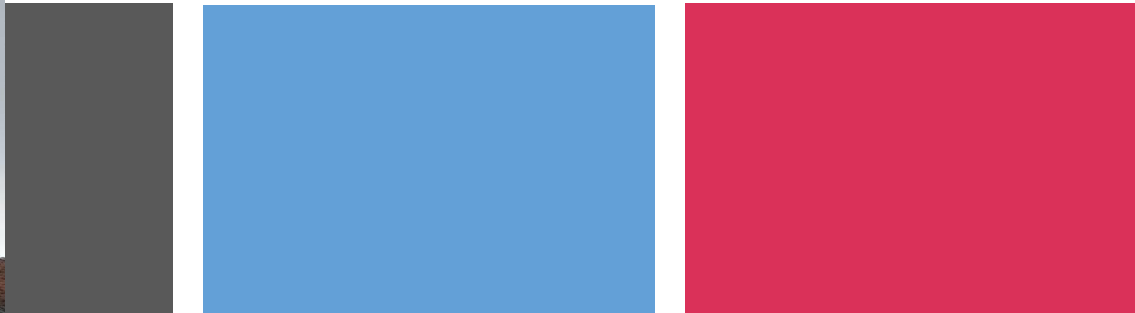


5. Et pourtant ...

- Je me suis fait confiance (les réponses sont venues),
- La Région a vite adapté l'appel à projet,
- La communication authentique à chaque étape,
- L'appui, les idées, l'aide des uns et des autres, dont les entr.
- La volonté d'y arriver a insufflé des pistes à chaque étape,
- Anticiper et prévoir un plan B à chaque embûche,
- Ma famille en a pâti par moment (je le remercie),
- Sortie de zone de confort, risque mesuré, aide ponctuelle,
- Démarche et attitude sérieuse = attrait d'1 entrepreneur, PV
- ...



- Etablissement du formulaire de subvention,
- Non éligibilité du subside pour les CPAS,
- Articulation commune - CPAS et modifications diverses,
- Difficile de trouver un auditeur logement réactif
- Le voisin refuse l'isolation par l'extérieur,
- Les échéances avec les autres tâches,
- Impossibilité de trouver un auteur de projet,
- Difficile de trouver vite 1 ou pls entrepreneurs,
- ...



Commune & CPAS de Walhain, Réno énergétique sis Pachis du Capitaine 1, Service énergie

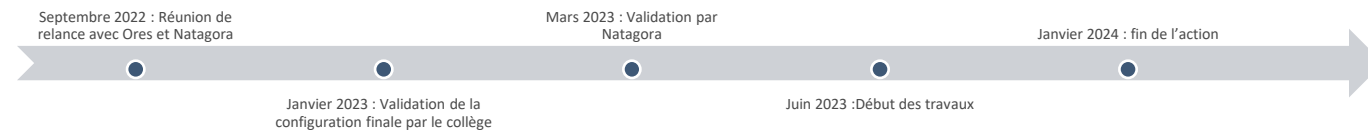
Orp-Jauche

Commune	Orp-Jauche
Titre de l'action	Réfection et remplacement des luminaires aux abords de l'Eglise Saints-Martin et Adèle
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation/adaptation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Subside POLLEC 2021 - Investissement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>L'action consiste en le remplacement de l'ensemble des points lumineux des abords de l'Eglise par des éclairages LED afin de favoriser le patrimoine ainsi que la biodiversité. Entreprendre la réfection de la place dans sa globalité permet de directement repenser l'intérêt de certains points lumineux.</p> <p>Actuellement, une simulation de rendu d'éclairage est effectuée par ORES afin de pouvoir soumettre au Collège différentes propositions pour parvenir au meilleur compromis.</p> <p>Après validation par le Collège, une nouvelle réunion se tiendra avec Natagora pour confirmer le projet ou trouver de nouveaux arrangements.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Lors de la rénovation de la toiture de l'édifice religieux, un partenariat avec Natagora a permis de revaloriser une partie des combles pour permettre la colonisation de ceux-ci par des chauves-souris.</p> <p>La pollution lumineuse est un réel problème pour la faune nocturne et, dans le cas présent, pourrait soit compromettre la colonisation du lieu, soit affaiblir l'état général de la population installée.</p>
Parties prenantes	Ores - Natagora

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action

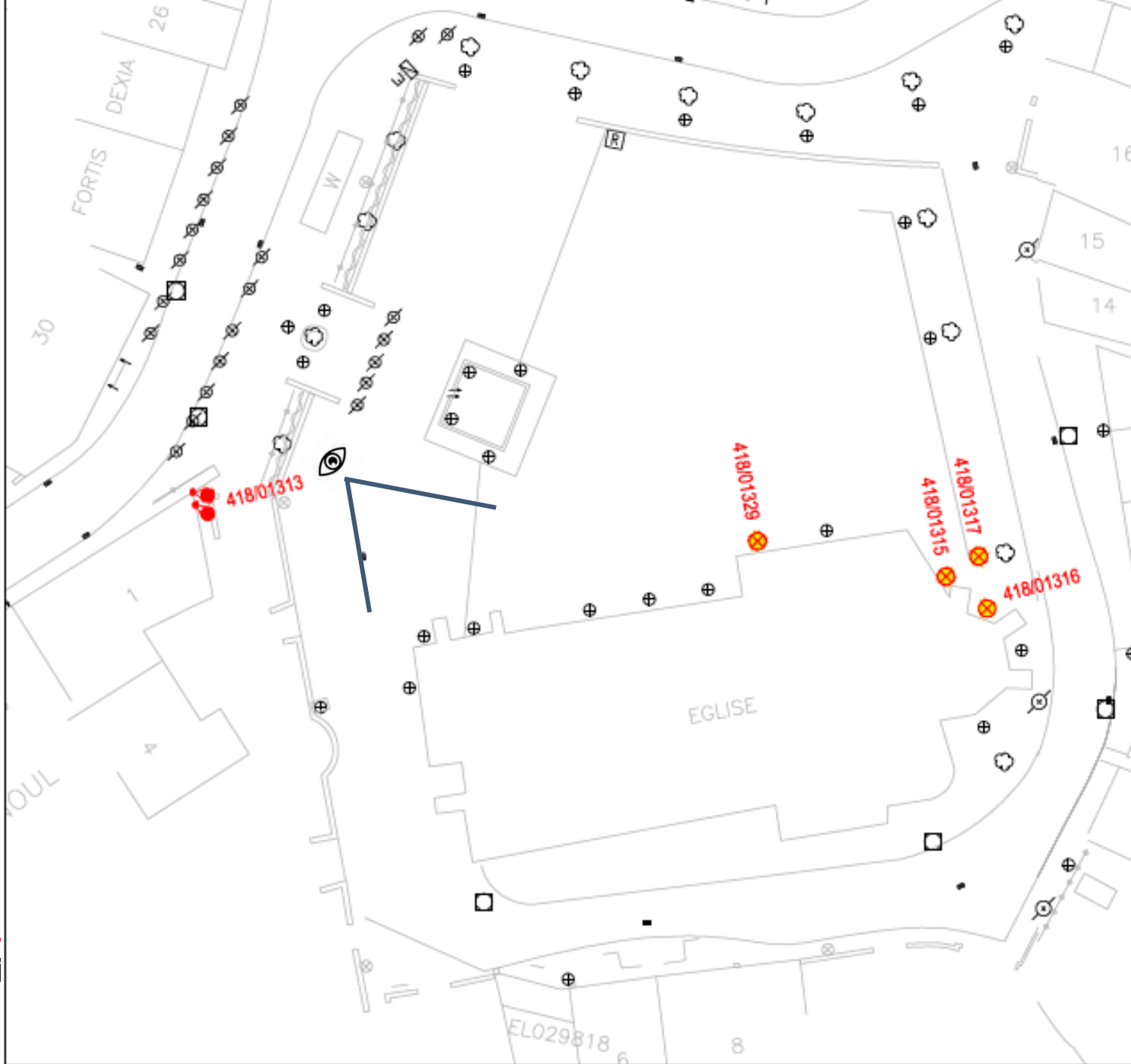


<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	<p>Subside POLLEC 2021 : +/- 150.000 €; montant inscrit au budget extraordinaire : 220,000 €</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	



Renouvelable, juste & solidaire





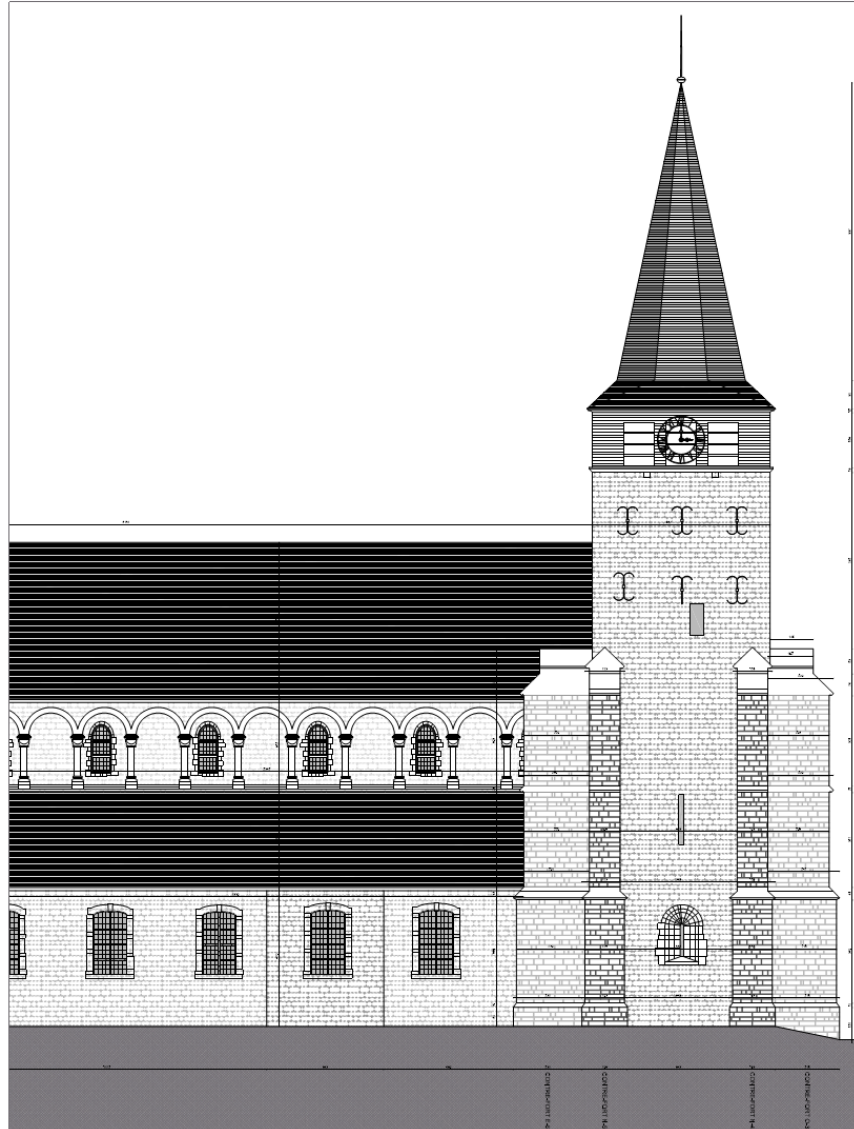
Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl



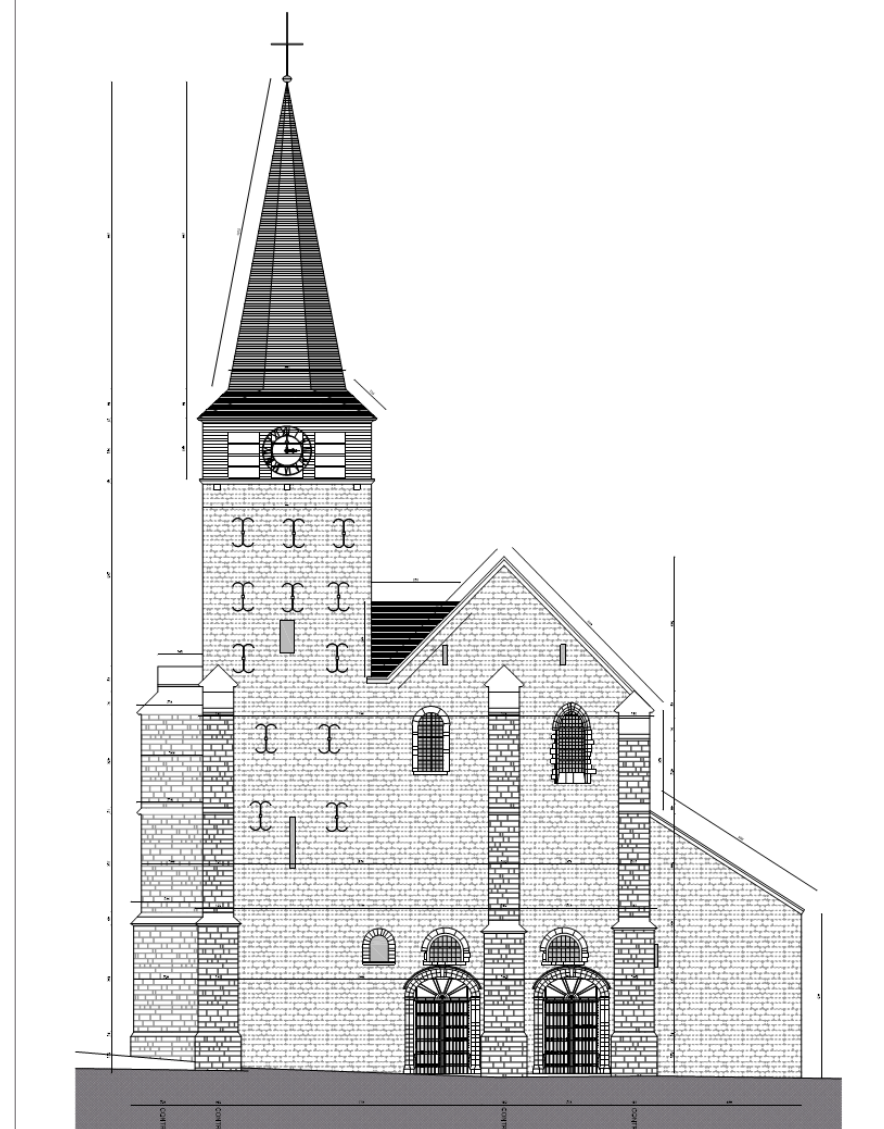
Renouvelable, juste & solidaire





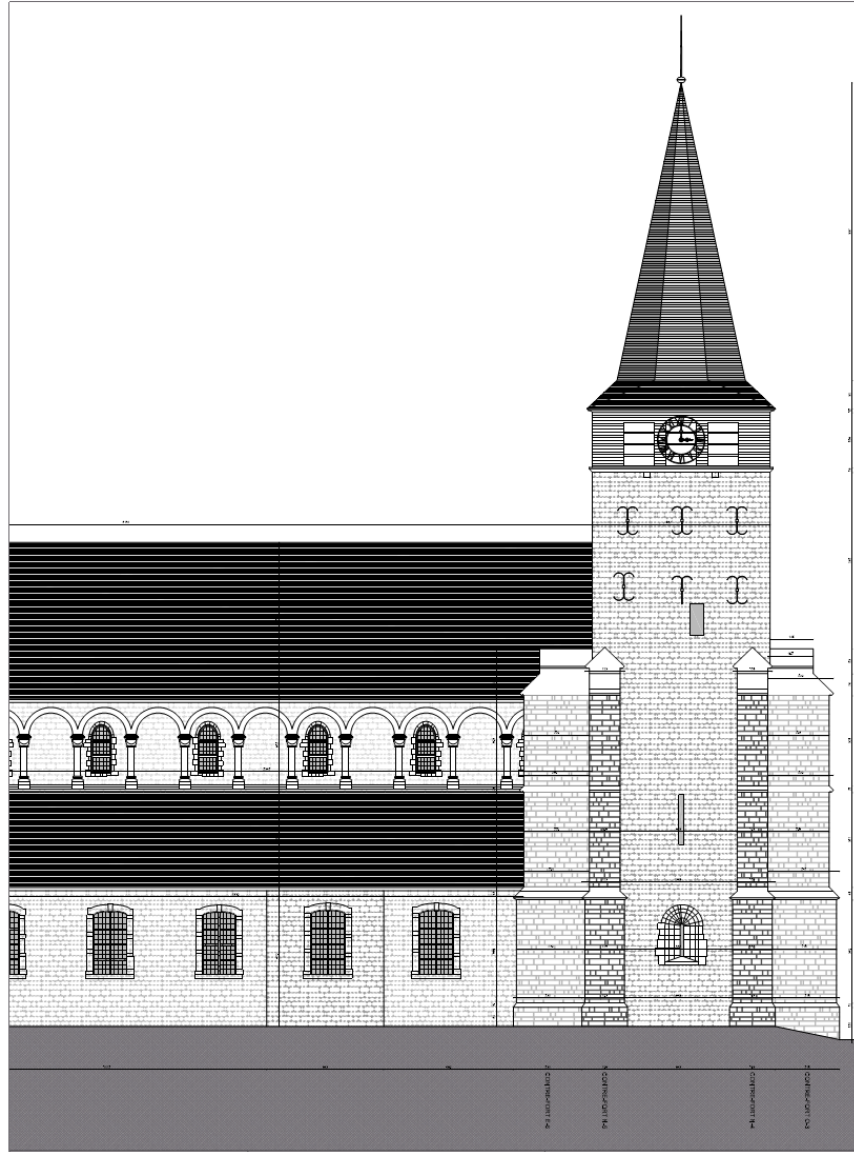


AUTEUR DE PROJET : ARCHITECTURES PARALLELES SOPH Florence D'ONEUX, architecte Rue Van Soust n°113 / 2, 1070 Bruxelles Tél: +32 477 95 10 03 @gmail: doneuxflorence@gmail.com	MAITRE DE L'OUVRAGE : Commune d'ORP-JAUCHE Place Communale n°1 1360 Orp-Jauche	PROJET : RESTAURATION DE L'EGLISE ROMAINE SAINTS MARTIN & ADELE P H A S E 2 - RESTAURATION DES TOITURES Place de l'Église Saint-Jacques, 1360 Orp-Jauche
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

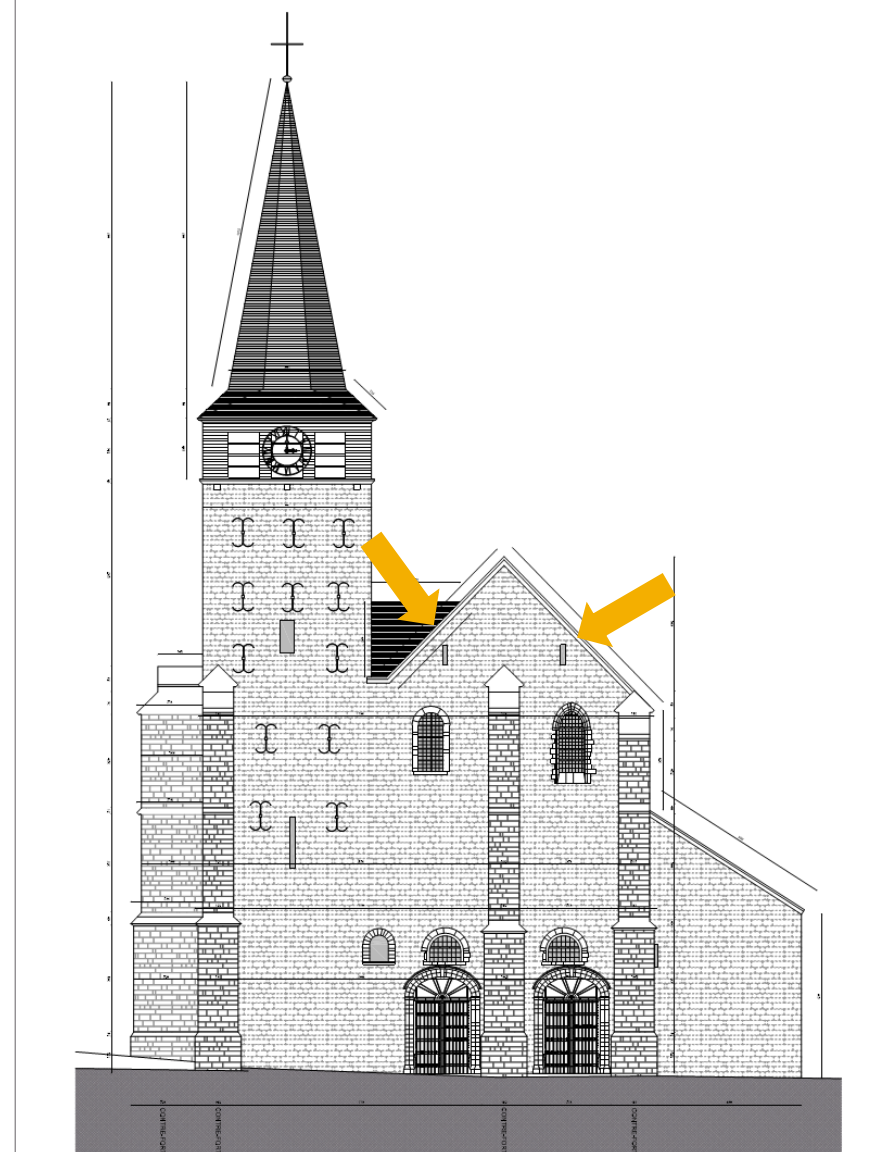


AUTEUR DE PROJET : ARCHITECTURES PARALLELES SOPH Florence D'ONEUX, architecte Rue Van Soust n°113 / 2, 1070 Bruxelles Tél: +32 477 95 10 03 @gmail: doneuxflorence@gmail.com	MAITRE DE L'OUVRAGE : Commune d'ORP-JAUCHE Place Communale n°1 1360 Orp-Jauche	PROJET : RESTAURATION DE L'EGLISE ROMAINE SAINTS MARTIN & ADELE P H A S E 2 - RESTAURATION DES TOITURES Place de l'Église Saint-Jacques, 1360 Orp-Jauche
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------





AUTEUR DE PROJET : ARCHITECTURES PARALLELES SUPPL Florence D'ONEUX, architecte Rue Van Soolst n°113 / 2, 1070 Brussels TEL: +32 477 95 10 03 @gmail: doneuxflorence@gmail.com		MAITRE DE L'OUVRAGE : Commune d'ORP-JAUCHE Place Communale, n°1 1362 Orp-Jauche		PROJET : RESTAURATION DE L'EGLISE ROMAINE SAINTS MARTIN & ADELE PHASE 2 - RESTAURATION DES TOITURES Place de l'Église Saint-Étienne, 1362 Orp-Jauche	
RESTAURANT/BOULEVARD	FACADE NORD	ETIQUETTE	01/10/2012 - Contour technique	V100	



AUTEUR DE PROJET : ARCHITECTURES PARALLELES SUPPL Florence D'ONEUX, architecte Rue Van Soolst n°113 / 2, 1070 Brussels TEL: +32 477 95 10 03 @gmail: doneuxflorence@gmail.com		MAITRE DE L'OUVRAGE : Commune d'ORP-JAUCHE Place Communale, n°1 1362 Orp-Jauche		PROJET : RESTAURATION DE L'EGLISE ROMAINE SAINTS MARTIN & ADELE PHASE 2 - RESTAURATION DES TOITURES Place de l'Église Saint-Étienne, 1362 Orp-Jauche	
RESTAURANT/BOULEVARD	FACADE OUEST	ETIQUETTE	01/10/2012 - Contour technique	V100	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Motivation de la part des agents responsables (Ores, Natagora, Orp-Jauche)</p> <p>Documents et plans déjà à disposition, pas de fouilles à faire</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Lourdeurs administratives et manque de réponses de la part d'Ores</p> <p>Charge de travail</p> <p>A venir ? : Arranger la narrative pour faire passer la meilleure des options</p>
<p>Commentaires</p>	



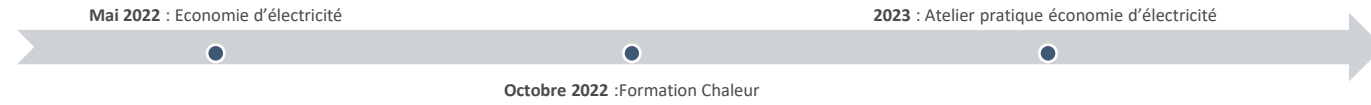
Wasseiges

Commune	Wasseiges
Titre de l'action	Séances d'information sur les économies d'énergie
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation et précarité
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Trois soirées sur le thème des économies d'énergie :</p> <ol style="list-style-type: none"> Economie d'électricité. Approche théorique après la saison de chauffe. Description des postes les plus énergivores, chiffres à l'appui. Trucs et astuces, pistes de réflexion. Formation chauffage. Approche théorique et pratique avant la saison de chauffe. Optimisation du système de chauffage, bricolages en vue de diminuer les pertes. Economie d'énergie pratique. Manipulation d'outils dans des cas concrets pour visualiser le caractère énergivore de certaines installations, habitudes ou électroménagers. <p>Des kits sont offerts aux participants à la suite des ateliers 1 et 2. (Interrupteur de prise; programmateur; ampoule led; clé de purge; etc)</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Dans le contexte de l'inflation des prix de l'énergie. Le coût élevé du chauffage et de consommation électrique nécessite de réduire les besoins.
Parties prenantes	Comité POLLEC ; Plan de Cohésion Sociale et GAL Meuse&Campagne par le biais du projet « Pari-Energie »

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

Pas de subside, frais divisés selon la participation de chaque partie. Moins de 1000€ par étape. Sauf si communication par le biais d'une toutes-boîtes.

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Non

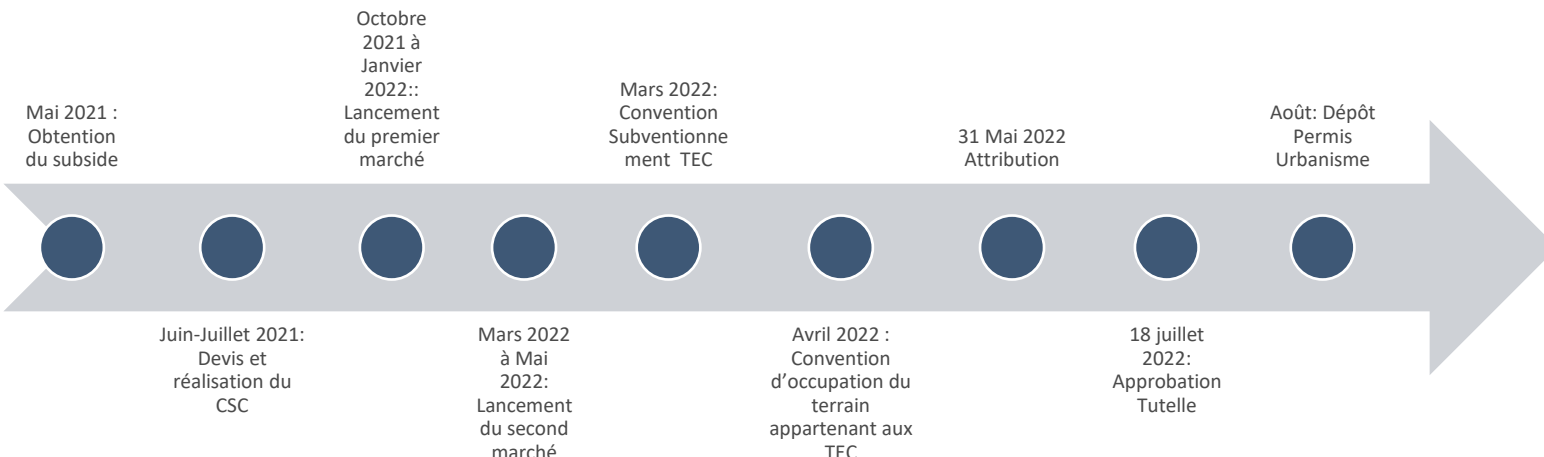
Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Bons retours des citoyens- L'annonce d'un kit gratuit motive d'avantage de participants
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Convaincre les citoyens d'y participer
<p>Commentaires</p>	

Fontaine-l'Evêque

Commune	Fontaine l'Evêque
Titre de l'action	<i>Installation d'une borne de rechargement pour vélos électriques Mobipôle du Métro Fontaine</i>
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Mobilité
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Conjointement à la mise en place d'une « box » vélo 12 emplacements sur le terrain appartenant aux TEC, ce projet consiste en l'installation de 5 bornes de recharge pour VAE alimentés par des panneaux PV,</p> <p>Suite à un premier marché sous-évalué, un second marché a du être lancé et a été attribué,</p> <p>Actuellement, la demande de permis d'urbanisme est en cours,</p> <p>Un marché est en cours d'élaboration pour le système d'ouverture,</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Un mobipôle est prévu sur le site de la station Fontaine du métro léger de Charleroi, accentuant son rôle de centre majeur de la mobilité non automobile,</p> <p>Ce projet à pour but de favoriser l'intermodalité,</p>
Parties prenantes	TEC - Commune



Planification (phases, échéances, etc.)
 (Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)
 Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action

Budget, avez vu reçu un subsid, lequel ?

Estimatif 40,000 €: 1^{er} marché, offres >100,000€
 Offre finale 70,000€ (+ réalisation de la dalle en interne)
 Subsid TEC : 80% de l'abri (avec un plafond) - POLLEC: 16,000€

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Non

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Collaboration TEC</p> <p>Bien intégré dans le futur réseau cyclable communal</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Mauvaise estimation du prix de départ.</p> <p>Système d'ouverture extrêmement compliqué à mettre en place. (Mobib, RFID, QR code, ...)</p> <p>Différents délais (tutelle, permis d'urbanisme, ...).</p> <p>Difficulté de mettre en place les indicateurs d'utilisation/d'impact énergétique,</p> <p>Manque de personnel,</p> <p>Plan EZ borne arrivé a posteriori</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Réflexion nécessaire sur le bien fondé d'une possibilité de recharge pour VAE,</p> <p>Ici, justifiée dans le cadre de la mise en place d'un mobipôle offrant de multiples services avec un potentiel de développement important,</p>



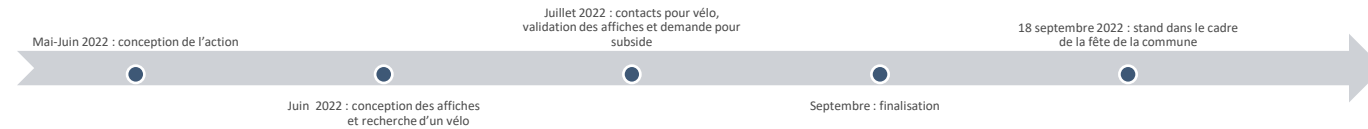
Rixensart

Commune	
Titre de l'action	Sensibilisation grand public à la sobriété énergétique et au Plan climat
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	Dans le cadre de la fête annuelle de la commune (18 septembre 2022) , à laquelle participe un grand nombre d'habitants, un stand « sobriété énergétique et climat » sera mis en place et tenu par la coordinatrice Pollec et une des écoconseillère du service Cadre de vie. Ce stand se situera dans le groupe de stand de l'Agenda 21 de la commune. Il comprendra 2 affiches sur la sobriété énergétique (l'une « interactive » sur les 35 gestes pour économiser de l'énergie, conçue par Ecoconso, et l'autre sur Sobriété énergétique et mobilité, conçue par la coordinatrice Pollec et validée par ses collègues à la commune) + 1 affiche sur la place de la voiture dans l'espace public (comparaison entre la place de la voiture et celle du vélo), conçue par l'écoconseillère). En outre, le stand comprendra un vélo générateur d'énergie (comme ceux que l'on trouve dans les gares SNCB) , un quizz sur le plan climat de la commune, des références d'un site permettant de calculer son empreinte écologique (WWF Suisse) et de quoi dessiner sa vision d'une commune climato-compatible (marqueurs et flipchart). Des explications et une petite animation sont prévues pour accompagner ces outils.
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Contexte global de crise énergétique et contexte local de sur-utilisation de la voiture (voiture souvent de poids et de puissance importante).
Parties prenantes	Personnelle de l'administration, Ecoconso, experts de chez Canopea (ex! IEW pour validation de l'affiches sobriété et mobilité), chargée de mission énergie au CPAS pour aide à la conception du stand et équipe Agenda 21 pour validation générale.

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



<p>Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?</p>	<p>1000 euros pour location du vélo énergie (subside de la Région wallonne / Plans d'action préventive en matière d'énergie (PAPE) : subside régional dont bénéficient les CPAS bénéficient de subsides.</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>pas encore</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	
<p>Commentaires</p>	



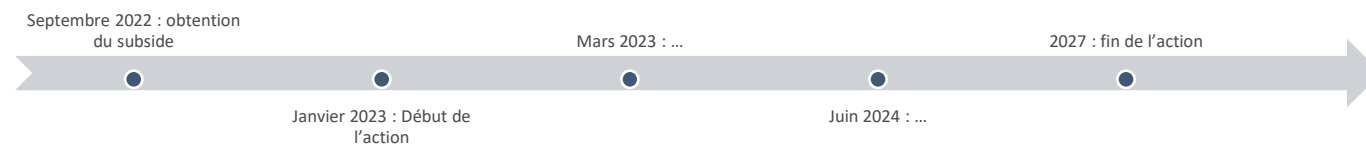
Wavre

Commune	Ville de Wavre
Titre de l'action	Sentiers piétons
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Mobilité
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Une cartographie des sentiers piétons a été réalisée.</p> <p>Constat : les sentiers ne sont pas entretenus sur base régulière et ne sont pas toujours équipés d'éclairage.</p> <p>L'action porte sur l'entretien régulier, l'installation d'éclairage (solaire) ainsi que la mise en place en place d'une signalétique à la fois physique (panneaux bien visibles) et numérique (promotion et visibilité sur le site de la Ville)</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	voir description
Parties prenantes	Utilisateurs des sentiers, Service Espace Public...

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?

Pas de subside pour ce projet
Budget estimé à 50-100K€

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

/

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	/
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	/
<p>Commentaires</p>	<p>Les participants du panel citoyen organisé dans le cadre du PAEDC étaient assez « enthousiastes » de cette action</p>



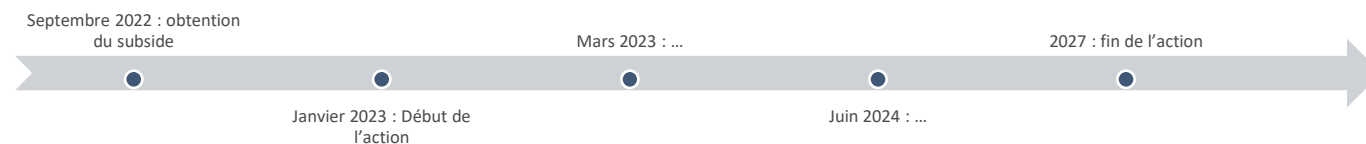
Tubize

Commune	Tubize
Titre de l'action	Sensibiliser les élèves à la réduction des consommations électriques
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie/logements – bâtiments publics
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Accompagnement par la Région de classes ayant volontairement posé leur candidature et ayant été sélectionnée pour</p> <h3>Le défi Génération zéro watt</h3> <ul style="list-style-type: none"> -Envoi du courrier aux directions et appel à poser sa candidature (2 institutrices volontaires – 2 écoles de l'ens. primaire sur 4) -Une fois la candidature acceptée, élaboration du projet avec l'aide de Scienceinfuse - UCLouvain -Suivi des consommations d'électricité, suppression des consommations durant les soirées/nuits, week-ends et vacances scolaires -Publication des résultats en cours d'année et en fin de projet, dans chaque école, dans les médias habituels (bi-mensuel communal, site internet)
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Afin de sensibiliser les jeunes générations et leurs parents à la réduction de la consommation d'énergie et des émissions des gaz à effet de serre, responsables du changement climatique.</p> <p>Projet qui permet de sensibiliser les enfants (+ parents) à l'énergie, mais aussi aux mesures d'adaptation, à l'alimentation locale et bio, au tri des déchets et zéro déchets, ...etc.</p>
Parties prenantes	Ecoles communales, Scienceinfuse - UCLouvain

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>N/A (projet en phase d'initiation)</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>N/A (projet en phase d'initiation)</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Les 2 classes pilotes et leur institutrice respective, par leurs activités et la publicité de leurs actions, vont émuler les autres classes des établissements scolaires concernés ainsi que les autres établissements communaux. L'expérience des institutrices concernées et le matériel didactique seront utiles pour renouveler le projet les années suivantes.</p>



Grâce-Hollogne

Commune	GRACE-HOLLOGNE
Titre de l'action	Développer l'accès aux <u>services énergétiques de base</u> pour les ménages en situation de précarité énergétique
Thématique	Précarité énergétique
Secteur/Filière	Energie + Logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>1. OBJECTIF Pérenniser et développer l'accès aux <u>aides & programmes déjà en place</u>, visant l'accès aux services énergétiques de base (chauffage, refroidissement, éclairage, électricité,...) pour les ménages en situation de précarité énergétique.</p> <p>2. Contexte ACTUEL (2022) Actuellement, 3 différents types d'<u>aides & programmes</u> répondent à cet objectif : → (QUAND CITOYENS SE PRESENTENT AU CPAS)</p> <p>>>> PAPE (Plan d'Actions Préventives en matière Energétique) Etat des lieux/visites à domicile visant la mise en évidence des points forts et des points faibles de l'habitat + conseils personnalisés d'efficacité énergétique + budget de 300 € pour HA de « petit matériel » destiné à améliorer les performances énergétiques du logement, en réponse au précédent état des lieux ; + Séances d'information collective sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (2 fois par an).</p> <p>>>> MEBAR (Ménage Bas Revenus) Ce programme accorde une subvention pour la réalisation de travaux dans les logements. Pour un montant de 2000 € maximum. <i>Exemple de travaux : Remplacement de châssis ou de portes extérieures, des travaux d'isolation, l'installation d'un poêle, etc...</i></p> <p>>>> Octroi d'une « allocations chauffages » Permet la réduction sur le prix des réapprovisionnements en mazout d'environ 600 €/an</p> <p>3. Contexte envisagé (2024 ??) ⇒ En plus de ce qui existe AJD ⇒ faire Promotion de ces AIDES & PROGRAMMES : >>> Via l'engagement d'1 ETP pour gérer les PAPE, faire un suivi, etc... (AJD Max. 20/an) >>> Projet d'un partenariat entre Liège-Energie asbl et notre Commune pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> -) Informer les citoyens & Entreprises des aides et primes existantes -) Accompagner les citoyens dans leur projet de financement/suivi des travaux de rénovation de leur logement -) Evénement de sensibilisation -) ...

Présentations 20 septembre

Chimay

Commune	
Titre de l'action	Installation d'une chaudière biomasse (bois) et d'un réseau de chaleur pour l'alimentation en chauffage de 4 bâtiments communaux
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Énergie
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Action initiée suite à l'appel à projets POLLEC 2018.</p> <p>Installation d'une chaudière biomasse (bois déchiqueté) d'une puissance de 180 kW et d'un réseau de chaleur pour remplacer les installations individuelles au mazout de 3 voire 4 bâtiments.</p> <p>Projet POLLEC avorté à cause du coût trop élevé.</p> <p>Seconde tentative via PRR 2022 : rénovation énergétique des bâtiments concernés, installations photovoltaïques, réseau de chaleur.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Économies d'énergie, performances élevée, régulation intégrée, durabilité, pertinence locale (ressources forestières, projet de plateforme de stockage et de séchage de la ressource en incubation ; envisager l'autonomie...).
Parties prenantes	Commune, asbl Valbiom, auteur de projet, (ETA, Parc naturel).

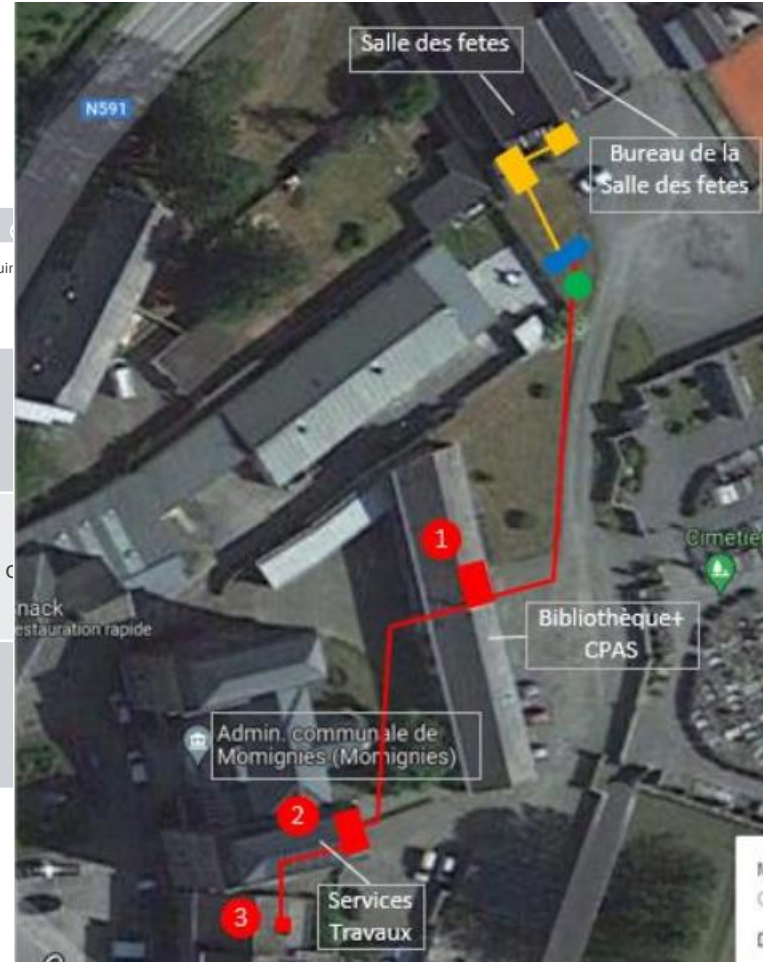
Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



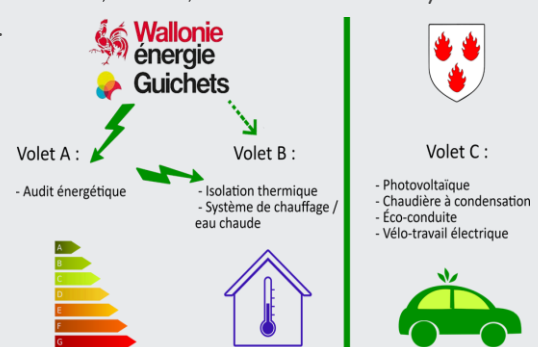
Budget , avez-vous reçu un subside, lequel ?	+/- 2.000.000 €
Avez-vous un cahier des charges à partager ?	Oui Chaudière : attention à l'intégration des c
Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint	



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Énorme différence entre les prévisions de l'étude de pré faisabilité et l'offre au niveau du coût pour la chaudière/réseau de chaleur.</p> <p>Manque de temps pour gérer à la fois les dossiers d'investissement et la coordination du PAEDC.</p> <p>Organisation du temps de travail entre deux administrations communales.</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Projet motivant ; importance de la coordination entre services.</p>

Tournai

Saint-Leger

Commune	SAINT-LEGER
Titre de l'action	PRIMES COMMUNALES ENERGIE
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>La Commune souhaite soutenir des investissements énergétiques et octroie des primes énergie pour divers travaux, tels que l'isolation thermique du toit, des murs, du sol, l'installation d'un système de chauffage performant ou encore la réalisation d'un audit énergétique.</p> 
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Cela fait maintenant plusieurs années que notre commune participe à l'effort de transition énergétique, notamment par l'octroi de primes Energie. Un nouveau programme est entré en application début 2021.
Parties prenantes	Citoyens

Planification (phases, échéances, etc.)
 (Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)
 Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



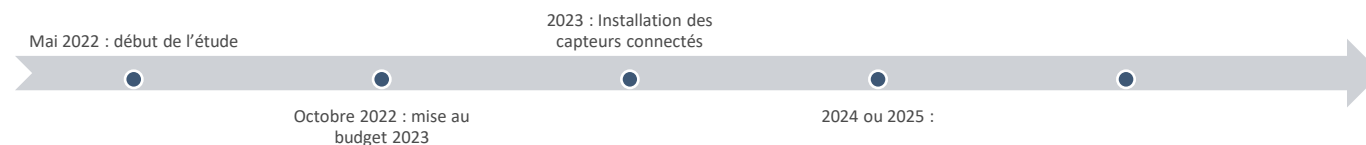
Budget , avez vu reçu un subside, lequel ?	Non
Avez-vous un cahier des charges à partager ?	Non
Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint	Non

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Plusieurs volets => plus de possibilités pour obtenir une prime- Les primes Energie volet B peuvent également être octroyées aux propriétaires ne pouvant bénéficier du système wallon (mais tout de même soumis à l'audit préalable)
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Les primes volet A et B sont conditionnées à l'octroi de la prime de la part de la Région wallonne et donc à un audit préalable.</p> <p>Cet audit respecte un ordre des travaux qui ne correspond pas toujours aux priorités des citoyens (budget etc.)</p> <p>Montant plafonné à 1500 € par ménage.</p>
<p>Commentaires</p>	

Walcourt

Commune	Walcourt
Titre de l'action	Mise en place d'un réseau connecté dans les bâtiments communaux
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie – Patrimoine communal
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Installation d'un « réseau connecté » au sein des bâtiments communaux permettant de réaliser du télé-relevé afin de rapatrier et centraliser les données, par exemple, niveau de remplissage des cuves à mazout, index des compteurs d'eau et d'électricité.</p> <p>Etude du projet avec une société privée pour tout centraliser sur une unique plateforme.</p> <p>L'idée est que le réseau soit directement pensé et dimensionné pour pouvoir également réaliser du contrôle à distance par exemple, régulation des systèmes de chauffage (thermostats et vannes connectées), fermeture de circuit d'eau par des électrovannes, coupure des installations lors des périodes d'inoccupation, contrôles de portes, etc.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Suite à la mise en place d'une comptabilité énergétique, il est apparu que d'importantes fuites d'eau ces dernières années n'avaient pas été détectées à temps et avaient engendré d'importantes factures de régularisation (3 fuites pour ±40 000 €).</p> <p>De plus, les index des différents compteurs (eau, électricité) sont relevés une seule fois par an suite à la demande du gestionnaire. Cela ne permet donc pas une analyse fine des consommations, ni une détection des fuites ou des dérives de consommations.</p> <p>Enfin, la plupart des bâtiments sont équipés de cuves de petites capacités et le relevé des niveaux dans celles-ci demandent pas mal de temps (jusqu'à 2jours/semaine en hiver pour un agent) et d'énergie (nbrs de kms parcourus), associés au coût que cela représente.</p>
Parties prenantes	Commune – société privée

Planification (phases, échéances, etc.)
 (Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)
 Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

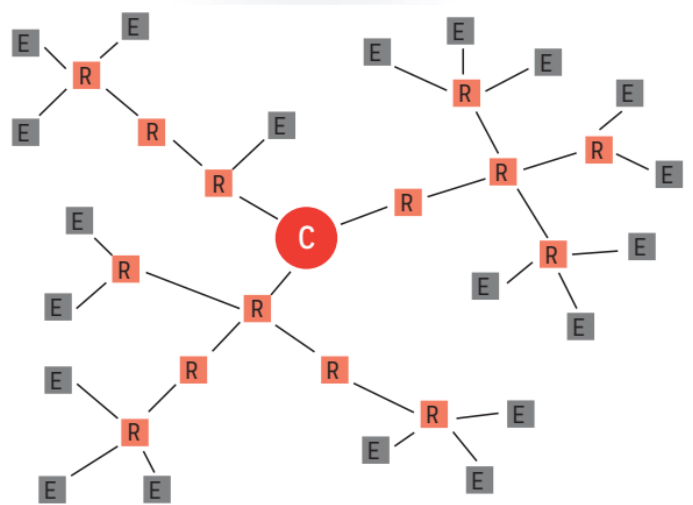
Non

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Pas encore... à venir !

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	/
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	/
<p>Commentaires</p>	Action à venir,



Atelier 22 septembre

Ath

Commune	ATH
Titre de l'action	Installation d'une chaufferie bois (pellets) à l'école communale de Ligne
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Tertiaire / Patrimoine communal
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Remplacement de l'installation de chauffage existant (chaudière à mazout) par une chaudière biomasse. L'installation comprendra principalement une chaudière à pellets de 80 kW, une chaudière à gaz en back-up et un silo de stockage pour la biomasse.</p> <p>Le début du projet a nécessité une étude de pré faisabilité réalisée par le Facilitateur Bois-Energie.</p> <p>Un premier marché public lancé en octobre 2021 n'a pas reçu d'offre. Le cahier des charges a été réévalué et enrichi en annexes. Une seconde publication début 2022 a eu plus de succès. Une entreprise a été désignée pour le remplacement complet de la chaufferie. Il faudra attendre la fin de la saison de chauffe pour l'installation, printemps 2023.</p> <p>Le projet prévoit aussi un marché public pour la fourniture de pellet labellisé « bois wallon »,</p> <p>Opportunité pédagogique: projet à valoriser au niveau des occupants, ainsi qu'au niveau public (secteur tertiaire).</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Il s'agit d'un bâtiment scolaire fréquenté par une centaine d'enfants (maternelle et primaire) et une dizaine de 0-3 ans, Confort thermique indispensable. Autres utilisations : la salle de sport est louée à des clubs ; le réfectoire est loué comme salle de fêtes.</p> <p>Chaudière vétuste fonctionnant avec une cuve de 10.000 litres. Conso : 200.000 kWh/an. Les bâtiments scolaires représentent 37% des consommations du patrimoine communal.</p> <p>K (niveau d'isolation thermique global du bâtiment) : 146. Le remplacement de la chaufferie est accompagné d'un projet de rénovation énergétique de l'enveloppe (murs, toiture, châssis et portes) et complété par des panneaux PV,</p>
Parties prenantes	Ville d'Ath (services techniques, énergie, marchés publics, communication), Facilitateur Bois-Energie, Entreprise privée.

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	<p>Coût du projet : 100.500,00 € Subvention POLLEC 2020 : 75.000 €</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>oui</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

Ecole communale de Ligne



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Très bons conseils donnés par le Facilitateur Bois-Energie.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Le scénario idéal aurait été d'utiliser des plaquettes de bois issus de l'entretien des espaces verts de la commune (circuit court + avantages économiques et écologiques)/ Mais le bâtiment n'est pas adapté au stockage de plaquettes ; le pellet a été choisi (livraison en cave via soupirail façade rue du bâtiment).</p> <p>Difficulté au niveau du marché public.</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Le timing va être un peu juste car la chaudière va être installée au printemps 2023, c'est-à-dire à la fin du planning du projet.</p> <p>Hausse du prix du pellet, difficilement prévisible au moment du montage du projet.</p> <p>Réduction des émissions de CO² d'environ 52,8 tonnes chaque année.</p>

Namur

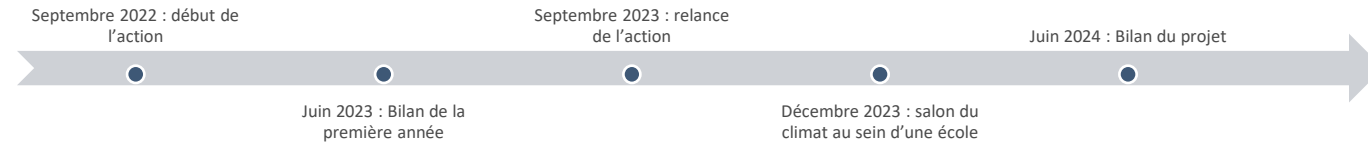
Vielsalm

Commune	Vielsalm
Titre de l'action	Réduisons nos consommations
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Etape 1 – Projet Génération Zéro Watt</p> <ul style="list-style-type: none"> -Phase de sensibilisation : visite et activités sur le site des éoliennes de Waimes, - Phase d'audit : les élèves réaliseront un audit énergétique de leur bâtiment, aidés par les intervenants externes ; - Phase de projet : sur base de l'audit, les élèves proposeront la mise en place d'actions au sein de leur implantation ; - Phase de mise en place : en partenariat avec les agents techniques et le corps enseignant, les actions choisies par le comité de suivi sont mises en place ; - Phase de suivi : suivi des consommations et des livrables ; - Phase de bilan. <p>Etape 2 – Salon du climat / de la transition énergétique</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<ul style="list-style-type: none"> - prendre conscience de ce qu'est l'énergie et l'importance qu'elle peut avoir au quotidien, - prendre conscience dès le plus jeune âge des problématiques climatiques, et, par effet boule de neige, transmettre le message aux adultes - tout changement de comportement commence par une prise de conscience
Parties prenantes	coopérative Courant d'Air/coach climat, les agents techniques communaux, les enseignants et les directions d'écoles, l'écopasseur, le Collège communal

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?

Pollec 2021 – Mobilisation/participation des écoles à prendre des actions concrètes en termes d'efficacité énergétique

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- l'engouement des directions en général et des enseignants du primaire en particulier,- d'un point de vue des enfants : les activités type vélos et visite de l'éolienne,- La coordination avec les partie prenantes
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- malgré un projet « à la carte », il n'y a eu aucun retour positif des enseignants du secondaire,
<p>Commentaires</p>	<p>le retour est assez limité étant donné que la mise en œuvre de l'action a débuté mi-septembre</p>

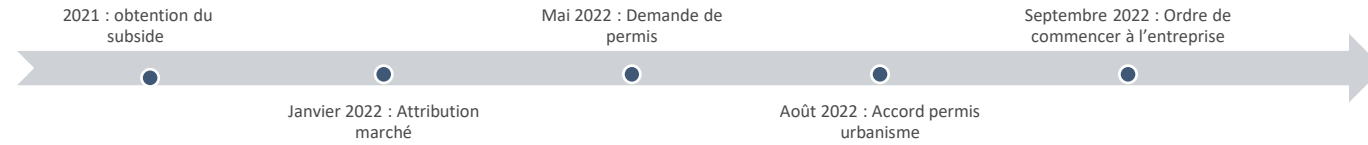
Paliseul

Commune	Paliseul
Titre de l'action	Pose de 2 abris-vélos avec station de recharge solaire autonome
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Adaptation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Mobilité et énergie
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	Abri à vélo et recharge électrique pour vélo avec batterie alimentée par des panneaux photovoltaïques, autonomie complète. Chaque abri peut recevoir 8 vélos en même temps. Bardage bois local sur le pourtour de la structure du bâtiment de dimensions 3 x 5 m et 2.5 m haut, pas trop grand, pour bien se fondre dans le paysage. Le bâtiment est conçu pour pouvoir être déplacé s'il s'avère qu'il pourrait être plus utile à un autre endroit.
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Installation à 2 endroits stratégiques de la commune (Hall sportif à Carlsbourg et Grand-place à Paliseul) pour favoriser le tourisme, le sport et les commerces locaux, ainsi que la mobilité douce. A Paliseul centre, présence également de la maison communale, banque, magasins.... Incitant pour la population à faire ses courses, sport et petits achats en vélo. Si celui-ci est électrique, il pourra être mis à la recharge pendant ce temps-là.
Parties prenantes	Collège échevinal, service technique, entreprises, citoyens ...

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget , avez-vous reçu un subside, lequel ?	45 400 euros au total Subside 66 % Pollec (+-30 000 euros)
Avez-vous un cahier des charges à partager ?	oui
Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint	Non, pas encore monté

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Le soutien politique pour le projet</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Problème de disponibilité des entreprises pour la fabrication et délai de fourniture des matériaux</p>
<p>Commentaires</p>	

Sprimont

Commune	SPRIMONT
Titre de l'action	Utilisation de charges urbanistiques et environnementales en vue de réaliser des actions, ou partie d'action, prévues dans le PAEDC
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation et adaptation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Mobilité, tertiaire, aménagement du territoire
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Lors de demandes de permis d'urbanisme, de permis d'environnement, de permis uniques, de permis d'implantation commerciale ou encore de permis intégré, le collège communal peut imposer des charges d'urbanisme/environnementales soit directement lorsqu'il est compétent pour octroyer le permis, soit via l'avis qu'il remet aux instances régionales lorsque celles-ci sont compétentes.</p> <p>Ces charges peuvent être directement imposées sur la parcelle/le site d'exploitation, soit être imposée à un autre endroit.</p> <p>Elles peuvent concerner des mesures d'atténuation (mobilité douce,...) ou des mesures d'adaptation (lutte contre les inondations, développement de la biodiversité,...)</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Cette action n'est pas nécessaire mais elle est utile pour avancer plus rapidement dans la mise en œuvre de certaines actions du PAEDC.
Parties prenantes	L'administration communale, le SPW.

<p>Planification (phases, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p> <p>Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action</p>	<p>Planification difficile car on ne sait pas quand une demande de permis va être déposée. Il s'agit bien souvent d'opportunités.</p> <p>On peut toutefois connaître la date de fin d'un permis d'environnement qui devra être renouvelé et anticiper d'éventuelles charges qu'il serait intéressant d'imposer.</p>
<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	<p>Pas de budget justement, l'idée est d'imposer des charges qui seront mises en œuvre par les privés sans que cela ne pèse sur la collectivité (pour l'investissement en tout cas).</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Pas de cahier des charges mais des exemples de charges imposées et donc des extraits de décisions du collège.</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Les charges, lorsqu'elles sont proportionnelles au projet concerné par la demande de permis, sont généralement acceptées par le demandeur qui y voit une chance d'obtenir son permis auquel il tient généralement beaucoup.</p> <p>Cela est d'autant plus facile lorsque le projet est déjà présenté aux services avant le dépôt officiel de la demande de permis. Des négociations peuvent être réalisées pour que certains éléments/plans apparaissent dans les documents de la demande de permis. Le demandeur a le temps de chiffrer ce que cela va lui coûter et l'intégrer dans son business plan.</p> <p>Dans certains cas, l'imposition de charges urbanistiques liées à la mobilité, ou environnementales liées au développement de la biodiversité, a été un argument retenu par les Fonctionnaires délégué et technique ou encore le Fonctionnaire des implantation commerciales pour remettre un avis favorable sur la demande.</p> <p>Il faut toujours motiver la charge imposée (exemple: le projet va induire du charroi supplémentaire, on va lui demander de participer un peu à des projets liés à la mobilité douce en guise de compensation).</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Il faut avant tout une bonne dose de courage du Collège communal pour imposer des charges aux particuliers (charges minimales généralement) mais surtout aux entreprises (charges plus conséquentes), en particulier celles qui emploient beaucoup de monde, car cela a un impact économique non négligeable</p> <p>Lorsqu'on impose une charge, il faut pouvoir s'assurer qu'on saura contrôler leur réalisation.</p> <p>L'imposition de charges (aménagement divers, travaux, cession de terrain,...) est critiquable à bien des égards, parfois même au sein de la majorité. Il s'agit avant tout d'une volonté politique qui doit être affirmée et assumée par le Collège.</p> <p>D'une mandature à l'autre, le « courage » peut changer, raison pour laquelle il s'agit aussi d'« opportunités »</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Ci- après, quelques exemples.</p>

Exemple de charges urbanistiques
« classiques » pour les particuliers

- Citernes eau de pluie avec ajutage
- Zones de parcage perméables
- Cession de bande de terrain
- Aménagement d'un trottoir
- Plantation de haies d'essences régionales/arbres
- Écran végétal pour masquer les citernes gaz/mazout aériennes
- ...

Exemple de charges
urbanistiques/environnementales plus
« spécifiques » pour les entreprises (et
certains particuliers)

- Aménagement de tronçons pour la mobilité douce (peut aller jusqu'à 100.000 €), participation financière à des études de projet
- Réalisation de démarches administratives auprès du SPW (ex: demande autorisation d'aménagement à la direction des autoroutes)
- Aménagement de jonctions entre l'exploitation et le réseau de mobilité douce
- Plantation de haies pour limiter les coulées de boues, plantation d'arbres
- Limitation de la hauteur de taille de haies existantes
- Limitation des heures d'éclairage nocturne des enseignes, façades, zones de parking, zones de travail
- Aménagement de mares, de bassins d'orage
- Clôtures présentant des ouvertures au bas pour le passage de petits animaux
- Installation de bornes de recharge pour voitures électriques
- Installation de zone de parking réservée au covoiturage (place les plus proches de l'entrée)
- Installation de parkings sécurisés pour vélo/local vélo dans le bâtiment
- Installation de chiroptières (abri pour chauve-souris) en toiture, dans un mur
- Installations d'hôtels à insectes, de nichoirs
- Suppression de plantes invasives (Berce du Caucase, Renouées asiatiques, Balsamines, arbre à papillons)
- Végétalisation des zones de parcage (favoriser l'ombrage), maintien de zones de friche
- Protection des citernes gaz/mazout en zone inondable (lestage de la citerne et des conduites, panneau d'indication,...)
- Nettoyage continu des graffitis sur les cabines électriques/stations de pompage

Aides/conseils extérieurs

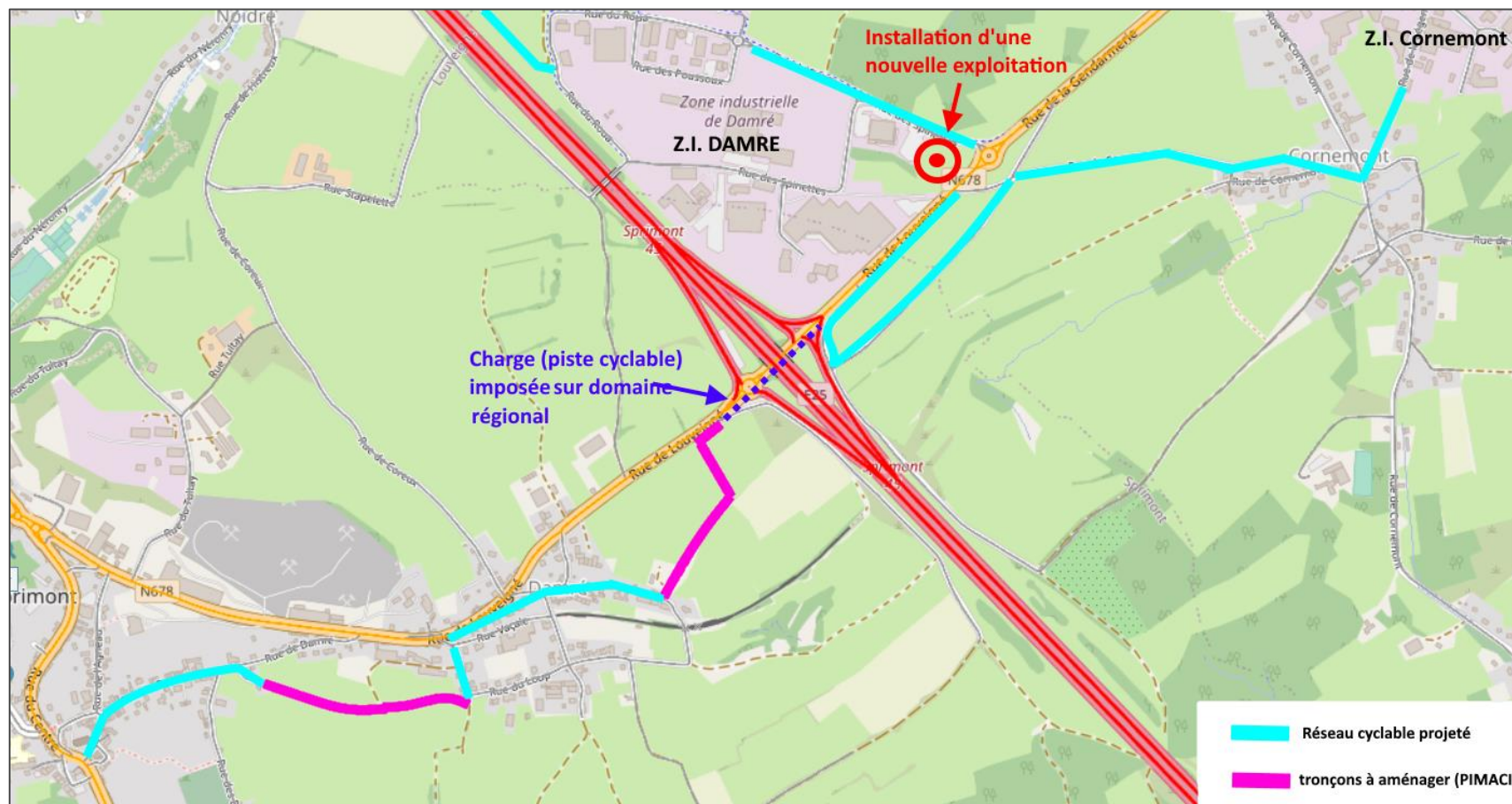
- Natagora
- DNF
- Province de Liège
- Asbl locales
- ...

Contraintes

- **Délais** légaux des procédures de demandes de permis relativement courts pour analyser un dossier, demander l'avis des aides extérieures, obtenir l'accord du collègue et intégrer les charges dans un avis ou dans le permis
- Il faut avoir une certaine **transversalité** entre les services communaux pour élaborer les charges relatives à la mobilité (service mobilité), au développement et à la préservation de la biodiversité (service Environnement) ou encore pour la gestion des risques d'inondation (service travaux). Lorsque plusieurs services sont fusionnés, comme à Sprimont, les liens entre les différents projets/objectifs communaux et les projets introduits par des privés (particuliers/entreprises) se font plus facilement.

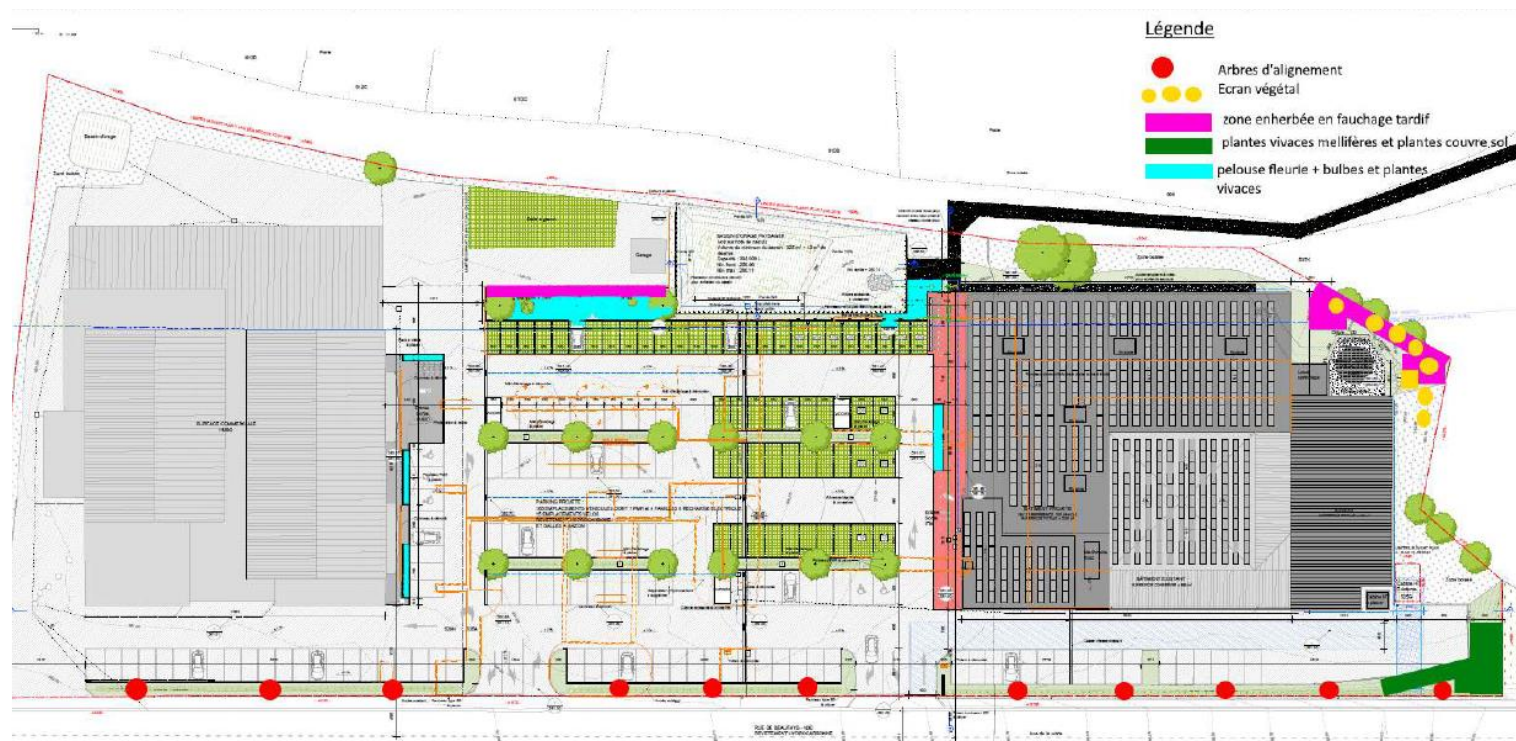
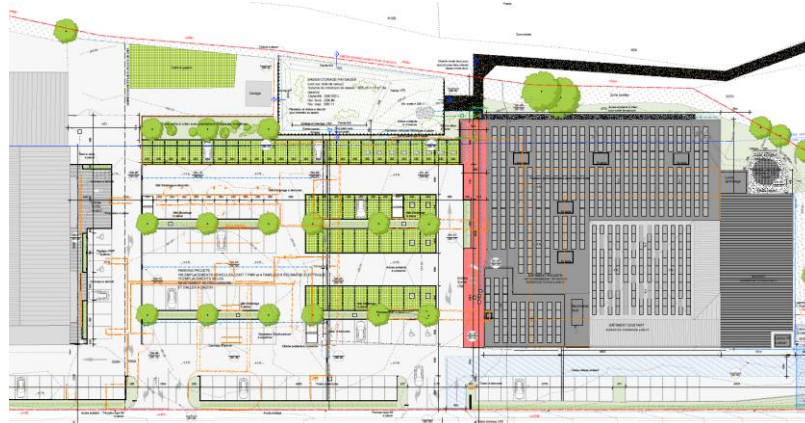
A. Aménagement d'une piste cyclable

1. Une entreprise demande pour s'installer (permis unique) dans le Z.I de Damré déjà équipé d'un Ravel et de plantations
2. La commune a établi un projet de réseau cyclable (qui relie notamment ce Z.I. et un autre) et elle connaît les aménagements qu'elle va réaliser (via subside régional PIMACI) et ceux qu'elle ne peut réaliser pas sans l'accord du SPW qui est le gestionnaire.
3. Elle impose à l'entreprise de faire les démarches pour avoir l'accord du SPW et ensuite réaliser les travaux à ses frais



B. Agrandissement d'un commerce

1. Un commerce demande un permis intégré pour agrandir son bâtiment.
2. Des discussions préalables au dépôt du permis ont permis d'imposer l'aménagement une venelle cyclable à l'arrière du bâtiment et qui rejoint le réseau cyclable.
3. La commune impose des charges environnementales en complément des aménagements déjà proposés par le commerce qu'elle trouvait insuffisants.
4. Certaines charges ne sont pas visibles sur plans, elles concernent l'éclairage du site (parking, enseignes), l'entretien du bassin d'orage, la taille des plantations et les périodes d'élagage,...
5. Le collège n'est pas compétent pour octroyer le permis (c'est le SPW). Il intègre ses charges dans l'avis qu'il remet au SPW. Le SPW intègre les charges systématiquement dans son permis pour autant qu'elles soient légales et proportionnelles.



B. Installation d'un commerce

1. Un commerce demande un permis intégré pour agrandir son bâtiment.
2. Des discussions préalables au dépôt du permis ont permis d'imposer l'aménagement une venelle cyclable à l'arrière du bâtiment et qui rejoint le réseau cyclable.
3. La commune impose des charges environnementales en complément des aménagements déjà proposés par le commerce qu'elle trouvait insuffisants.
4. Certaines charges ne sont pas visibles sur plans, elles concernent l'éclairage du site (parking, enseignes), l'entretien du bassin d'orage, la taille des plantations et les périodes d'élagage,...
5. Le collège n'est pas compétent pour octroyer le permis (c'est le SPW). Il intègre ses charges dans l'avis qu'il remet au SPW. Le SPW intègre les charges systématiquement dans son permis pour autant qu'elles soient légales et proportionnelles.

décide à l'unanimité,

1° d'émettre un avis conditionnel sur la demande et motivé comme suit :

a) Gestion des risques d'inondation:

- tous les emplacements de parking seront aménagés en dalle gazon afin de limiter les risques d'inondation;
- les dalles en béton bordant l'entrée du commerce seront en matériaux drainant de type Klinkers;
- le bassin d'orage sera:
 - entretenu au minimum tous les 2 ans,
 - sécurisé par la pose d'une clôture en bois de type châtaigner ou d'une clôture métallique sur laquelle des plantes grimpantes se développeront (lierre commun, clématites,...) et seront entretenues annuellement,
 - équipé d'une porte d'accès munie d'un cadenas ou tout autre dispositif permettant de limiter l'accès au site aux seules personnes autorisées;
- les clôtures installées aux abords du bassin d'orage présenteront des ouvertures de 10 x 10 cm au niveau du sol, tous les 5 mètres afin de permettre le passage de petits mammifères;
- l'aménagement du bassin et de ses abords sera réalisé de sorte qu'il ait l'apparence d'une mare naturelle et contiendra des plantations spécifiques aux mares (roseau, plantes aquatiques,...);

b) Gestion des déchets:

- les déchets issus de l'exploitation seront contenus dans des conteneurs enterrés ou semi-enterrés de type « mollock » qui seront vidangés fréquemment de sorte qu'aucune nuisance olfactive ne puisse être ressentie aux abords du site de collecte des déchets;
- la vidange de ces conteneurs sera réalisée dans le même créneau horaire que celui autorisé pour les livraisons;
- les déchets générés par le commerce Hubo seront rassemblés à proximité du bâtiment abritant cette enseigne et ne pourront plus être visibles du domaine public sauf le jour de leur collecte; ils ne pourront plus être déposés contre la haie de la propriété cadastrée 01C531C;
- de petites poubelles accessibles à la clientèle seront disposées aux abords de chaque zone de parcage afin de limiter l'abandon de déchet sur le site d'exploitation; elles seront vidangées régulièrement par les deux commerces de sorte qu'elles ne puissent jamais déborder plus de 24h;

c) Nuisances sonores:

Afin de limiter les nuisances sonores liées aux livraisons des marchandises, ces dernières ne seront autorisées qu'entre 06h30 et 20h00 en semaine, le weekend et les jours fériés;

d) Pollution lumineuse:

- l'éclairage du parking, du bâtiment et de ses dépendances sera réalisé à l'aide de luminaires LED (couleur blanc chaud); il sera interdit en dehors des heures d'ouverture du commerce, en ce compris les enseignes lumineuses;
- une dérogation est autorisée pour l'enseigne située sur la façade gauche du bâtiment, telle que nommée sur les plans annexés à la demande de permis, pour autant que l'intensité lumineuse soit réduite de moitié et que l'éclairage soit éteint entre 23h00 et 05h00;

e) Mesures en faveur de la protection et du développement de la biodiversité:

- au minimum deux hôtels à insectes, d'une hauteur minimale de 1,5 m, seront installés au niveau de la zone verte et à proximité du bassin d'orage;
- 5 nichoirs orientés vers l'Est ou le Sud-Est seront installés au niveau des arbres implantés dans le parking, en concertation avec le service communal en charge de l'Environnement;
- les clôtures installées sur l'ensemble du site présenteront des ouvertures de 10 x 10 cm au niveau du sol, tous les 5 mètres afin de permettre le passage de petits mammifères;
- l'ensemble des parterres seront constitués de pelouse fleurie comprenant du trèfle (type Ecossem ou équivalent) et seront entretenus de sorte que la coupe permettra de maintenir les fleurs de trèfle entre avril et juillet, et seront agrémentés de bulbes (jonquilles,...) et de plantes vivaces mellifères, en particulier au niveau de la « zone verte »;
- une bande enherbée de minimum 1 mètre de large sera mise en fauchage tardif entre la « zone verte » et l'espace de stockage du magasin Hubo ainsi qu'aux abords du réservoir de sprinklage; **ces bandes seront fauchées une seule fois par an, après le 15 septembre;**
- au minimum 11 arbres mellifères d'essence régionale seront plantés en alignement le long de la voirie régionale, au niveau de la haie existante, comme repris au plan annexé à la présente délibération (Annexe 1);
- le talus situé dans le fond de la zone de livraison sera modifié en y plaçant des espèces vivaces mellifères et des plantes couvre sol mellifères;
- l'écran végétal actuel séparant le commerce Intermarché des propriétés voisines portant les numéros 25 et 25B de la rue de Beaufays sera renforcé à l'aide d'espèces régionales de sorte qu'il constitue une haie brise vue totale;
- les arbres existants implantés au niveau du parking ainsi que les nouveaux qui y seront plantés, seront entretenus de sorte qu'il puisse atteindre une hauteur suffisante pour que leur feuillage crée une zone d'ombrage sur le maximum de places de parking avoisinantes;
- l'ensemble des nouvelles plantations seront réalisées dès que l'avancement des travaux le permet et au plus tard dans les 12 mois de la fin du chantier;
- les nouveaux arbres plantés présenteront une hauteur minimale de 3 mètres;
- **l'entretien des haies et des arbres sera réalisé en dehors de la période de nidification des oiseaux en région wallonne, entre le 1er août et le 31 mars;**

f) Aménagements urbanistiques:

- la nouvelle cabine électrique, ainsi que l'ancienne, seront recouvertes d'un parement identique à l'un des deux matériaux utilisés à la façade avant contre laquelle elles sont implantées;
- un écran végétal constitué d'arbres mellifères d'essences régionales sera implanté aux abords du réservoir de sprinklage de sorte que celui-ci ne puisse pas être visible depuis le domaine public et des parcelles voisines au printemps et en été; les arbres présenteront une





Je reste à votre disposition si vous souhaitez plus d'informations/exemples à ce sujet



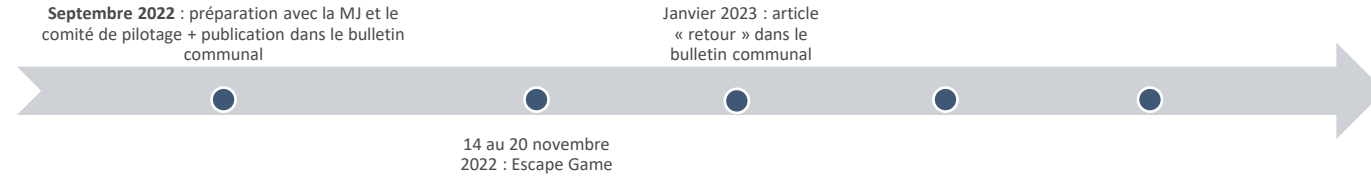
Gouvy

Commune	Commune de Gouvy
Titre de l'action	Escape-Game sur la thématique de l'énergie
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation et précarité
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie, logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>L'objectif est d'organiser un escape-game ouvert aux écoles et au public afin de sensibiliser aux thématiques de l'énergie et du climat. Cette année, le comité de pilotage propose de se concentrer sur le thème du logement. Une prochaine édition pourrait aborder un autre thème. L'idée : pas tout mélanger et traiter d'un thème en profondeur.</p> <p>La MJ et ses jeunes vont créer le jeu et assurer sa mise en place au château, il est question de leur transmettre les thèmes à traiter choisis par le comité de pilotage:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ C'est quoi l'énergie ? (parler des différents types d'énergie) ▶ La transformation de l'énergie (électrique -> calorifique ...) ▶ C'est quoi une énergie renouvelable ? ▶ Comment fonctionnent les différents types d'énergie ? (nucléaire, éolien, solaire, ...) ▶ Comment diminuer sa consommation d'énergie ? ▶ Quels sont les gros consommateurs dans une maison ? <p>En terme d'expériences à vivre/faire vivre, plusieurs idées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ comparer la maquette d'une maison qui consomme beaucoup avec celle d'une maison passive, avec panneaux solaires, ... ▶ parcourir le château et trouver parmi des maquettes ou affiches les 5 types d'énergies (5 énergies qui donnent 5 lettres) ▶ il faut un but final qui pourrait être par ex „ trouver une solution pour que Clara puisse sortir de la maison obscure privée d'élec” ▶ au départ du jeu, partir avec une cagnotte importante de Watts, le but : en perdre le moins possible/en économiser un max au fil du jeu. ▶ le résultat permettrait de donner une idée de la catégorie dans laquelle se situe les joueurs (peu sensible, sensible, très sensible aux thématiques énergétiques). ▶ l'idée d'un puzzle à construire au fil des épreuves est évoquée également ▶ utiliser des néons fluo qui permettent de voir des empreintes sur les murs – jouer sur le ludique
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	L'objectif est d'organiser un escape-game ouvert aux écoles et au public afin de sensibiliser aux thématiques de l'énergie et du climat.
Parties prenantes	comité de pilotage, équipe POLLEC, MJ, écoles, citoyens...

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

/

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

/

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

/

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	/
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	/
<p>Commentaires</p>	<p>3 jours : vendredi à destination des écoles + 1 we à destination de tous publics. Les sous-thèmes et l'organisation est chapeauté par le comité de pilotage et les questions-énigmes et les décorations sont imaginés par la Maison des Jeunes MJ23. Le tout sera organisé dans le château de Gouvy. Les participants commencent le jeu avec un quota de WATTS et ils doivent passer les épreuves et résoudre les énigmes en conservant le plus de watts possibles ...et vous serez « Eco-Gouvyons » ou « GouvyWatt'ivore ».</p>

18>20 ESCAPE GAME NOV. AU CHÂTEAU

Et si l'énergie venait à manquer ? Et si, dans un futur proche, notre consommation toujours plus importante d'énergie faisait de la crise climatique un processus incontrôlable ? Et si vous pouviez empêcher cela ?



Du vendredi 18 au dimanche 20 novembre
De 10h à 17h

INFILTRÉZ-VOUS DANS LE CHÂTEAU DE GOUVY AFIN DE RÉALISER LE MAXIMUM D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

SI VOUS ÉCHOUEZ, VOUS SEREZ CONDAMNÉS À VIVRE DANS LE NOIR LE PLUS COMPLET...
CAR L'ÉNERGIE SE FAIT DE PLUS EN PLUS RARE. **CHAQUE WATT EST PRÉCIEUX !**

UNE EXPÉRIENCE
COMPLÈTEMENT IMMERSIVE
QUI PROJETTE LES PARTICIPANTS DANS
LEUR QUOTIDIEN ET USE À
S'APPROPRIER LES ÉCO-GESTES LES
PLUS IMPORTANTS POUR PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT.

UN JEU BASÉ SUR LA COOPÉRATION, LA
RÉFLEXION, L'EXPLORATION ET LA
MANIPULATION.



D'UN SEUL COUP D'ŒIL

A partir de 8 ans

Vendredi : invitation aux écoles (4, 5, 6 èmes primaires)

Week-end : invitation aux familles et groupes d'amis

Pack d'énigmes avec 2 niveaux de difficulté et des clefs de lecture différentes selon les âges

Petits groupes de max 6 personnes - Durée : entre 1h et 2h - Guidance sur place prévue - Gratuit

Merci de réserver : tel : XXX - Mail : XXX

- Guidance sur place prévue

Profondeville

Commune	
Titre de l'action	Création d'un Eco-quartier groupé et léger
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation et adaptation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Affectation d'un terrain communal en ZACC pour de l'habitat léger</p> <p>Recherche d'un partenaire pour accompagner la commune dans le gestion du projet</p> <p>Lancement d'un appel à intérêt à l'attention d'un collectif déjà constitué.</p> <p>Construction du projet par le collectif, accompagné d'une association experte et de la commune.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Augmentation prix immobilier</p> <p>Risque d'artificialisation du sol</p> <p>Réponse à une demande croissante (HL)</p>
Parties prenantes	Commune – soumissionnaire – collectif de citoyens - riverains

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	<p>60.000€ (POLLEC 21 – volet mobilisation)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Oui => Recherche prestataire pour accompagnement à la construction du projet</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Non</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Démarrage. Pour le moment, étoiles bien alignées et réception d'une offre sérieuse en septembre.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Il y en aura, c'est sûr...</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Oralement 😊</p>

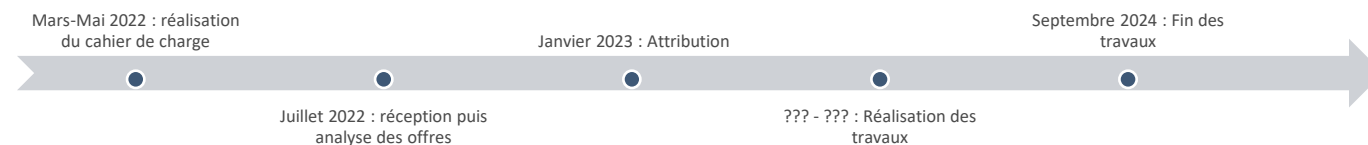
Tintigny

Commune	Tintigny
Titre de l'action	Réseau de chaleur au bois : école communale de Tintigny
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie renouvelable – biomasse – économie locale
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Au préalable, réalisation d'une étude de pré faisabilité. Après confirmation de la réception du subsidé, réalisation du cahier de charge performanciel (en interne ou par un auteur de projet). Lancement de la procédure de marché public puis réception et analyse des offres (peut être accompagné d'un expert externe).</p> <p>Réalisation des travaux (chaufferie – conduits – silo – système de régulation et comptabilité énergétique).</p> <p>Entretien et dépannage en charge du prestataire pour 10 ans.</p> <p>La commune fourni le combustible</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<ul style="list-style-type: none"> -Chaufferie actuelle vieillissante -Création d'une plateforme de séchage plaquette supra-communale (Etalle-Tintigny) avec POLLEC 2020 -Intérêt de changer de vecteur énergétique
Parties prenantes	La commune de Tintigny

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

Subside POLLEC 2021 : estimé à 338 000 €, soumis à 400 000 €. Offres reçues aux alentours de 800 000€

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Il y a deux cahiers de charges de références, mais nous avons préféré en refaire un.
 Ces deux cahiers de charges on été considérés comme trop lourd en terme de taille et exigences techniques.
 De plus, il était difficile d'adapter nos besoins spéciaux à ces cahiers de charges

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint



N° Bâtiment	Bâtiment	Fonction	Occupation
1a	Complexe sportif Tintigny (actuel)	Hall omnisport	Journée et soir – semaine et week-end
1b	Cercle des jeunes Tintigny	Salle de fêtes	Occasionnelle
2	Ecole maternelle Tintigny	Ecole	Journée – 5 jours/7
3	Pôle médical Tintigny – Poste médical de garde	Cabinets médicaux	Non précisée
4	Pôle médical Tintigny – Maison médicale	Bureaux	Non précisée
5	Pôle médical Tintigny – Bâtiment administratif	Bureaux	Non précisée

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>La réécriture d'un cahier de charge en interne</p> <p>La capacité à faire vite pour les premières phases du projet.</p> <p>La bonne prise en main du processus (cahier de charge performanciel, fourniture du combustible, le réseau de chaleur d'un point de vue Technique)</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>L'ordre dans lequel les choses ont été réalisées (plateforme de plaquette – réseau de chaleur – isolation des bâtiments)</p> <p>Entremêlement de projets : isolation de l'enveloppe, rénowatt, projet de plateforme de séchage, réseau de chaleur</p> <p>Vétusté de la chaufferie actuelle : besoin de se presser</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Au niveau de l'ordre dans lequel les choses ont été réalisées est fortement lié au principe des appels à projets.</p>

Sambreville

Commune	Sambreville
Titre de l'action	Organisation de formations en auto-isolation de toiture sous forme de chantiers participatifs
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation/Précarité
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Le but de ce projet est de former des citoyens à l'auto-isolation de leur toiture.</p> <p>Cette formation commencera par une partie théorique qui aura pour but de faire connaître aux participants les différents isolants disponibles ainsi que les spécificités de leur mise en œuvre. Une introduction à la sécurité sur les chantiers sera aussi dispensée aux participants.</p> <p>La seconde partie, pratique, consistera en la pose d'un isolant sur une toiture d'un bâtiment social.</p> <p>Il y aura en tout 4 formations, deux porteront sur l'isolation de pans de toiture et les deux suivants sur l'isolation du plancher du dernier étage.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Tous les habitants de la commune n'ont pas la possibilité financière d'envisager de passer par une entreprise pour réaliser des travaux d'isolation de toiture. Or, ce sont ces mêmes citoyens qui ont généralement du mal à payer leurs factures énergétiques. Cette action permet de palier ces deux problèmes en limitant l'investissement à effectuer aux matériaux d'isolation.
Parties prenantes	La commune de Sambreville – Sambr'habitat

Planification (phases, échéances, etc.)
 (Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)
 Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

Oui, appel POLLEC 2021

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Bien sûr, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse arobaert@commune.sambreville.be

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

Non, le projet étant en cours de planification, je n'ai pas encore de photos à partager

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Etant donné que le projet n'a pas encore commencé, il est compliqué à ce stade de trouver beaucoup de points positifs.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>A ce stade du projet, j'ai rencontré deux difficultés principales:</p> <ul style="list-style-type: none">- Le cahier des charges a été fastidieux à écrire. En effet, étant donné que c'est un projet qui a été peu mis en place, il est difficile de trouver des exemples sur lesquels se baser.- Les conditions de l'appel à projet empêchent de réaliser beaucoup de ses formations.
<p>Commentaires</p>	<p>Je pense personnellement que c'est avec ce genre de projet que l'on pourra aider les propriétaires les plus précaires à faire face aux augmentations record des prix de l'énergie. Je suis ravi que la région ait lancé ce projet, même si quelques modifications devraient être apportées à l'appel initial.</p>

Mouscron

Commune	MOUSCRON
Titre de l'action	Amélioration de la performance énergétique des logements pour les Mouscronnois
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Plateforme rénovation....Adaptation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie, Logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	Mise en œuvre d'un one stop shop où le citoyen peut trouver réponse à toutes ses questions en termes de performances de son logement. Financement complet de l'audit énergétique obligatoire (1000 €) à l'obtention des primes régionales. Suivi des cas audités pour les analyses de devis et travaux déjà réalisés.
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Les citoyens sont frileux à dépenser 1000 € sans connaître les tenants et aboutissants des travaux envisageables. Ces audits offerts impulse l'augmentation du taux de rénovation.
Parties prenantes	Citoyens Mouscronnois, Ville de Mouscron, Guichet de l'Energie, La SWCS

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget , avez-vous reçu un subside, lequel ?	BE REEL 340 000 € projet LIFE 2019 à fin 2024 PIV 300 000 € Juin 2022 à fin 2024
Avez-vous un cahier des charges à partager ?	Oui
Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Le nombre croissant de demandes d'audits (presque 400 à ce jour)</p> <p>Les rencontres avec les citoyens, la Cellule Energie et l'auditeur (dont 200 feuilles de routes 2050 vers label A)</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Auditeurs overbookés.</p> <p>Lenteurs administratives (RW) et changement des consignes régulièrement...ce qui engendre des soucis techniques dans les audits.</p>
<p>Commentaires</p>	

Grez-Doiceau

Commune	Grez-Doiceau
Titre de l'action	Mission d'accompagnement -Mise en place d'une communauté d'énergie-
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière	Energie renouvelable
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Mission d'accompagnement permettant d'analyser son potentiel économique, environnemental, technique et légal sur le territoire.</p> <p>Il est question d'analyser le potentiel d'une communauté d'énergie en vue des projets futurs d'installations photovoltaïques ;</p> <p>d'étudier le périmètre afin de regrouper un ensemble pertinent de participants ;</p> <p>de mobiliser et sensibiliser la population ;</p> <p>et de déterminer les conditions favorables à l'émergence d'une telle communauté, dont sa structure juridique et son fonctionnement à long terme.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Promouvoir le développement d'énergies renouvelable ainsi que la mise en commun de ces énergies, permettant entre autres de réduire la précarité énergétique et de financer des projets.</p> <p>Impliquer des citoyens et le tertiaire : profils-types différents.</p>
Parties prenantes	Soumissionnaire choisi (bureau d'étude), citoyens, tertiaire

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



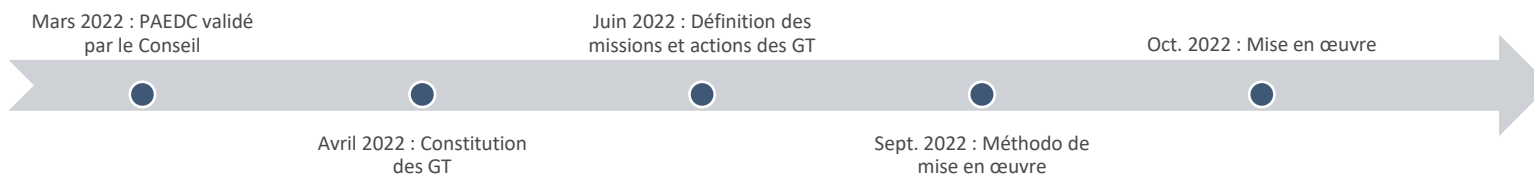
<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	<p>Pollec 2021 : 60.000€</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Oui</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Non démarré</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Non démarré</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Retard dû aux vacances – lenteurs administratives (tutelle, marché public, négociation, ...)</p>

Chaumont-Gistouz

Commune	Chaumont-Gistoux
Titre de l'action	Animation du Comité de pilotage - Division en groupes de travail
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Toutes
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Comité de pilotage
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Création d'un Comité de pilotage afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) D'établir le Plan d'Actions b) Mettre en œuvre les actions <p>Afin de mettre en œuvre les actions, le Comité de pilotage a été séparé en groupes de travail (#7 : voir page suivante) Ceux-ci ont des missions et actions spécifiques parmi le PAEDC, qu'ils présentent aux séances plénières du Comité.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Spécialisation et utilisation à bon escient des préférences et compétences de chacun
Parties prenantes	Membres du Comité de pilotage

Planification (phases, échéances, etc.)



Composition des groupes de travail (GT)

GT1G	GES	Gestion, coordination, méthodologie, organisation, planification, suivi et reporting global
GT1C	COM	Communication, actions de conscientisation et d'implication
GT2	FINS	Financement (coopérative, communauté d'énergie, subventions)
GT3	BATI	Bâti résidentiel & tertiaire
GT4	HABI	Familles & écoles, gestes dans le bâti & le transport, changement culturel & de comportement
GT5	MOBI	Transport : accompagner la mobilité actuelle, promouvoir l'alternative
GT6	AGRI	L'agriculture, sources d'énergie locale & solution d'adaptation

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>La désignation de référent de GT, étant un point de contact avec le coordinateur POLLEC & responsable du GT et de son bon déroulement.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Ce sont quelques membres qui prennent presque toute la charge de travail, au risque de les user rapidement</p>
<p>Commentaires</p>	

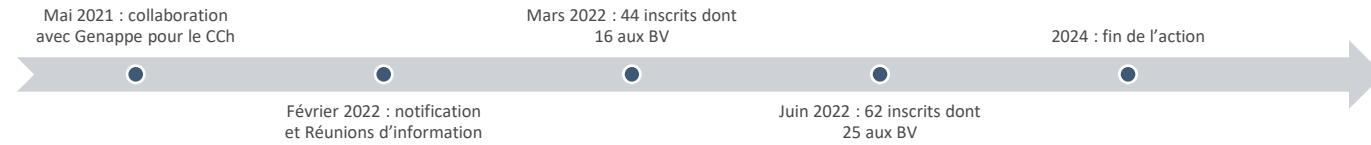
Les Bons Villers

Commune	Les Bons Villers
Titre de l'action	Défi Energie et Rénovation
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Adaptation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	Désignation d'une plateforme pour accompagner les citoyens dans la rénovation de leur logement : la société Corenove Les Bons Villers a du collaborer avec la Ville de Genappe afin d'atteindre 25.000 hab. Une réunion de suivi est programmée tous les 3-4 mois.
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Il y avait un vrai besoin d'accompagnement tout au long du processus d'une rénovation : explication des devis, priorité des travaux, conseils sur les financements possible, estimation des primes... Vu le contexte énergétique, le projet est venu à point. En parallèle, nous proposons l'audit financé par la commune grâce au subsidé Pollec 2021. A ce jour, 35 audits ont déjà été effectués,
Parties prenantes	Corenove – Commune – auditeurs – entrepreneurs de la région

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	Non
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	Oui
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	Non

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Bilan très positif jusqu'à présent. Les résultats sont là et les citoyens sont satisfaits.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Le projet a mis beaucoup de temps à débuter en raison de la collaboration avec Genappe : erreur administrative, divergences concernant la convention, etc.</p>
<p>Commentaires</p>	

Peruwelz

Commune	11 communes participantes
Titre de l'action	Réduire mon empreinte
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation, adaptation, précarité
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie, économie circulaire, etc...
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Chaque mois, une commune désignée prépare son support et l'envoie aux 11 communes membres du projet.</p> <p>Exemple : « Idée fûtée » du mois de janvier. Responsable : commune de Péruwelz. Envoi du support pour le : 15 décembre max. Si souci : prévenir le plus tôt possible pour pouvoir mettre une autre commune sur le coup!</p> <p>Planning prévu sur l'année.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p><u>Quoi ?</u> « Petits conseils malins d'économie d'énergie à la maison ».</p> <p><u>Pour qui ?</u> Pour les citoyens, le personnel communal...</p> <p><u>Comment ?</u> Sur un support visuel, facilement partageable par mail, sur les réseaux sociaux, etc...</p> <p>Mutualiser les ressources : chaque mois, chacune à son tour, une commune donne une « idée fûtée » et envoie un support général (avec le logo POLLEC 😊) que chaque commune peut alors diffuser.</p>
Parties prenantes	Coordinateurs POLLEC et/ou service communication des communes participantes.

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

Néant

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Néant
Au niveau administratif, un point collègue (avec délibéré toute faite ;-)) est demandé.

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

une vidéo à suivre ...

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Contact entre les communes- Mutualisation des ressources
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Pas un point négatif mais plutôt un déficit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nouvelle dimension à donner au projet pour qu'il ne s'étouffe pas 😊 .- Mobiliser d'autres communes? Si vous êtes intéressés : maite.deplechin@peruwelz.be
<p>Commentaires</p>	<p>Néant</p>

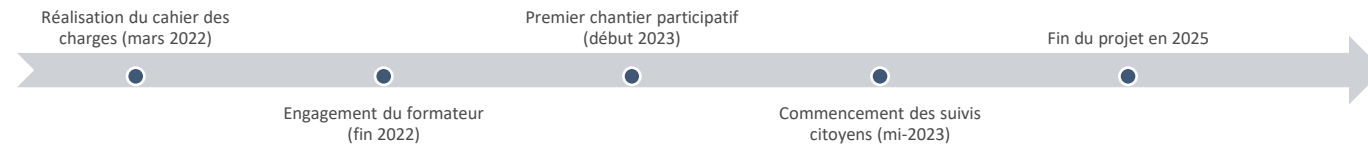
La Louviere

Commune	La Louvière
Titre de l'action	POLLEC 2021 – Organisation de chantiers participatifs visant l'auto-isolation
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation – adaptation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Logement
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Réalisation de chantiers participatifs encadrés par un formateur qualifié pour apprendre les techniques d'isolation aux citoyens participants.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Chantiers participatifs sur des bâtiments communaux 2. Chantiers participatifs chez les citoyens <p>Les citoyens seront alors capables d'isoler leur(s) logement(s) eux-mêmes et un suivi de travaux leur sera offert.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Le secteur du logement est responsable de 60% des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, c'est donc un secteur où il faut agir.
Parties prenantes	CPAS, Agence immobilière sociale (AIS)

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?

Budget pour un projet de mobilisation dans le cadre de l'appel POLLEC 2021

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Oui

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

Un dossier photos sera réalisé pour voir l'avancement et la réalisation des travaux

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Le projet n'a pas encore commencé</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Difficulté pour trouver des bâtiments communaux éligibles aux chantiers participatifs + problème d'assurance</p>
<p>Commentaires</p>	

Atelier 29 septembre

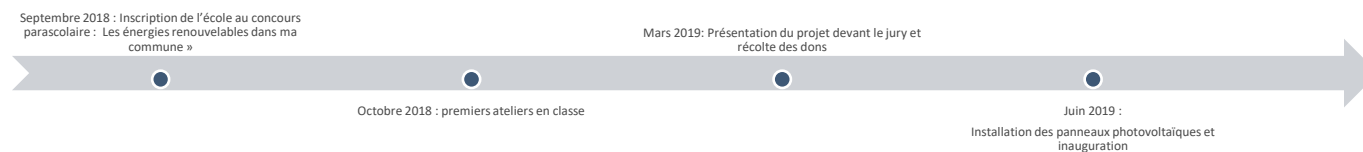
Comines-Warneton

Commune	Comines-Warneton
Titre de l'action	Installation photovoltaïque sur une école privée via un financement participatif
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Coordination sur la base d'un concours scolaire, d'une collecte d'argent pour installer des panneaux photovoltaïques sur une école privée.</p> <p>1: Animation dans la classe de 5 et 6 em primaire (Analyse des données, dimensionnement de l'installation, calcul d'un budget, réflexion au contrepartie des dons)</p> <p>2 : Création d'une fiche sur un site de récolte de dons</p> <p>3 : faire rayonner le projet pour attirer les donateurs</p> <p>4 : Honorez les contrepartie</p> <p>5 : Faire installer des panneaux</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Convention des Maires, Ville de Comines-Warneton engagée, Un concours parascolaire sur le thème de l'énergie, une école et des professeurs motivés
Parties prenantes	Ville de Comines-Warneton, Corps enseignant, P.O. de l'école, les parents, les sympathisants au projets, les élèves de l'école.

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?

Néant

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Néant

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Projet Win/Win/Win. Parents, enfants, et école y gagnent. Grosse implication citoyenne par un petit geste Educatif pour les enfants : introduction au financement, apprentissage de connaissances techniques, sensibilisation aux énergies durables, responsabilisation face à leur environnement. Sensibilise les citoyens à l'énergie renouvelable et aux différentes sources de financement. Réalisation rapide : Idée en septembre et mise en route de l'installation en juin de l'année suivante. Les économies générées par le projet serviront à financer des activités pédagogiques et des projets durables dans l'école.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Demande de la motivation et un suivi particulier de la part des acteurs de l'action Entente entre le P.O. et le corp enseignant sur les bénéfices liés à l'installation. (Dans ce cas-ci, l'objectif fut que tous les bénéfices (économies) fait grâce à l'installation reviennent aux corps enseignant sous forme d'une enveloppe « verte » pour des projets dans l'écoles. Nous aurions pu cadenasser un peu plus ce point car il a donné lieu à des discussions quant au calcul des économies et à la mise à disposition de l'argent.</p>
<p>Commentaires</p>	

Gesves

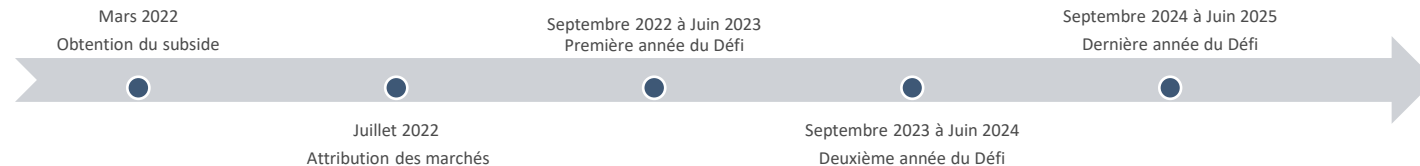
Commune	
Titre de l'action	Défi les As du Climat
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation (volets Energie, Mobilité, Achats durables) ; Adaptation (volet Plantations et Biodiversité) ; Précarité (Volet Energie)
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	ENERGIE / LOGEMENT MOBILITE PLANTATIONS
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	Défi à destination des citoyens de Gesves comprenant 4 thématiques : ENERGIE/LOGEMENT; MOBILITE; PLANTATIONS/BIODIVERSITE ; ACHATS DURABLES, sur une année ; renouvelé deux fois 20/9 : Rencontre 1 : Présentation du Défi et Animation « La Fresque du Climat » pour que tous aient un même niveau de connaissance De octobre à mai : ateliers, conférences, ciné-débat, échanges entre candidat propres à chaque thématique; distribution d'un référentiel d' « éco-gestes » dans chacune des thématiques et « mesures » de la progression En juin : animation festive pour célébrer les résultats et parrainer les futurs candidats au prochain défi
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	1. Les secteurs du LOGEMENT (59 %) et du TRANSPORT (23%) représentent les plus gros émetteurs de CO2 du territoire; la facture énergétique grimpe; 2. Le territoire subit de plein fouet les effets du changement climatique : inondations en 2021; sécheresse – canicules de 2019-2020-2022; 3. Les communes disposent de peu de moyens pour imposer des mesures; la sensibilisation reste le seul moyen de parvenir à des changements de comportement.
Parties prenantes	La commune ; les citoyens; le GAL Tiges et Chavées; Espace-Environnement pour l'animation des volets MOBILITE et PLANTATIONS/BIODIVERSITE; Electrons Libres



Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?

POLLEC 2021 – Fiche 03 : 60.000 € ; part communale : 15.000 €

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

OUI, placé sur le Drive commun dans TH3

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

voir à la fin

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Bonne réceptivité de l'animation la Fresque du climat</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>La MOBILISATION des citoyens reste un point difficile :</p> <p>La communication a été menée au travers des canaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Réseaux sociaux;➤ Flyers dans les écoles, les commerces locaux, les bibliothèques, etc.➤ Courrier spécifique aux nouveaux Gesvois➤ Mail aux membres de toutes les commissions actives sur le territoire : Climat, cyclistes, Alimentation et agriculture, CCATM, PCDR, etc➤ Mail aux agents communaux, membres du Collège et du Conseil➤ Distribution de flyers lors des activités de la semaine de la Mobilité
<p>Commentaires</p>	<p>Il serait intéressant de coordonner ce type de Défi au niveau régional à l'image du défi national français DECLICS pour mutualiser les ressources et outils !</p>



LES AS DU CLIMAT

LA FRESQUE
DU CLIMAT
Vous avez toutes les cartes en main

PAR OÙ
COMMENCER

Soirée de lancement du 20 sept 2022

Logos on the right: pollec, OXFAM Belgique, and a regional flag.

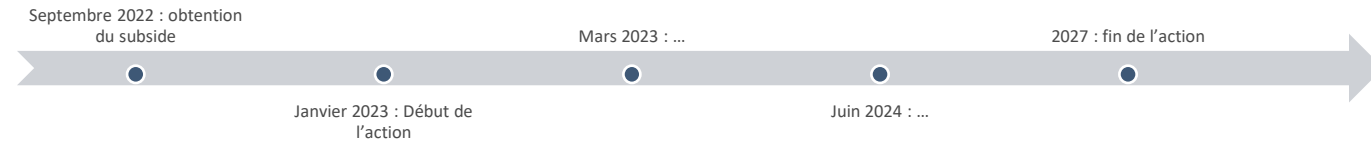
Musson

Commune	
Titre de l'action	Participation à la semaine de la mobilité
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Mobilité
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Participation à la semaine de la mobilité via diverses actions;</p> <p>Les grandes lignes ont été mises en place avec le comité de pilotage. Au final, étant donné la taille de la commune et du fait de sa première participation, des choses simples ont été mises en place:</p> <p>Balade à vélo; essai de vélos électriques, circuit d'apprentissage du code de la route à vélo et concours de slogan sur le thème pour les enfants, défi des administrations pour le personnel communal et défi des élus pour le jour du Collège, mise en place d'un pédibus pour les écoles.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Inciter les gens à se déplacer à vélo ou à pied pour les petits trajets. Le contexte rural, rareté des transports en commun et la présence d'une route nationale traversant la commune rend la chose difficile.</p> <p>Conscientiser les jeunes et moins jeunes sur la problématique</p>
Parties prenantes	comité de pilotage, services communaux, vendeur de vélos pour la partie essai de vélos électriques

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



<p>Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?</p>	<p>non</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Voir dernière dia</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Le pedibus n'avait que deux lignes mais a été un petit succès que tous veulent réitérer de manière régulière. La réflexion a déjà été lancée également pour la prochaine édition: pedibus pour les autres villages de la communes et vélobus pour le village sans école.</p> <p>Les essais de vélos ont également bien marché.</p> <p>La balade/apprentissage du code de la route, finalement mise en place, par le service sport de la commune, a bien fonctionné aussi: les petits ont fait la même grimpe avec leur vélo ordinaire que leurs parents avec le VAE 😊</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Le concours de slogan pour les enfants, il a été lancé au début des vacances via FB et via les stages communaux mais au final très peu de retour. (3 à 5 enfants pour une commune de 4600 hab.</p> <p>Ce qu'on voulait mettre en place et qu'on n'a pas réussi:</p> <ul style="list-style-type: none">- Simulateur d'eco-conduite à cause du prix, Musson est aussi défavorisé par sa position géographique: faire venir qqn de Namur ou Bxl est compliqué/cher.- Des actions pour la jeunesse sur le code de la route, idem, l'offre est minimale pour la région et le service de police qui aurait pu le faire n'était pas disponible- A part à deux personnes qui ont participé le jour la comité de pilotage s'est désintéressé de l'action.
<p>Commentaires</p>	<p>Au final, tous ceux qui ont participé étaient ravis et on est prêts à recommencer l'année prochaine encore mieux.</p> <p>Les employés communaux ont joué le jeu de venir à vélo ou covoiter pendant la semaine. Dommage que l'écho n'en a pas été fait auprès du public. La communication est améliorer, l'année prochaine, il faut commencer plus tôt pour pouvoir faire la pub de l'évènement dans le bulletin communal (trimestriel)</p> <p>C'était la première action lancée par la commune visible directement par les citoyens, la suivante ce sera le préfinancement des audit logements, lancement en octobre.</p>



Commune de Musson

5j · 🌐

La mobilité est une affaire de tous !

Beau succès pour la 1ère édition de la semaine de la mobilité à Musson.

Les diverses activités étaient organisées par le comité de pilotage « énergie » de la commune de Musson.

Bravo à tous les enfants qui ont embarqué vendredi matin dans le pedibus au départ des rues de France et Georges Bodard et à tous ceux qui ont participé à notre concours d'affiches et de slogans.

Merci à tous les participants de la balade découverte des plaisirs du vélo à assistance électrique ce dimanche à Willancourt.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine avec de nouvelles actions ...



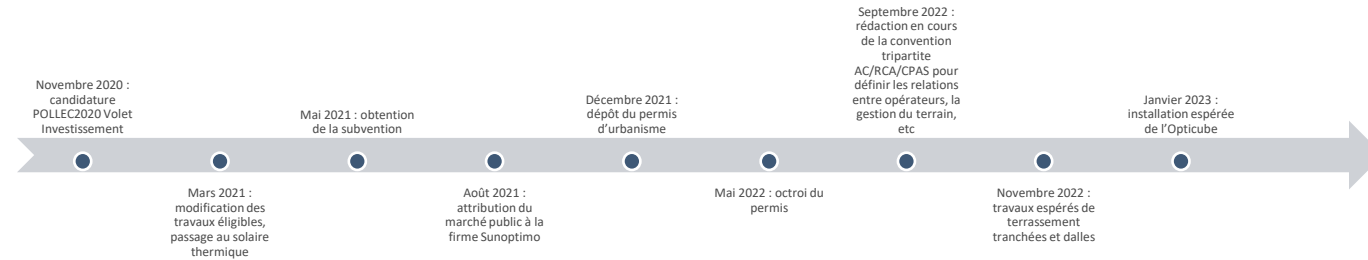
Frameries

Commune	FRAMERIES
Titre de l'action	Pose de panneaux solaires thermiques pour alimenter en ECS le Hall Sportif (RCA) et la maison de repos voisine (CPAS)
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Tertiaire – Bâtiments communaux
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Pose de panneaux solaires thermiques via un Opticube</p> <p>Opticube = container maritime de 20 pieds équipé à l'intérieur de tout le dispositif technique et les panneaux sont posés dessus pour une emprise au sol limitée.</p> <p>L'exécution nécessite un permis d'urbanisme, la réalisation de tranchées pour distribuer l'eau préchauffée vers les bâtiments concernés et la réalisation d'une dalle béton pour déposer le container (site en pelouse).</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	Le Hall sportif (RCA) est un gros consommateur d'eau chaude mais avec des pics de puisage. La maison de repos voisine (CPAS) est également un consommateur d'eau chaude de manière plus régulière, même si des pics existent également mais rarement simultanément au Hall Sportif. Avec un dispositif de préchauffe solaire (ou même de chauffe), des économies de chauffage d'eau par les chaudières seront réalisées pour chaque bâtiment.
Parties prenantes	<p>Porteur de projet : Administration Communale, propriétaire de l'installation</p> <p>Bénéficiaires : Régie Communale Autonome, destinataire principal des calories générées // CPAS, propriétaire du terrain avec droit de superficie et servitude, destinataire secondaire des calories générées</p>

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



Budget, avez-vous reçu un subside, lequel ?

POLLEC2020 Volet Investissement

Avez-vous un **cahier des charges** à partager ?

Sur demande

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>La collaboration avec l'entrepreneur</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Le projet a été lancé sans se préoccuper de plusieurs points : qui a la propriété du terrain et quelles démarches pour l'utiliser (droit de superficie, servitudes...), la nécessité d'un permis d'urbanisme, la création de la RCA en cours de projet qui rajoute un intervenant, la répartition financière des coûts et des calories</p>
<p>Commentaires</p>	<p>Répondre aux projets parce qu'il y a l'opportunité d'un subside est contreproductif. Cela génère souvent des projets mal ficelés dont le rattrapage prend une énergie énorme. Il faut penser les projets sur fonds propres, parce que la décision politique de faire bouger les choses est actée, et ensuite, si cela peut être financé complémentaiement par un subside, c'est un plus.</p>

Libramont

Commune	Libramont-Chevigny
Titre de l'action	Eco gestes dans les salles de village
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Sensibilisation
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Salles de village
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Sensibilisation à l'économie d'énergie dans les salles de village.</p> <p>Visites sur place par la commission énergie, relevé des + et des – d'un point de vue énergétique.</p> <p>Réaliser une fiche de conseils adaptés à chaque salle de village.</p>
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Les salles de village font partie des bâtiments de la commune mais dont la gestion est assurée par un comité de village.</p> <p>Les gestions varient en fonction des comité de village. Le suivi des consommations dans ces salles est incomplet.</p> <p>La commission énergie souhaite visiter les salles de village pour relever tout ce qui est bien et bien énergétiquement parlant dans les salles. Le but est de se rendre compte de la situation dans les salles et de donner des conseils pour diminuer les consommations énergétiques.</p> <p>Un listing des appareils électroménager sera notamment fait.</p>
Parties prenantes	Comité de village

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	non
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	non
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	non

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<p>Répond à un besoin de la part des salles de village qui ont de plus en plus de difficultés à payer leurs factures énergétiques.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>/</p>
<p>Commentaires</p>	<p>L'action ne fait que débuter. Elle doit encore être développée.</p>

Braine le Chateau

Mise en place d'un monitoring des consommations et d'une gestion technique centralisée de celles-ci

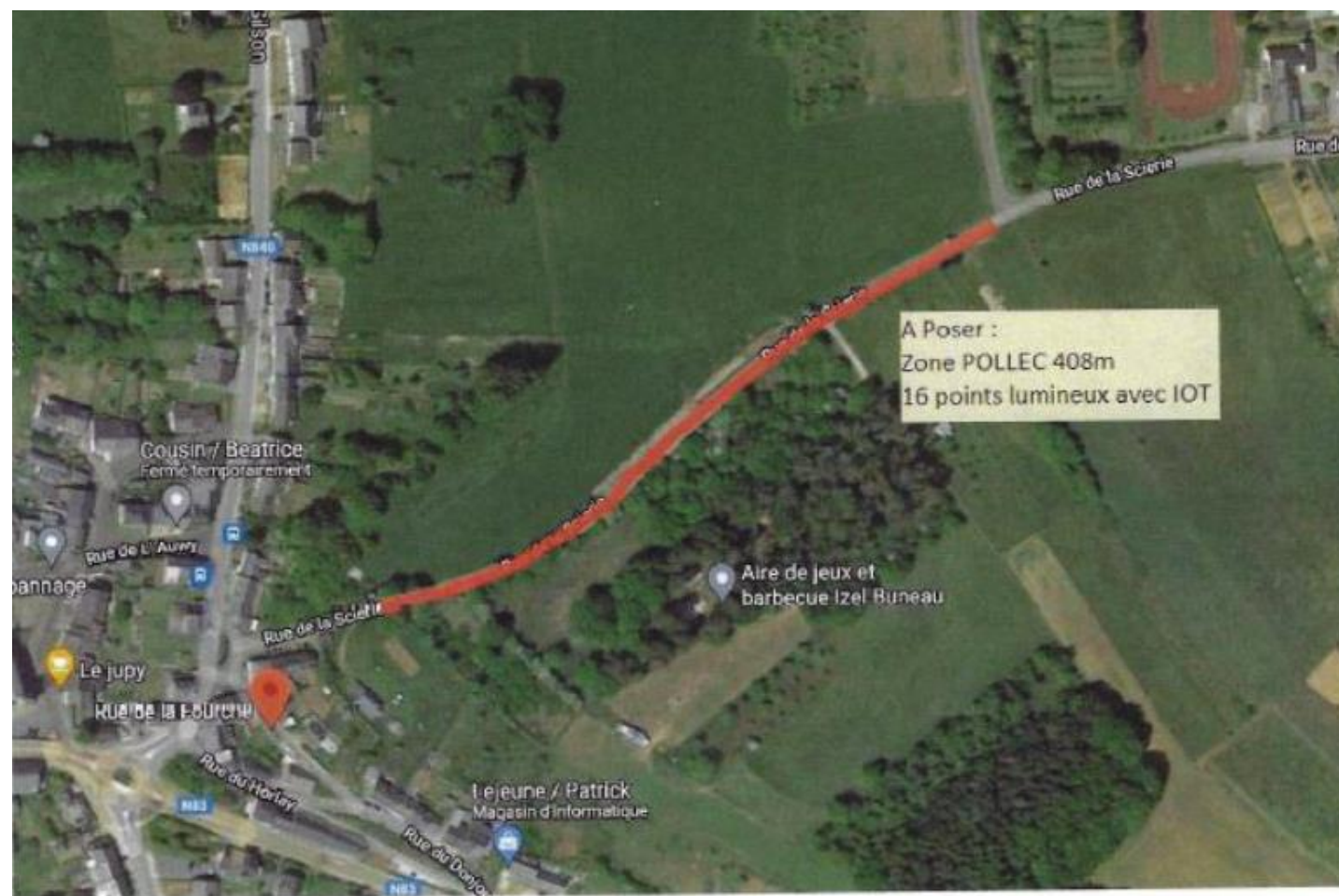
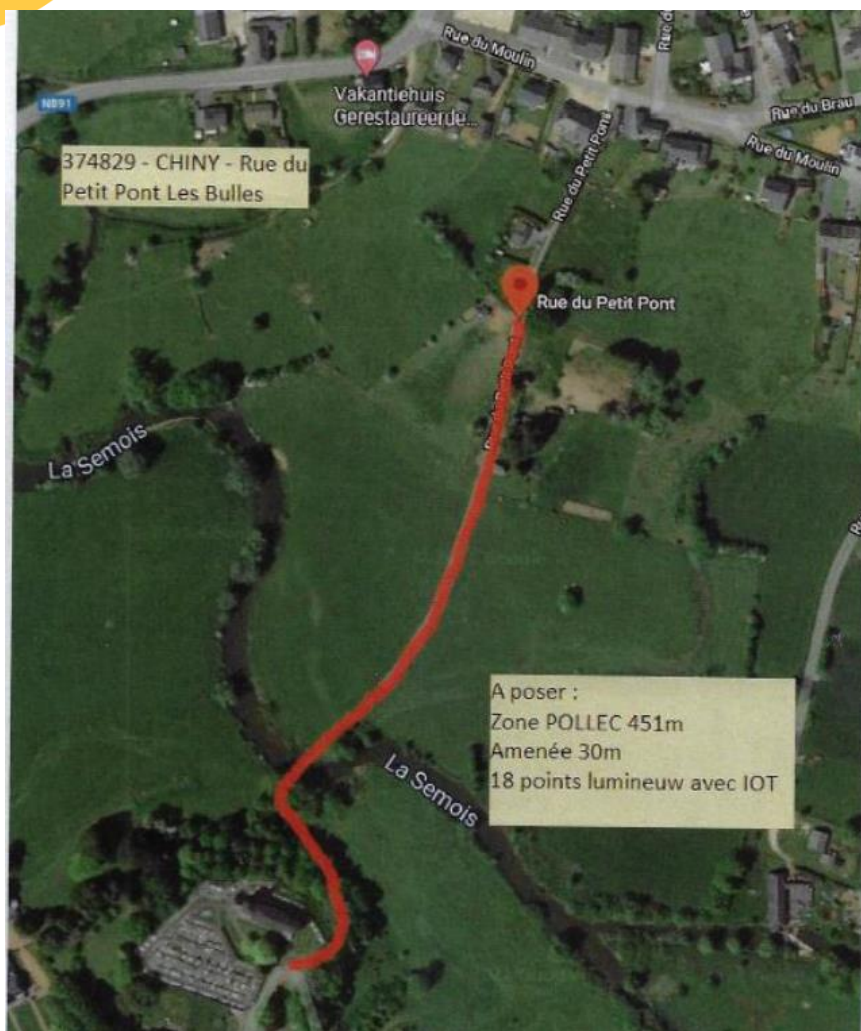
Bouillon

Commune	De Bouillon (POLLEC 2020 et 2021) et de Chiny (POLLEC 2021 x2)
Titre de l'action	Eclairage intelligent pour la mobilité douce et les voiries piétonnes.
Thématique (Atténuation, adaptation, précarité)	Atténuation des impacts sur la biodiversité et atténuation des consommations énergétiques.
Secteur/Filière (Energie, logement, mobilité, équipe POLLEC, comité de pilotage, etc.)	Energie et mobilité
Description de l'action, de sa mise en place et de son exécution	<p>Car. technique: Mât de 4- 5 mètre, éclairage télégéré avec détection de mouvement PIR, Puissance 15 W et température 2700 – 3000 K</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Estimation du GRD – ORES – via un calculateur Excell. 2) 1^{er} phase de l'étude d'impacts sur la biodiversité et rapport. 3) Étude photométrique, commande et installation des éclairages – Normes d'éclairage à appliquer. 4) Mise en fonctionnement des éclairages – comptage des consommations. 5) 2^{ème} phase de l'étude d'impacts sur la biodiversité et rapport. 6) Adaptation ?
Contexte général (Pourquoi cette action est nécessaire ?)	<p>Remplacement d'éclairage public existant Vs Ajout de nouveau point lumineux -> Encourager le transfert modal</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Limiter les nuisances sur la biodiversités - Chauves-souris: Durée, T° etc. <input type="checkbox"/> Réduire les consommations. <input type="checkbox"/> Sécuriser des tronçons sans éclairages – Ajouts de points lumineux.
Parties prenantes	Commune, bureau d'études, GRD (ORES) – Installateurs, PCDN ou comité de pilotage, tutelle.

Commune de Bouillon



Commune de Chiny



Etude d'impacts sur l'activité nocturne



Légende

- Site d'étude
- Points d'écoute



Source des données: SPW, Ville de Bouillon
Cartographie: Biotope environnement, 2022



Rapport d'étude d'inmpacts sur l'activité nocturne

Résultats des inventaires et conclusion

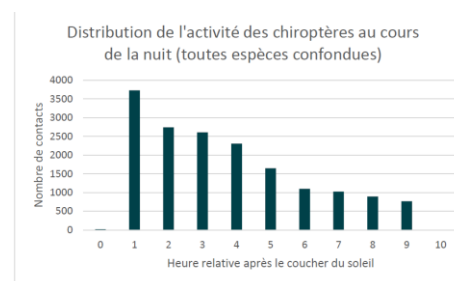
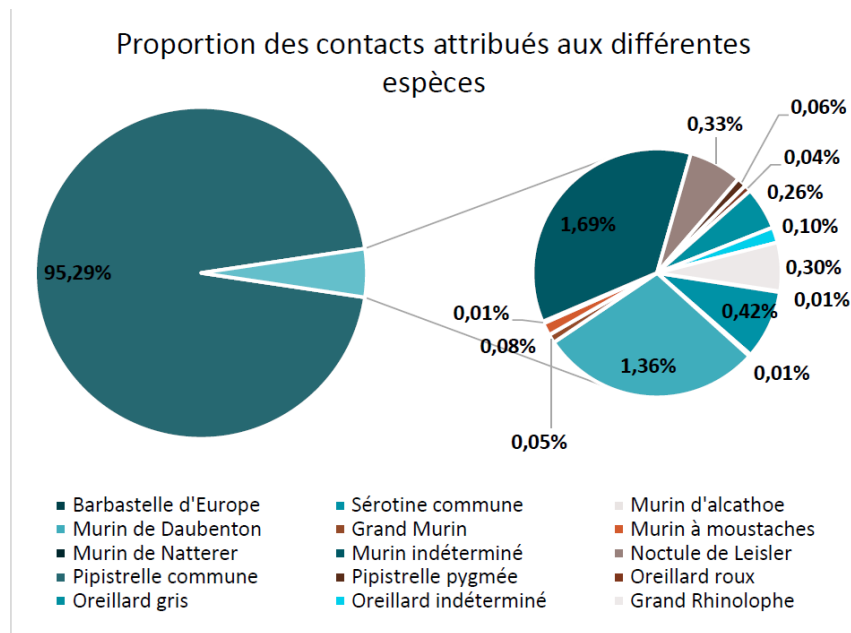
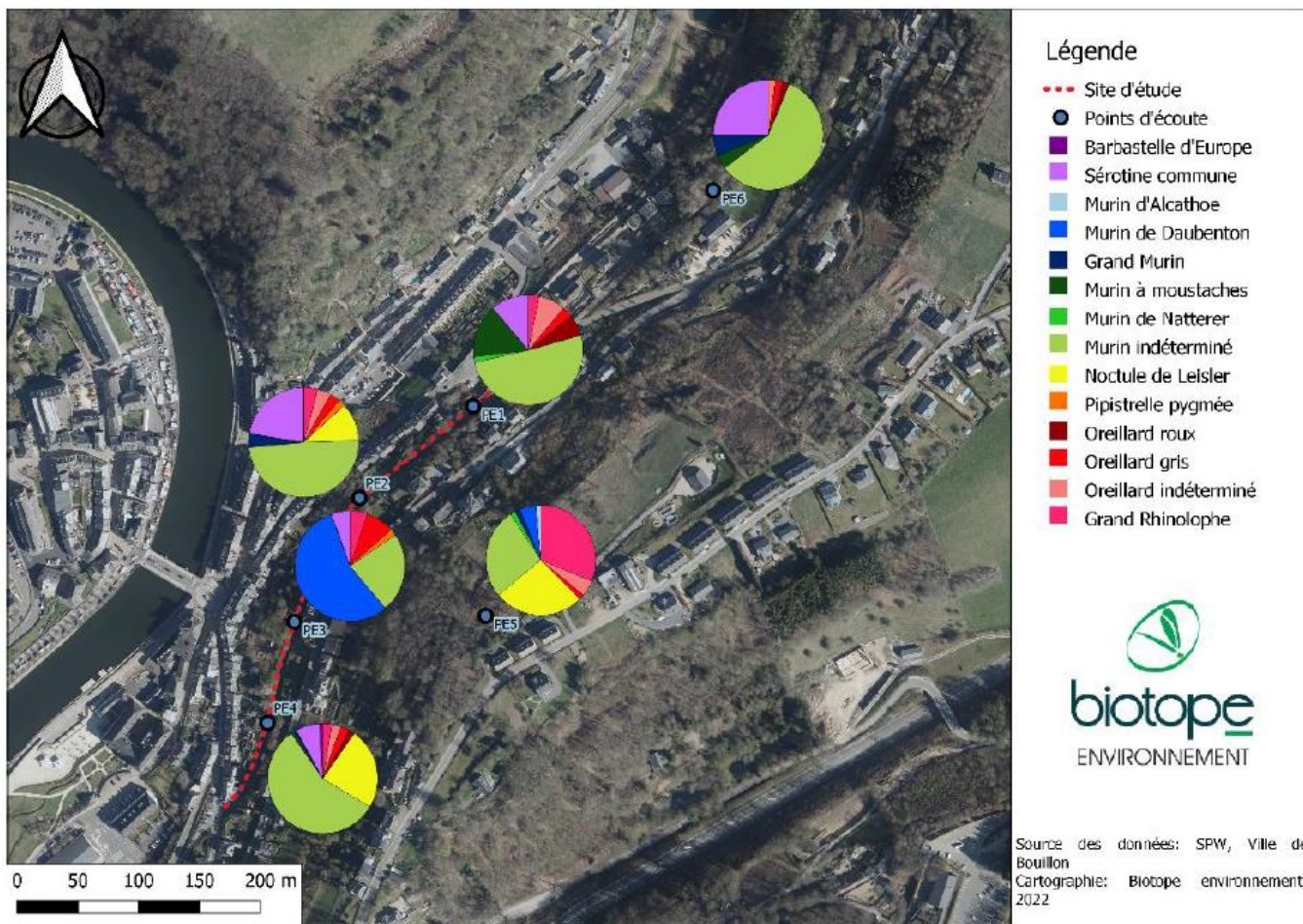


Figure 7. Variabilité de l'activité des chiroptères au cours de la nuit (toutes espèces confondues)

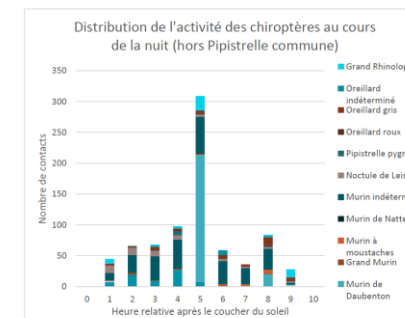
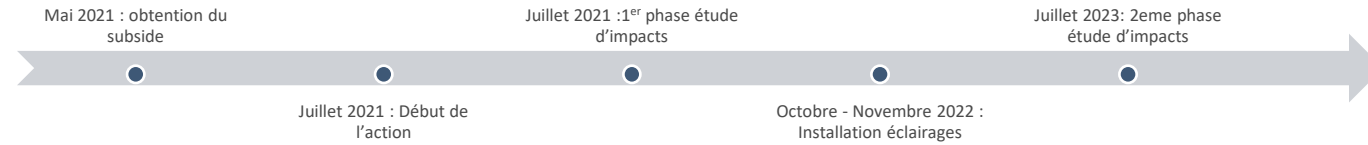


Figure 8. Variabilité de l'activité des chiroptères au cours de la nuit (hors Pipistrelle commune)

Planification (phases, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Vous pouvez modifier la ligne du temps à droite pour refléter les différentes étapes de votre action



<p>Budget, avez vu reçu un subside, lequel ?</p>	<p>Budget de 10.000 à 25.000 € d'étude d'impacts sur la biodiversité, selon la longueur et complexité du tronçon.</p> <p>Budget de 80.000 à 200.000, selon la longueur et complexité du tronçon (Type de revêtement, etc.)</p> <p>Subsides POLLEC</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Etude d'impact sur la biodiversité: Oui</p> <p>Fournitures et installations des éclairages: Non -> GRD / ORES</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>/</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'impacts – Bureau d'études - Relation avec le GRD – suivi technique
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Budget « étude d'impacts » - Etude d'impacts – résultat et dialogue avec la population/PCDN : <ul style="list-style-type: none"> -> Proposition d'adaptation T° encore plus chaude - Intervention du DENMA/SPW - Accord d'ORES – Refus de la commune. -> Être des cobayes sans cadres légal pour adapter le projet. - Marché public « In House » et ses procédures - Tutelle - Manque de vision globale du projet – incompatibilités techniques - Guide des dépenses éligibles, CSC et problème des fournitures du GRD : <ul style="list-style-type: none"> -> Incompatibilité avec de vrai tronçon où le remplacement est nécessaire – Venelles communales. -> Pas de flexibilité dans le modèle d'éclairages – Pas de potelet.
<p>Commentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attention à la tendance d'utiliser cette action pour simplement ajouter de l'éclairage - Touristique ? Vrai mobilité douce ? - contre-productif ? Essayer de remplacer plutôt que d'ajouter. - Aucune réglementation belge en matière de pollution lumineuse et installation d'éclairage - Hors normes d'éclairage à appliquer.

Ottignies- Louvain-la-Neuve

Etude de vulnérabilité du territoire

Evaluation

- Fermez les yeux une minute et pensez à votre ressenti à la fin de cet atelier
- Dessinez une forme
- Dessinez quelque chose à partir de la forme (un objet, une personne ou un animal)
- Ajoutez du contexte
- Ajoutez de l'action ou du drame
- Ajoutez du texte
- Mise en commun
- Choisissez une carte qui reflète votre ressenti